



EPABELGA OLIVIER HOSLE/AFAP

L'euro, ça marche

La monnaie unique monte face au dollar et au yen

SOMMAIRE

● **Shopping européen** : l'un de nos correspondants à Bruxelles a fait ses courses, mercredi 2 janvier, au Luxembourg, dans les Ardennes belges, en Lorraine et dans le Palatinat allemand. Edifiant. Les différences de prix (essence, Coca-Cola, pain au chocolat etc.), difficiles à saisir naguère, sautent aux yeux, puisque aujourd'hui tout est affiché en euros. Bilan des premiers jours dans la grande distribution.

L'euro s'apprécie sur le marché des changes. Ce qu'en dit la presse anglosaxonne. p.2 et 3

● **Tarification des services bancaires** : les banques françaises, qui avaient mis le dossier des chèques payants en sommeil, à cause du basculement définitif dans l'euro, vont bientôt repartir à la charge, même si aucune ne veut publiquement le reconnaître. p.11

► www.lemonde.fr/euro

Insécurité : ce que font les maires

● Comment les élus affrontent-ils la violence et la délinquance dans leurs villes ? ● Pourquoi revendiquent-ils plus de pouvoirs ? ● Enquête à Amiens, Mulhouse, Dreux : de la vidéosurveillance à la police de proximité ● Reportages aux Mureaux et à Vitry-sur-Seine après la mort de deux jeunes

VOITURES brûlées et bagarres à Strasbourg, comme chaque année pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, réveillons incendiaires à Mulhouse et dans plusieurs communes du Val-de-Marne, violences à Vitry-sur-Seine et tensions aux Mureaux (Yvelines) après la mort de jeunes gens poursuivis par la police : aux premiers jours d'une année électorale, ces faits réveillent le débat sur la sécurité. Faut-il élargir les pouvoirs des maires et, comme le propose François Bayrou, placer les forces de l'ordre sous leur autorité ? *Le Monde* a enquêté dans plusieurs communes sur les pratiques municipales. Maires de gauche et de droite ont souvent recours aux mêmes mesures : création de polices municipales, relais d'information dans les quartiers réputés « sensibles », installation de systèmes de vidéosurveillance...

Ainsi, Mulhouse, dirigée par le socialiste Jean-Marie Bockel, mise sur la vidéosurveillance depuis 1996. Mais le maire admet qu'elle ne fait parfois que « déplacer la



délinquance ». A Amiens, Gilles de Robien (UDF) rêve d'une police municipale « cocooning », proche des gens. A Dreux, Gérard Hamel (RPR) a mis en place un « plan d'action sociale » aux accents sécuritaires. Il revendique une diminution sensible de la délinquance.

Selon une enquête CSA réalisée fin 2001 auprès de 700 maires, la sécurité apparaît comme la deuxième priorité de leurs électeurs, juste derrière l'emploi. Le nombre de faits de délinquance enregistrés par la police nationale et la gendarmerie a augmenté de 9,58 % au premier semestre 2001 par rapport à la même période de 2000.

A lire également, nos reportages sur la situation à Vitry-sur-Seine, où, après la mort d'un jeune homme au cours d'un braquage, s'exprime une soif de « vengeance ». Aux Mureaux, les animateurs de quartier prêchent l'apaisement après la mort d'un jeune tué, à Paris, par un policier.

Lire pages 6 et 7

Otages du Liban : rançon et soupçons

■ **DEUX** proches de Charles Pasqua sont soupçonnés par la justice d'avoir participé au détournement d'une partie de la rançon qui aurait été versée pour la libération, en 1987 et 1988, des otages français détenus au Liban. Marie-Danièle Faure, collaboratrice de M. Pasqua au conseil général des Hauts-de-Seine, et l'épouse du député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani ont été mises en examen pour « recel de blanchiment aggravé » et « recel de trafic d'influence aggravé ». M. Marchiani dénonce le rôle de la DST dans ce qui relève, selon lui, d'une « manipulation politique gravissime ».

Lire page 28

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

En un siècle, l'Afghanistan a changé dix-sept fois de drapeau national

D'OCTOBRE 1901 à janvier 2002, l'Afghanistan a eu dix-sept drapeaux nationaux. L'un d'entre eux a tenu 41 ans et 9 mois (de 1931 à 1973) : tricolore, à bandes verticales noir-rouge-vert avec motif de mosquée et rameaux en blanc. Cette histoire mouvementée de bannières donne pas mal de grain à moudre aux « vexillologues », autrement dit à ceux qui traitent de l'étude et de l'analyse des drapeaux. C'est ce que raconte l'un des desservants de cette discipline méconnue, Patrice de La Condamine, dans une plaquette fort savante, *Un siècle de drapeaux afghans pour comprendre l'histoire* (Les Enclaves libres, 64490 Cette-Eygun, 6 euros).

On y apprend que les trois premiers drapeaux de l'Afghanistan (d'octobre 1901 à septembre 1928) sont noirs, avec motif de mosquée sur fond de lauriers, puis d'étoile, puis de rameaux. Selon la vexillologie classique, le noir, dans son usage afghan, « est considéré comme une couleur historique et nationale, signe d'identité d'un peuple campé dans sa forteresse de montagnes imprenables ». Ce noir est inscrit dans l'histoire afghane depuis si longtemps qu'aucun régime du XX^e siècle ne l'a supprimé, sauf le pouvoir communiste, pendant

ses deux premières années (1978-1979). En revanche, sur leurs drapeaux blancs, les talibans y ont recouru pour les inscriptions « *Emirat islamique d'Afghanistan* », en 1997, puis celle de la *shahada* (prière) : « *Il n'y a de dieu que Dieu et Mahomet est son prophète.* »

Le rouge est la couleur de la monarchie. Pendant son règne (1919-1929), le roi Amânullah s'était donné un drapeau personnel au champ rouge, avec armes au centre. On retrouve le rouge dans les symboles de la puissance militaire et, dès 1928, comme signe de la révolution entreprise par le souverain. Avant que son audace ne fût considérée comme excessive : il est déposé en 1929. Bien entendu, le rouge est la couleur de référence des communistes afghans, qui, devant l'ampleur de la rébellion suscitée par leur politique, voudront passer au vert (en 1980), lequel est déjà la couleur principale de tous les emblèmes et étendards des guérillas islamistes.

Symbole de la foi, des promesses et du paradis promis, le vert « est pratiquement inséparable de la vexillologie de tout pays musulman », écrit La Condamine. Classique, le blanc représente la pureté, la nouvelle lumière. Ornée d'une mos-

quée d'or, la bande centrale blanche du drapeau de l'Alliance du Nord aurait ce sens. Depuis le 13 novembre 2001, le drapeau hissé sur Kaboul est celui qu'a conservé le gouvernement Rabbani : tricolore, bandes horizontales, vert-blanc orné-noir. Le *Dictionnaire des symboles* de Chevalier et Gheerbrant (Bouquins, 1982) et *Drapeaux à travers les âges et dans le monde entier*, de Whitney Smith (Fayard, 1976), rappellent que les bandes s'alignent par ordre d'importance, la plus marquée près de la hampe, ou en haut. Le premier drapeau tricolore, celui d'Amânullah (1928), était avant tout une référence aux révolutions européennes et une affirmation de ses projets modernistes : Parlement élu, éducation pour garçons et filles, fin de la polygamie, abolition du voile et de la barbe.

En vexillologie comme ailleurs, tout fait signe et sens.

Francis Marmande

Lire nos autres informations page 4

► www.lemonde.fr/afghanistan



CONDOLEZZA, l'ombre de Bush

Conseillère pour la sécurité nationale à la Maison Blanche, Condoleezza Rice, 47 ans, noire et républicaine convaincue, dont la famille a toujours combattu le racisme dans le Sud, est la femme qui tient le président des Etats-Unis informé, tout au long de la journée, des événements militaires et diplomatiques. Son influence politique s'est accrue depuis le 11 septembre. p. 9

Négociations avec les médecins



JEAN-MARIE SPAETH

A LA DEMANDE d'Elisabeth Guigou, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie a annoncé l'ouverture de pourparlers avec les médecins. Ceux-ci continuent leur grève pour obtenir une revalorisation de leurs honoraires.

Lire page 28

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 \$, Danemark 15 KR, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KR, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KR, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 \$, USA (autres) 2,50 \$.

M 00147 - 104 - F : 1,20 €



OGM : les experts sont-ils formels ?

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Collection « Partage du savoir »

En librairie

puf / Le Monde

Les experts face aux risques : le cas des plantes transgéniques

Alexis Roy

www.puf.com

POINT DE VUE

L'après-11 septembre : diaboliser n'est pas raisonner

par Jean-François Kahn

C'EST que nous avons appris depuis le 11 septembre », annonce Bernard-Henri Lévy à la une du *Monde* (21 décembre 2001). Et il répond : « Ce que j'avais décidé d'apprendre » ! C'est humain. Au demeurant, nous ne rechignons nullement à partager son nouveau savoir. Par exemple - ô la divine surprise ! - ce sont les Américains qui ont vaincu les talibans et non les talibans qui ont terrassé les Américains - « Contrairement à ce que certains prétendaient », se sent-il obligé d'ajouter. Des noms ! Et, en effet, contrairement à ce qu'affirmait un gourou caodaïste réfugié en basse Lozère, l'armement des Américains était quantitativement et qualitativement supérieur à celui des milices du mollah Omar. Grande leçon de l'après-11 septembre ! Et, surtout, propension classique à s'inventer des adversaires lamentables pour se confire dans la couenne de sa propre excellence.

Qu'a appris encore « BHL » ? Que les talibans n'étaient pas invulnérables (le gang corse de La Brise de

mer non plus, et, soit dit en passant, même la Wehrmacht n'était pas invulnérable) ; qu'il s'agissait de « tigres en papier », qu'ils ont « détalé comme des poulets » (en l'occurrence, l'expression est juste puisqu'elle signifie, à l'origine, « être retiré de l'étalage ») ; que « le zèle fondamentaliste n'a rien pu contre les B-52 » (hélas, le zèle cartésien n'y pourrait pas grand-chose non plus) ; que les Etats-Unis - grâce leur soient rendues ! - ont soutenu « la guerre de libération du peuple afghan », qu'il a été prouvé « qu'un peu d'audace suffisait à ébranler une tyrannie »... Cette nomenclature inspire deux remarques. La première : pourquoi, puisqu'il suffisait d'un instant d'audace pour ébranler la théocratie talibane, a-t-il fallu attendre le 11 septembre pour soutenir « la guerre de libération du peuple afghan » ?

Lire la suite page 10

Jean-François Kahn est directeur de l'hebdomadaire *Marianne*.



CONSOMMATION

Le bon usage des soldes

Mercredi 9 janvier, les magasins vont s'habiller de calicots annonçant les soldes. Un moment prisé des consommateurs, puisque 80 % d'entre eux réalisent pendant cette période 20 % de leurs achats annuels de vêtements et chaussures. Jusqu'au 17 février ils vont pouvoir courir les enseignes à la recherche de l'article de rêve. Quelques conseils avant le départ du marathon des boutiques. p. 16

International.....	2	Tableau de bord.....	12
France-Société.....	6	Aujourd'hui.....	15
Carnet.....	8	Météorologie-Jeux.....	17
Abonnements.....	8	Culture.....	18
Horizons.....	9	Guide culturel.....	19
Entreprises.....	11	Radio-Télévision.....	27

UE Deux jours après la mise en circulation officielle de l'euro et au terme d'un premier jour ouvrable, mercredi 2 janvier, les dirigeants européens se sont félicités de la réalisa-

tion sans incident notable du passage à la nouvelle monnaie et de son bon accueil. Le volume des retraits d'espèces a été, le 1^{er} janvier, deux fois supérieur au volume habituel, a

indiqué le commissaire européen aux affaires monétaires, Pedro Solbes. ● LES DISPARITÉS des prix pratiqués dans des pays voisins sont devenues criantes avec l'affichage

uniforme en euros, comme a pu le constater notre envoyé spécial lors d'un périple en Allemagne, Luxembourg, Belgique et France. ● LES BANQUES et les grandes surfaces en

France considèrent que l'épreuve du premier jour ouvrable a été une réussite. ● LA PORTÉE HISTORIQUE du passage à l'euro est soulignée par la presse anglo-saxonne.

L'euro réussit son entrée en scène pour le public et dans la distribution

Commerces et consommateurs ont passé sans difficulté majeure le test de la première journée ouvrable de la monnaie unique. L'affichage dans une même devise fait ressortir les disparités de prix entre pays voisins, y compris pour des produits d'usage courant à caractère transnational, comme le Coca-Cola

LONGWY

de notre envoyé spécial

C'est sans doute la conversion la plus inattendue : jusqu'à présent, il fallait une pièce de 1 mark

REPORTAGE

« Le prix de la bouteille de Coca-Cola connaît des variations déconcertantes »

(0,511 €), de 10 francs français (1,525 €) ou encore de 20 francs belges ou luxembourgeois (0,495 8 €) pour obtenir le précieux sésame. Désormais, il suffira de 1 euro tout rond pour décrocher l'indispensable chariot permettant de faire dans ces quatre pays ses emplettes au supermarché. Si tous les Caddie sont désormais gagés sur la même pièce, ce n'est pas le cas des produits, dont les prix diffèrent fortement dans cette région pourtant si imbriquée : le Luxembourg, les Ardennes belges, la Lorraine française et le Palatinat allemand. Euro ou pas, le consommateur paie des prix différents, mais aujourd'hui tellement comparables.

L'exemple le plus connu, c'est le prix de l'essence, peu taxée à Luxembourg (0,707 € le sans-plomb 95, 0,62 € pour le diesel) : dans la première station sur l'auto-

route, à quelques centaines de mètres de leurs frontières belge, française ou allemande, les automobilistes se ruent faire le plein. Il est ainsi depuis des décennies. Le chef de la station est ravi. « On travaillait avec quatre devises. Avec l'euro, ça ne fera plus qu'une. Ce sera plus simple pour les caisses. » Malheur à qui a oublié de faire le plein. Sur les autoroutes de Belgique et de France, les pompistes ont renoncé depuis belle lurette à faire concurrence aux stations luxembourgeoises. La comparaison est cruelle : 0,944 € pour le SP 95 et 0,734 € pour le diesel en remontant vers Bruxelles, à peine moins cher que le carburant français (0,95 € et 0,74 €), sur l'autoroute de Metz. Quant à l'Allemagne, naguère bon marché, elle a largement rattrapé son retard, impôt écologique oblige : 0,989 € pour le super et 0,81 € pour le diesel à la sortie de Trèves.

Dans ces stations, le prix de la bouteille d'un demi-litre de Coca-Cola connaît des variations déconcertantes : 1 € en Allemagne, 1,10 € au Luxembourg, 1,36 € en Belgique, 1,75 € en France. Pour la barre chocolatée Mars, la série fut 0,61 €, 0,5 €, 0,69 €, et 1,05 € chez le commerçant français, dont une des machines à café fonctionnait avec 6 francs et les deux autres avec un peu moins, 0,90 €, comme en Belgique. Au Luxembourg, on a préféré

le chiffre rond de 1 €. Globalement, la nourriture semble moins chère en Allemagne : à Trèves, la ville de Karl Marx, le Big Mac, tris-étalon de la gastronomie, s'y vend à 2,65 €, soit beaucoup moins que son homologue de Thionville ou de Belgique (2,95 €). De tels écarts ne sauraient s'expli-

financière : 3,10 €. On osera prétendre que le Big Mac allemand est plus mauvais, mais de là à justifier cet écart de prix... En revanche, le pain au chocolat se vendait 0,85 € à Trèves, alors qu'il ne coûtait que 0,74 € à Arlon, en Belgique, et 0,69 € à Luxembourg. C'est sans doute qu'il s'agit pour les Alle-

mands d'un produit chic. La promenade apporte quelques surprises : la culture n'est pas nécessairement bon marché en France : la séance de cinéma à l'Utopolis de Longwy coûte 7,3 €. Le même Utopolis, en banlieue de Luxembourg, propose le même tic-

ket à 6,7 €, qui plus est sous-titré en allemand et en français. Mais c'est encore plus cher que l'UGC de Bruxelles (6,6 €) ou le cinéma un peu tristounet du centre de Trèves (6,5 €). Quant aux journaux, en dépit de l'euro, ils sont toujours moins chers dans leur région d'origine : francophone, *Le Monde* se vend au même prix au Luxembourg et en Belgique qu'en France, soit 1,20 €. Il prend de la valeur en terre germanique, son prix passant à 1,50 €. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* coûte 1,10 € sur ses terres et 1,50 € dès qu'elle quitte l'Allemagne.

S'il faut acheter son quotidien chez soi, mieux vaut aller poster son courrier en Belgique. La logique du grand marché européen – et de l'euro – est notamment sous-tendue par la théorie selon laquelle les grandes entreprises doivent avoir un grand espace économique pour faire des économies d'échelle et baisser leurs prix. Mais, dans les services postaux, aux tarifs fixés par les pouvoirs publics, il en coûte 0,56 € d'expédier une lettre d'Allemagne – dont le gouvernement entendait pourtant accélérer la libéralisation du courrier –, 0,46 € en France, 0,45 € au Luxembourg et 0,42 € en Belgique.

Pour le tabac, comme pour l'essence, le prix dépend beaucoup

des taxes, mais pas uniquement, ce qui rend la comparaison délicate. En Allemagne, il doit nécessairement être un chiffre rond, à cause des distributeurs : « Avant, on avait 19 cigarettes pour 5 marks. On en a aujourd'hui 21 pour 3 € », explique des gamins à Trèves. Une règle de trois permet d'avoir un paquet théorique de vingt cigarettes à 2,857 €. C'est beaucoup moins cher que les Marlboro light en France (3,60 €), en Belgique (3,20 €), mais plus qu'au Luxembourg, décidément allergique aux taxes (2,60 €).

Il y a des domaines où les comparaisons demandent d'avoir un logiciel informatique, comme la téléphonie mobile : les opérateurs belges n'ont pas le droit de faire de rabais sur les téléphones, les forfaits sont rares en Allemagne, les abonnements luxembourgeois couvrent le territoire du Grand-Duché, comment faire une comparaison avec la France ? La solution qui s'impose est d'avoir un abonnement correspondant à son lieu de résidence... En attendant les sanctions de la Commission, qui enquête sur le prix élevé des communications internationales. Car ce n'est pas parce que le consommateur peut comparer qu'il a le choix. Et il n'y a pas que pour les impôts que c'est le cas.

Arnaud Leparmentier

Les hypermarchés et les banques constatent un véritable engouement

LE BILAN du premier jour de l'euro dans les grandes surfaces et les banques en France apparaît plutôt réussi. Les établissements financiers ont constaté une forte affluence sur la journée du mercredi 2 janvier. A La Poste, 15 à 20 % de clients supplémentaires, soit plus de 4 millions de clients, sont venus dans les bureaux pour des opérations d'échange, ou des achats de produits avec rendus de monnaie. « Nous constatons des échanges déguisés, certaines personnes venant acheter 3 ou 4 timbres avec des grosses coupures », indique-t-on à La Poste. Aux Caisses d'Épargne, où l'activité a également été soutenue, Daniel Lassalle, responsable de la monnaie unique rappelle « qu'il n'y a pas d'urgence et qu'il ne s'agit pas d'un schéma de big bang en deux jours. Si tout le monde se précipite, le système bancaire risque de souffrir ».

Certains agences bancaires ne jouaient cependant pas le jeu. Il est en effet prévu dans les accords de place que les banques et établissements financiers permettent des opérations de change de dépannage pour l'ensemble des particuliers, qu'ils soient clients ou non de la banque, et ce jusqu'à 2000 francs. Il était également prévu que jusqu'à 8 000 euros les opérations sont effectuées en tout anonymat. Mais nous avons constaté que certaines agences du Crédit Lyonnais, dans le 9^e arrondisse-

ment de Paris, de la BNP et des Caisses d'Épargne dans le 15^e, ainsi qu'à La Poste en proche banlieue, les guichetiers obligeaient les clients à déposer les sommes en francs sur leur compte courant et ne réalisaient pas d'opérations de change. Certains indiquaient même à leur client qu'ils avaient reçu des consignes en ce sens. « C'est isolé et nous n'avons donné aucune consigne en ce sens en ce qui concerne l'échange universel, explique-t-on à La Poste. Les flux sont un peu tendus sur Paris en termes d'approvisionnement. Et comme à la fin de la semaine nous avons des échéances de paiement des prestations sociales, nous devons garder des liquidités ».

Certains banques avouent toutefois officieusement privilégier le passage des espèces en compte bancaire, incitant les particuliers à ensuite retirer des espèces aux distributeurs. De ce côté, l'engouement du premier jour se tasse. Les chiffres de retraits aux distributeurs sont comparables à ceux d'un mercredi normal avec 2 454 296 retraits en euros effectués le 2 janvier jusqu'à 18 heures, pour un montant de 189 millions d'euros, représentant un retrait moyen de 77 euros. La quasi totalité des distributeurs automatiques, soit 95,2 % du parc, distribuent désormais la nouvelle monnaie, selon le groupement des cartes bancaires.

Dans la grande distribution, le

premier jour de circulation de l'euro s'est passé sans encombre. « Les consommateurs ont vécu cette journée comme une fête. Les gens ont eu vraiment le sentiment de toucher concrètement du doigt l'euro », s'enthousiasme Alain Thieffry, directeur marketing du groupe Carrefour.

UN ACHAT SUR QUATRE EN CASH

Malgré cet engouement, il n'y a pas eu globalement trop de files aux caisses. Carrefour avait par exemple prévu d'en ouvrir un tiers de plus pour l'occasion. Un paiement en liquide sur trois, en moyenne, s'est effectué en euros. Les règlements en cash ont été beaucoup plus importants que d'habitude. Carrefour, qui est présent dans six pays concernés par le passage à l'euro estime que les paiements en cash ont augmenté de 25 %, représentant un achat sur quatre (contre 20 % habituellement). Une tendance qui montre que les grandes surfaces, grâce à leur énorme volume de chiffre d'affaires, ont commencé à jouer un rôle clef dans le retrait de la circulation de l'ancienne monnaie et dans la diffusion de la nouvelle.

Sur la première journée de fonctionnement, plus d'un milliard d'espèces en francs a été récupéré par les grandes surfaces. « Le retour de grosses coupures en francs est actuellement le seul problème, qui risque dans quelques jours de rendre diffi-

le le rendu de monnaie en euro, explique Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) : il ne faut pas prendre les hypermarchés pour des banques ». Un constat partagé par Michel-Edouard Leclerc : « Les banques nous ont refilé le bébé », commente le patron des centres Leclerc. Certains redoutent que les 60 à 80 milliards de francs, qui traînent encore dans des bas de laine épuisent les fonds de caisse. « Il ne devrait pas y avoir de problèmes, nos magasins disposant de suffisamment de monnaie pour environ quinze jours », assure M. Thieffry.

La FCD estimait mercredi que l'approvisionnement en euro s'était déroulé dans des conditions satisfaisantes : sur les 9 500 magasins que compte la fédération, seuls 300 ne pouvaient rendre la monnaie en euro, faute d'approvisionnement. La situation s'annonce plus délicate chez les petits commerçants, qui par ailleurs rendent souvent la monnaie en francs lorsque le client paie en franc. Inquiets, les responsables politiques et professionnels ont demandé aux Français d'éviter d'utiliser de gros billets pour de petits achats. « Les trois jours qui viennent seront importants », avertit mercredi François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation.

Stéphane Lauer et Cécile Prudhomme

De petits commerces en grandes surfaces,

M. Fabius profite de l'« effet euro »

LAURENT FABIOUS occupe le terrain. Depuis une semaine, pas un jour sans que le ministre de l'économie n'intervienne sur une télévision, une radio ou invite la presse à le regarder fêter l'arrivée de l'euro. Michel-Edouard Leclerc, qui le recevait dans l'un de ses magasins à Clichy-la-Garenne, mercredi 2 janvier, a fait mine de s'interroger : « Comment expliquez-vous que vous soyez le seul homme politique à vous intéresser à l'euro pratique », exception faite, bien sûr, de Jacques Chirac qui a profité des vœux pour se féliciter ? a-t-il demandé. Puis le patron du groupe de grande distribution a avancé sa propre conclusion : « En tout cas, c'est une bonne campagne pour Fabius ».

« Maintenant que le passage à l'euro est un succès, vous allez voir que tous les hommes politiques vont s'y intéresser », a ironisé l'hôte de Bercy, qui monopolise quasiment la parole sur le sujet. « On a plusieurs fois proposé à Lionel Jospin de participer à des événements que nous organisons. A chaque fois, il a refusé », commente un proche. Le 1^{er} janvier, le premier ministre s'est finalement manifesté. Mais tout seul, allant faire ses emplettes en euros dans le dix-huitième arrondissement de Paris, après avoir prié M. Fabius de retarder la visite qu'il avait prévue au marché aux fleurs,

sur l'île de la Cité, pour ne pas se faire voler la vedette.

Mercredi, le ministre a fait la tournée en bus de trois supermarchés à Bercy 2, Gallieni et Clichy – avant de rendre visite aux petits commerçants du 20^e. Daniel Bernard, le président de Carrefour, lui avait réservé une démonstration du fonctionnement de son « centre de coordination euro », où arrivent des images des Carrefour de toute l'Europe, de Grenoble à Madrid en passant par Milan.

Chez les petits commerçants, le discours était un peu moins rose. « On fait un peu le travail des banques. C'est ça qui est moche », s'est insurgé le patron de la Pâtisserie de l'Eglise, en faisant allusion aux clients qui payent en francs et récupèrent leur monnaie en euros. Trois représentants des commerçants du quartier ont ensuite réclamé une « mesure fiscale en faveur des commerçants », « d'autant qu'il y a aussi le passage aux 35 heures ». Le patron de Marc Page Fleurs, sur le même trottoir, a, lui, profité du ministre pour se faire prendre en photo avec lui, « pour ma pub » a-t-il expliqué. Et lui a offert un bouquet de roses. Blanches, « pour que ça ne prête pas à confusion ». M. Fabius les a offertes à la conductrice du bus...

Virginie Malingre

La presse anglo-saxonne salue la portée historique de l'événement

TANDIS QUE la presse européenne continentale affichait unanimement à la « une », dès le 1^{er} janvier, la prouesse technique du passage à l'euro et regorge, depuis, des exploits des dirigeants politiques tirant ici nuitamment les premiers billets neufs à un distributeur, faisant là au petit matin quelques emplettes en euros en recueillant les états d'âme de la fleuriste ou de la boulangère, c'est la presse anglo-saxonne qui depuis deux jours souligne la portée historique de l'événement.

Comme si elle avait attendu que l'Union monétaire parvienne à cette étape sonnante et réverbérante, populaire, pour lui tirer son chapeau, rendre hommage à l'audace de ceux qui la conçurent et lui reconnaître son impact planétaire.

L'austère *Wall Street Journal* (édition européenne il est vrai), qui ne pratique guère les titres à grand spectacle, barrait sa « une » mercredi de caractères exceptionnellement gras : « L'euro descend dans la rue dans un pari historique sur l'unité », et il ajoutait en sous-titre que « la monnaie commune a déjoué toutes les prédictions qui annonçaient confusion et chaos ». Le *New York Times* le même jour gravait dans l'histoire la date du 1^{er} janvier 2002 par son éditorial : « Le jour J était plus qu'un défi technique et une étape financière pour l'Europe. C'était aussi une date d'une grande signification politique. Avec la mise en circulation de l'euro, le processus d'intégration prôné par Jean Monnet il y a un demi-siècle acquiert son plus tangible et plus puissant symbole. Monnaie virtuelle

depuis 1999, l'euro a été un succès, même si ne s'est pas réalisé le désir excessif de le voir immédiatement concurrencer le dollar en tant que monnaie internationale (...). Alors qu'il n'en est qu'à ses débuts, il y a toutes les raisons de penser que l'euro est là pour rester. »

DANS LA POCHE DE CHACUN

Cette confiance dans l'avenir de l'euro domine, dans les journaux anglo-saxons, même s'ils prennent soin de rappeler que la partie n'est pas encore gagnée pour la nouvelle devise, que beaucoup dépendra des performances des économies européennes et de la capacité de l'UE à parachever son unité. « Après l'Union monétaire, l'Europe a encore bien des combats à gagner », écrit ainsi le *Wall Street Journal*, l'Union européenne a aboli les frontières, érigé un

Parlement, créé une monnaie commune, mais elle a encore un long chemin à parcourir avant de parvenir à une économie unifiée, sans parler de l'unification de l'Europe proprement dite. »

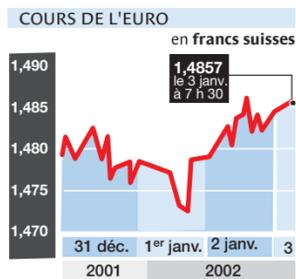
Du côté des Anglais, le très européen *Financial Times*, comme on pouvait s'y attendre, applaudit sans réserve : « Enfin. Après avoir été pendant des décennies un rêve, pendant dix ans un plan, pendant trois ans une monnaie virtuelle, l'euro est arrivé. Les détails matériels de l'introduction des billets et des pièces ont occulté l'importance historique de l'événement. La nouvelle monnaie est un triomphe de la volonté politique contre les objections pratiques. Son lancement physique est un hommage à une génération de dirigeants visionnaires qui poursuivirent un rêve, souvent à contre-courant de l'opinion

publique ». « L'intégration européenne a été conduite depuis quarante ans par des élites ; avec l'avènement de l'euro, elle sera perçue plus directement et plus universellement qu'avant, poursuit le quotidien de la City. Le projet est désormais dans la poche de chacun. L'arrivée de la monnaie n'engendrera pas forcément un nouvel élan vers une union politique plus étroite. Mais l'UE sera globalement jugée sur le succès ou l'échec de sa monnaie. (...) Ce n'est pas seulement un instrument pour les transactions monétaires ; c'est aussi le symbole du but commun de l'Europe. Là est le risque autant que l'enjeu. La nouvelle monnaie est désormais aussi irréversible que toute invention de cette nature peut l'être. Elle doit maintenant être un succès. »

L'éditorialiste du *FT* espère que le passage à l'euro sur le continent

modifiera la perception qu'en ont ses concitoyens et entraînera la victoire du « oui » au référendum sur la monnaie unique que Tony Blair entend organiser dans les dix-huit mois qui viennent. Les propos tenus le 31 décembre par le chef du gouvernement et ceux de Peter Hain, le ministre des affaires européennes, évoquant le lendemain le risque que la livre britannique soit à terme réduite à « animer une sorte d'économie parallèle » à l'euro, ont suscité les commentaires inquiets et critiques de nombreux quotidiens populaires britanniques, résolument eurosceptiques. Côté européen, en revanche, *The Guardian* reprend à son compte, en gros titre de « une », l'expression de Peter Hain selon laquelle l'euro est devenu « inévitable » pour le Royaume-Uni.

Le tonus des premiers jours



Source: Bloomberg

La monnaie unique s'apprécie sur le marché des changes

L'INTRODUCTION des pièces et des billets dans les douze pays de l'Union économique et monétaire, le 1^{er} janvier, a renforcé la valeur de l'euro sur le marché des changes contre l'ensemble des grandes devises internationales. Désormais concret, l'euro s'est apprécié d'environ 2 % contre le yen et de 1,6 % contre le dollar au cours de la séance du mercredi 2 janvier.

Face au billet vert, principale parité de change suivie par les opérateurs de marché, l'euro a franchi le niveau de 0,90 dollar, enregistrant ainsi sa plus forte hausse quotidienne contre le billet vert depuis les attentats du 11 septembre, après lesquels il avait gagné près de 1,8 %. Il a également dépassé le seuil des 119 yens pour se négocier à 119,68 yens, son cours le plus élevé depuis vingt-huit mois. Jeudi 3 janvier dans les premières transactions, la devise européenne cotait 0,9040 dollar et 119,26 yens.

L'euro a également fait figure de grand gagnant face à la livre sterling, alors que la Grande-Bretagne n'a pas encore décidé de participer à la monnaie commune. Le sterling a chuté de 2,7 % contre l'euro, mercredi, sa plus forte baisse jamais enregistrée en une journée, pour s'établir jeudi matin à 0,6242 livre pour un euro. Ce mouvement traduit principalement le fait que les investisseurs anticipent une dévaluation de la livre pour pouvoir entrer dans la zone euro.

Les investisseurs internationaux achètent également de l'euro, confortés par la réalisation d'une étape finale qui renforce l'idée que le processus de l'unification monétaire

est irréversible. « Tout semble bien se passer. Il y a un peu de soulagement par rapport à cette période de transition », a indiqué à l'AFP Audrey Childe-Freeman, économiste à la Banque impériale canadienne de commerce (CIBC). « Le marché était un peu nerveux et l'on voit que tout se passe pour le mieux, donc l'euro en profite ». Selon elle, le retour en grâce de l'euro devrait tenir « jusqu'à la fin de la semaine ». Mais « l'attention va graduellement se détourner vers les Etats-Unis et les facteurs internationaux ».

INDICATEURS AMÉRICAINS

Certains économistes rappellent également que, traditionnellement, chaque année, depuis son lancement, la devise européenne a enregistré une petite hausse au passage de la nouvelle année, pour ensuite retomber.

Pour le moment, la monnaie unique n'a concédé que peu de terrain en fin de journée, mercredi, après la publication d'indicateurs économiques meilleurs que prévu aux Etats-Unis. L'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des entreprises manufacturières américaines (l'ancien NAPM, pour National Association of Purchasing Management, qui se dénomme désormais ISM, pour Institute for Supply Management) a progressé de 3,7 points de pourcentage en décembre par rapport à novembre pour s'établir à 48,2 %, alors que les analystes tablaient sur une hausse de seulement 0,5 point à 45 %.

C. Pme

Ruée sur l'euro et les commerces en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Quarante minutes de queue avant d'atteindre les guichets : pour les premiers pas de l'euro, le bureau de poste, à Francfort, a rarement connu pareille affluence. Une vieille dame vient changer son bas de laine, une petite fortune : 10 000 deutschemarks. Les clients s'y prennent à deux fois pour recompter leurs pièces. Certains s'impatientent, mais l'ambiance reste bon enfant.

Dans toute l'Allemagne, les files d'attente se sont multipliées autour des banques. La population s'est jetée sur les pièces et billets en euros, souvent bien au-delà des attentes. « Les transactions en euros ont été trois à quatre fois supérieures à nos prévisions dans les premières heures ; elles représentent déjà un bon tiers du total », indique, presque surpris, un responsable de la Bundesbank. Selon lui, vu le succès du basculement, le seuil des 90 % de paiements en euros devrait être franchi dans deux à trois semaines, soit bien avant la fin des deux mois de transition prévus. Les retraits aux distributeurs de billets auraient été multipliés par deux dans la seule journée du 1^{er} janvier.

Une certaine « euphorie » s'est saisie du pays, alors qu'on disait les Allemands réticents à l'idée d'abandonner leurs solides deutschemarks. « Il s'agit d'un comportement très humain : tant qu'on

ne touchait pas les nouvelles coupures, la crainte dominait. Je suis convaincu que le scepticisme va baisser dans les prochains mois », estime Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, appelant désormais ses concitoyens « à faire preuve de patience ».

AUCUN FAUX BILLET DÉTECTÉ

D'ores et déjà, le quotidien populaire Bild qualifie d'« euro-tique » la monnaie unique : « Enfin, tout en eurooooo », s'exclamait-il en première page, mercredi matin. Selon la Fédération du commerce de détail, les premières journées de l'euro « constituent un succès complet (...). Les commerces ont connu mercredi une fréquentation beaucoup plus importante que d'habitude en semaine ; les gens sont venus effectuer leurs premiers achats en euros, ou passer leur reste de deutschemarks ».

Des chaînes de distribution, à l'instar d'Aldi et de Lidl, profitent du basculement pour engager une guerre des prix, à grands coups de publicité. Ces opérations sont d'autant plus spectaculaires que, selon un récent sondage, 83 % des Allemands craignent toujours des hausses de prix dans la foulée du passage à l'euro. Autre élément important pour le moral : pour l'instant, à en croire les experts de la Bundesbank, aucun faux billet n'a été détecté.

Philippe Ricard

Les Argentins se préparent à la dévaluation du peso et fourbissent leurs casseroles

Le président Duhalde promet de mettre fin au « modèle économique pervers » qui a « ruiné » le pays

Le président péroniste Eduardo Duhalde, désigné, mercredi 2 janvier, par le Congrès argentin pour tenter de sortir le pays du chaos, devait for-

mer son gouvernement jeudi, et annoncer un plan de redressement économique le lendemain. Les commentateurs sont persuadés que la déva-

luation du peso est inévitable, après dix ans d'une « dollarisation » de la monnaie devenue largement factice.

Buenos Aires

de notre envoyée spéciale

Echaudés et méfiants, stimulés par le pouvoir de la rue qu'ils viennent de découvrir, les Argentins n'entendent pas accorder un chèque en blanc à leur tout dernier président, le péroniste Eduardo Duhalde, qui a commencé, mercredi 2 janvier, à former un gouvernement d'union nationale. Afin de rappeler à ce chef de l'Etat désigné par le Congrès qu'il existe désormais un contre-pouvoir populaire, des milliers d'habitants de Buenos Aires sont de nouveau descendus dans les rues peu après sa nomination, dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, regroupés dans différents quartiers de la ville, pour de nouveaux concerts de casseroles qui ont résonné comme autant de coups de semence.

A Prague, en 1989, les manifestants de la « Révolution de velours » agitaient bruyamment des trousseaux de clés pour montrer symboliquement la porte aux

dirigeants communistes. A Buenos Aires, depuis la mi-décembre, c'est le son du « caserolazo » qui signale à une classe dirigeante discréditée que sa marge de manœuvre est limitée. Déçus de se voir privés de la possibilité d'élire un président avant décembre 2003, les manifestants ont repris leurs gamelles puis les ont rangées au petit matin, confiants que leur message avait été entendu.

M. Duhalde ne peut pas en effet se permettre de l'ignorer au moment où il est confronté à une décision particulièrement difficile, celle qui devrait l'amener à mettre fin rapidement à l'illusoire parité du dollar et du peso argentin, en vigueur depuis 1991. Le nouveau président a promis, mardi soir, après avoir prêté serment, de mettre fin au « modèle économique pervers » qui a « ruiné l'Argentine » et tout le monde sait à présent que cela passe par la dévaluation du peso ; certains commentateurs évoquaient, mercredi soir, le

chiffre de 1,40 peso pour 1 dollar.

Mais si l'idée d'une dévaluation paraît avoir fait si vite son chemin qu'un économiste, Eduardo d'Alessia, a jugé bon d'avertir mercredi ses compatriotes à la télévision que la « dévaluation ne serait pas la panacée », les modalités en restent très épineuses : les familles qui se sont endettées en dollars, par exemple, pourraient perdre gros si, soudain, les pesos qu'elles touchent comme revenus ne valaient plus que la moitié des dollars qu'elles doivent. Et le caserolazo, qui a déjà contraint l'ex-président Fernando de la Rúa à quitter le palais présidentiel par hélicoptère, aurait toutes les chances de repartir de plus belle.

POTION AMÈRE

Cette pression des classes moyennes argentines est d'autant plus remarquable que l'armée, dont l'influence a beaucoup faibli depuis la dictature militaire et la guerre des Malouines, s'est soigneusement tenue à l'écart des événements de ces dernières semaines. « C'est la première fois que la société argentine dépose un gouvernement sans la participation des forces armées », a souligné, mercredi, sur la chaîne câblée TN, le général Martin Balza, ancien chef d'état-major sous la présidence de Carlos Menem, incarcéré jusqu'au 20 décembre 2001 dans le cadre d'une enquête sur une affaire de trafic d'armes ; « Les forces armées se conforment à présent à leur rôle constitutionnel. »

Le président Duhalde devait annoncer, vendredi, les détails de son plan économique, un plan que Washington espère « crédible » pour pouvoir venir en aide à

l'Argentine avec l'appui du FMI. Parmi les membres du gouvernement dont la composition doit être arrêtée jeudi, un sénateur du parti de M. Duhalde a cité celui de Jorge Remes Lenicov pour l'économie, un homme connu pour ses réticences à l'égard du libéralisme mais qui passe pour avoir de bons contacts avec les milieux économiques internationaux. Selon la même source, le ministre des affaires étrangères serait Carlos Ruckauf, actuel gouverneur de la province de Buenos Aires et l'un des poids lourds du Parti justicialiste (péroniste).

En attendant de savoir à quel point sera amère la potion qui va leur être servie, les Argentins ont repris le chemin des banques, rouvertes mercredi après l'interruption du 1^{er} janvier, pour tenter de retirer de leurs comptes des dollars dans les limites autorisées (250 dollars par semaine), mesure prise en décembre pour enrayer la fuite des capitaux. Dans les files d'attente qui serpentaient patiemment sous la coupole du Banco Nacional de Argentina, une immense salle aux bancs de bois et aux guichets en cuivre comme on n'en voit plus que dans les films, les commentateurs traduisaient le peu d'enthousiasme pour l'accession au pouvoir d'Eduardo Duhalde. Soudain, vers 11 heures, des applaudissements ironiques ont éclaté : « Le système est en panne », diagnostiquait quelqu'un. Non, en fait, ce n'était pas l'informatique qui faisait défaut, mais les billets verts. La banque n'avait plus de dollars ; il faudrait revenir demain.

Sylvie Kauffmann

Attentisme dans la communauté financière internationale

« WAIT AND SEE » : aucune formule ne pourrait mieux décrire l'attitude de la communauté internationale à l'égard de l'Argentine. Confiante dans le fait que la crise ne débordera pas au-delà des frontières du pays, c'est sans émotion particulière qu'elle regarde s'enfoncer la troisième économie d'Amérique latine.

Soulignant l'absence de « signe de contagion » sur les autres marchés financiers mondiaux, le Trésor américain n'a montré aucune disposition à fournir une aide financière à Buenos Aires comme il l'avait fait en 1994 pour le Mexique. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a renvoyé les autorités argentines à son bras séculier, le Fonds monétaire international (FMI). « Dès que l'Argentine présentera un programme économique crédible avec les institutions financières internationales, nous serons alors disposés, avec d'autres, à soutenir l'Argentine à travers le FMI et d'autres organisations financières internationales », a-t-il déclaré. Le message est assez clair : ou bien le nouveau président, Eduardo Duhalde, et le nouveau gouvernement « mettent en place les fondements d'un retour à une croissance et une prospérité durables », comme le souhaite Washington, ou il est inutile qu'ils espèrent le moindre peso.

Babette Stern

européen. « C'est à eux de trouver les solutions. » Si elles répondent aux canons de l'orthodoxie économique, le FMI pourra alors envisager de décaisser les 9 milliards de dollars qui sont encore à la disposition de Buenos Aires dans le cadre du précédent accord. Dans le cas contraire – et pour l'instant du moins –, l'Argentine n'a rien à espérer.

Janvier 2002 N° 564

CAHIERS DU CINÉMA

EXCLUSIF
Avec Anton onzi sur le tournage d'Eros en Toscane

HISTOIRE
Sternberg, le géant à l'ombre de Marlène

CINÉMA FRANÇAIS

la face cachée de l'embellie

M 01291 - 540 €

DOCUMENT Eloge de Raimu, par Henry Miller

NUMÉRO DE JANVIER EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Malgré l'arrivée de la force internationale, la sécurité continue de se dégrader à Kaboul

Le contingent français sera déployé d'ici au 15 janvier, selon le ministre de la défense, Alain Richard

La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), prévue dans les accords de Bonn sur l'Afghanistan, a commencé à se déployer

à Kaboul. Vingt-cinq officiers appartenant à douze des dix-sept pays qui ont annoncé leur contribution sont arrivés, mercredi 2 janvier, en mission de reconnaissance dans la capitale afghane, où stationnent encore de nombreux moudjahidins en armes et où les vols se multiplient.

res européens de l'OTAN, Norvège et Turquie, et enfin la Roumanie et la Nouvelle-Zélande ».

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Au cœur de Kaboul, le Club des officiers afghans a pâle figure et, si l'on sort de l'allée boisée qui y conduit, le terrain peut être miné. Ici, comme partout en Afghanistan, l'un des pays les plus minés du monde, le danger est réel. Le major Guy Richardson, porte-parole des troupes britanniques de l'ISAF, la Force internationale d'assistance à la sécurité, avertit chacun : « Ne sortez pas des voies goudronnées. »

L'endroit a toutefois été choisi pour installer l'état-major de l'ISAF, qui commence peu à peu à se déployer à Kaboul. Vingt-cinq officiers appartenant à douze des dix-sept pays qui ont annoncé leur contribution sont arrivés, mercredi 2 janvier, en mission de reconnaissance pour étudier les terrains possibles de déploiement pour chaque contingent, le matériel nécessaire, les conditions de vie. L'objectif du Royaume-Uni est que le gros de l'ISAF soit opérationnel pour le 15 janvier, quitte à ce que son déploiement se poursuive pour s'achever à la mi-février.

Selon le major Richardson, les douze pays (Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Pays-Bas, Italie, Norvège, Roumanie et Suède) dont les officiers sont présents à Kaboul précéderont les cinq autres pays dans le déploiement de leurs troupes.

Commandant le 21^e régiment d'infanterie de marine de Fréjus, le

colonel Jean-Marc Marill représente le contingent français qui devrait se déployer sur l'aéroport international de Kaboul pour en assurer la sécurité. Les soldats français, dont le nombre, a précisé le ministre de la défense, Alain Richard, sera légèrement supérieur à 500, devraient être en place à la mi-janvier. Les 75 hommes prépositionnés à Douchanbé ont commen-

le afghane Ariana, qui a encore un Boeing 727 ayant échappé aux bombardements, un Antonov et un Iliouchine, les fait atterrir sur la piste utilisée pour se garer (le taxi runway). Les C-130 Hercules peuvent aussi atterrir sur cette piste secondaire mais, pour les plus gros porteurs, « nous avons besoin de la piste principale », affirme le colonel Caws, qui espère voir l'aéroport

Le chef des services secrets talibans aurait été tué

Selon les services secrets de l'administration intérimaire afghane, Qari Ahmadullah, chef du service de renseignement du régime taliban, aurait été tué, avec quarante à cinquante de ses hommes, lors d'un bombardement américain, lundi 31 décembre, sur le district de Katawaz, dans le sud-est du pays. L'information a été annoncée, mercredi 2 janvier, par la chaîne de télévision américaine CNN qui interrogeait un responsable de la nouvelle administration à Kaboul. Selon le Pentagone, le raid a eu lieu mercredi 26 décembre. Mais le porte-parole du ministère américain de la défense a précisé que la mort de Qari Ahmadullah n'était pas confirmée. Avant de diriger le service taliban de renseignement, Qari Ahmadullah, âgé de quarante ans, a été, en 1996, le premier ministre de l'intérieur des talibans. Il a ensuite commandé les troupes du régime du mollah Omar dans le nord de l'Afghanistan. - (AFP.)

cé à arriver à Kaboul avec le matériel nécessaire à leur mission. « La réouverture de l'aéroport de Kaboul est notre priorité n°1 », affirme le colonel Ian Caws, chef des ingénieurs britanniques qui surveillent la réfection de la piste principale creusée de cinq cratères par les bombes américaines.

Pour l'instant, la compagnie civi-

ouvert dans une dizaine de jours.

Contrairement à ce qui avait été un moment envisagé, l'ISAF sera composée essentiellement de pays européens, et la Turquie sera le seul pays musulman à y participer. Selon M. Richard, « l'ISAF aura un peu plus de 4 500 hommes. Treize des quinze pays de l'Union européenne y participeront avec les partenai-

res européens de l'OTAN, Norvège et Turquie, et enfin la Roumanie et la Nouvelle-Zélande ».

Selon l'entourage de M. Richard, la Turquie a toutes les chances de succéder à la Grande-Bretagne au bout de la période des trois mois pour laquelle Londres s'est engagé à commander l'ISAF. La mission de l'ISAF est pour l'instant cantonnée à Kaboul et à ses environs. Les militaires semblent réticents, en raison des difficultés et de l'étendue du terrain, à envisager de se déployer hors de Kaboul, comme le souhaite notamment le chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï.

Le déploiement de l'ISAF a donné lieu à la première infraction aux accords de Bonn. Ces accords stipulent que « les participants aux accords [en l'occurrence l'Alliance du Nord, dont les troupes occupent Kaboul] s'engagent à retirer toutes les unités militaires de Kaboul » lors du déploiement de la force internationale. Or les nombreux commandants qui se sont installés dans Kaboul continuent de circuler avec au minimum deux voitures de gardes armés qui, d'autre part, stationnent avec leurs armes devant les maisons de leurs patrons.

La sécurité à Kaboul continue en tout cas à se dégrader, et les vols à main armée se multiplient, au grand dam d'une population qui voudrait voir l'ISAF dans chaque rue.

Françoise Chipaux

Zacarias Moussaoui ne plaide ni coupable ni innocent

Le procès du jeune Franco-Marocain poursuivi aux Etats-Unis dans l'enquête sur les attentats contre New York et Washington débutera le 14 octobre

INCULPÉ par la justice américaine dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 septembre, le Français Zacarias Moussaoui, trente-trois ans, s'est refusé à plaider coupable, mercredi 2 janvier, devant le tribunal fédéral de Virginie, à Alexandria, où il a comparu en audience de mise en accusation (arraignment). La date du procès a été fixée au 14 octobre. Le procureur devra dire avant le 29 mars s'il entend requérir la peine capitale.

Zacarias Moussaoui a été amené dans la salle d'audience à 9 heures précises, vêtu d'une combinaison verte où était inscrit en lettres jaunes le mot « prisonnier » (les détenus n'ont généralement droit aux vêtements civils que lorsqu'ils comparaissent devant un jury). L'un des avocats commis d'office, Gerald Zerkin, un spécialiste de la peine de mort, a indiqué que son client souhaitait s'exprimer lui-même. Zacarias Moussaoui s'est alors approché du micro sous l'œil vigilant d'une bonne dizaine d'agents de sécurité. En anglais, il a déclaré : « Au nom d'Allah, je n'ai rien à plaider, je ne plaide rien. Merci beaucoup. »

« J'interprète cela comme une déclaration de non-culpabilité », a

dit le juge, Leonie Brinkema. La défense a opiné. Six chefs d'accusation ont été retenus contre le jeune Franco-Marocain, dont quatre sont passibles de la peine de mort.

La mère de Moussaoui, Aïcha el-Wafi, arrivée jeudi aux Etats-Unis, était restée à l'hôtel. « Elle a décidé que c'était difficile pour elle de voir son enfant à l'audience pour la première fois » depuis 1997 et que cela le « perturberait », a déclaré M^e François Roux, son avocat français.

La juge Brinkema a par ailleurs indiqué qu'elle examinerait, le 9 janvier, la requête de la chaîne câblée Court TV. Celle-ci souhaite pouvoir retransmettre les audiences concernant Zacarias Moussaoui, alors que les caméras ne sont en général pas autorisées dans les enceintes judiciaires fédérales. Le Sénat a adopté de son côté, le 20 décembre, un texte de loi qui autorise la retransmission du procès en circuit fermé dans plusieurs villes concernées par les attentats du 11 septembre, à l'instar du dispositif mis en place en juin 2001 pour l'exécution de Timothy McVeigh.

C. L.

TROIS QUESTIONS A...

M^e FRANÇOIS ROUX

1 Vous avez été désigné par la mère de Zacarias Moussaoui pour épauler les avocats américains de son fils. Comment s'est déroulée l'audience de mercredi ?

C'était une audience très solennelle, au cours de laquelle le fond du dossier n'a pas été abordé. Zacarias Moussaoui s'est contenté d'une courte déclaration dont il ressort qu'il plaide non coupable. J'ai été très choqué qu'il ait été contraint de comparaître vêtu de l'uniforme des détenus. Ensuite, il a surtout été question du calendrier du procès. Nous estimons que le délai est insuffisant pour organiser sa défense. De plus, cette date nous semble trop proche du premier anniversaire des attentats du 11 septembre 2001. Les avocats américains de M. Moussaoui ont d'ailleurs demandé à ce que les futurs jurés remplissent un questionnaire très détaillé afin de s'assurer qu'ils n'ont pas été touchés personnellement, d'une manière ou d'une autre, par les attentats.

2 Que va-t-il se passer maintenant ?

Nous allons entrer dans une phase propre au système judiciaire américain, qui ne comporte pas de juge d'instruction. Le procureur -

qui dirige l'équipe d'accusation - va lancer ses investigations, et les avocats de la défense leur propre enquête. Il va falloir trouver des témoins, rassembler des documents, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans de nombreux pays européens où Zacarias Moussaoui a séjourné, y compris, bien entendu, en France. Pour toutes ces raisons, il aurait été plus raisonnable de fixer le procès au printemps 2003.

3 Dans quel état d'esprit se trouve la mère de Zacarias Moussaoui ?

Elle a décidé de rentrer en France, très déçue de ne pas avoir pu rencontrer son fils, mais en même temps satisfaite d'avoir constaté qu'il serait bien défendu. Les avocats américains qui ont été commis d'office sont des professionnels chevronnés, qui ont déjà défendu des gens menacés de la peine capitale. « Je ne suis pas venue aux Etats-Unis pour voir mon fils, mais pour le sauver ! », m'a d'ailleurs dit M^{me} Moussaoui. Cependant, il ne faut pas se voiler la face. Actuellement, le climat aux Etats-Unis est très défavorable à Zacarias Moussaoui : les chaînes de télévision diffusent en boucle sa photo, superposée aux images des attentats...

Propos recueillis par Fabrice Lhomme

A Mazar-e-Charif, les « marsouins » rongent leur frein sous l'aile américaine

MAZAR-E-CHARIF

de notre envoyée spéciale

Depuis un mois, les quelque 220 « marsouins » du 21^e RIMA (régiment d'infanterie de marine),

REPORTAGE

L'aéroport « sécurisé », les soldats français s'interrogent sur la suite de leur mission

déployés dans le nord de l'Afghanistan, rongent leur frein ; non seulement leur mission est limitée au périmètre des vieilles pistes d'atterrissage soviétiques de l'aéroport de Mazar-e-Charif, perdues dans la steppe, mais encore doivent-ils la mener sous strict commandement tactique américain.

Elle représente en effet l'un des volets de l'assistance que la France apporte au Pentagone dans sa chasse aux terroristes. Mais son chef, le lieutenant-colonel Bordachar, est satisfait de cette première expérience menée « hors des terrains familiers pour les Français,

Afrique ou Balkans », et souhaite « continuer à servir en Afghanistan, où nous bénéficions du capital de sympathie acquis par les "french doctors" ».

La mission du lieutenant-colonel Bordachar a débuté, le 21 novembre, quand un hélicoptère américain le dépose, avec trois autres Français et autant de Jordaniens, en mission de reconnaissance sur l'aéroport de Mazar-e-Charif. La France s'est chargée d'assurer sa sécurité durant un mois, le temps pour le Génie américain de le « dépolluer » de ses mines et de ses obus, de réparer sa piste et d'amener les équipements nécessaires à son exploitation, notamment par les secours humanitaires.

ACCORD EMPRESSÉ

La Jordanie, elle, s'est chargée - non sans courage, étant donné le climat ambiant de chasse au « terroriste arabe » - d'installer un grand hôpital de campagne près de cet aéroport. Les huit officiers, français et jordaniens, sont présentés par les Américains, lors d'un dîner, aux trois chefs de guerre - ouzbek, tad-

jik et hazara - ayant repris Mazar-e-Charif aux talibans, avec l'aide des Etats-Unis. Les premiers obstacles au déploiement des Français, bloqués en Ouzbékistan, sont alors peu à peu levés. Le Tadjikistan autorise les militaires français à transiter par Douchanbé. Avec l'accord - empressé, dit-on de source française - de la Russie, qui maintient ce pays sous contrôle. Et c'est de la capitale tadjike que commencent, en décembre, un pont aérien vers Mazar-e-Charif.

Ces vols s'effectuent toujours de nuit, tous feux éteints et avec d'éventuels lâchers de leurres. Mais rien ne semble troubler la sécurité à terre, assurée, à l'extérieur de l'aéroport, par les troupes du chef tadjik de l'Alliance du Nord. Lequel a « accepté sans problème ma demande de visiter ses postes et les villages avoisinants », assure le lieutenant-colonel Bordachar, dont les hommes ont pu ainsi s'initier aux subtilités afghanes. Ils font aussi de brèves visites, en armes, au marché de Mazar-e-Charif, « où les Afghans armés n'auraient jamais été aussi nombreux que depuis la fuite des talibans », précise-t-il.

Les travaux menés par le Génie américain sont plus longs que prévu (un gros-porteur a endommagé les premières réparations de la piste). La mission du RIMA est donc prolongée - sa fin avait d'abord été annoncée pour le 15 janvier. Pour la suite, rien ne serait encore décidé.

DÉSENGAGEMENT AMÉRICAIN

Les Américains, qui disposent d'une grande base discrète en Ouzbékistan, n'auraient plus l'intention d'en maintenir une à Mazar-e-Charif. Mais, quel que soit le désir du Pentagone de « passer à autre chose » dès qu'il aura estimé avoir liquidé le terrorisme en Afghanistan, ses forces ne pourront totalement se désengager d'une région où va opérer l'ISAF, la Force internationale d'assistance à la sécurité, surtout si celle-ci doit passer, dans trois mois, sous commandement de ses protégés turcs, dit-on de source française.

Le désengagement des militaires américains a cependant déjà commencé avec leur renoncement à la base de Kouliab que leur offrait le Tadjikistan. Il n'est même plus certain qu'ils utiliseront celle offerte par le Kirghizstan.

La même incertitude plane sur l'envoi de Mirage français dans la région en soutien à l'opération « Liberté immuable », annoncé par Jacques Chirac le 16 novembre.

Incertitude qui se répercute aussi sur le volet « marsouins » de cette opération, dont la finalité humanitaire est parfois contestée.

« Notre mission était de livrer cet aéroport aux ONG, sous couvert de l'ONU, ou aux autorités locales », explique le lieutenant-colonel Bordachar. Or, des humanitaires assurent que, si l'aéroport leur a bien servi pour relancer leurs activités, en acheminant hommes et matériels, il ne peut servir au flux de l'aide proprement dite, trop lourde et trop coûteuse pour utiliser la voie aérienne. Sauf pour des opérations d'urgence, exceptionnelles.

Cependant, l'aide a du mal à passer en camions par les deux routes

Fin de la visite

d'Alain Richard

Le ministre français de la défense, Alain Richard, devait rendre compte au conseil des ministres, jeudi 3 janvier, de sa mission de la veille au Tadjikistan, le pays - très dépendant de la Russie - qui a finalement permis le bon déroulement de la première opération française menée en Afghanistan, celles des « Marsouins » à Mazar-e-Charif.

Le ministre, qui s'était d'abord rendu sur le porte-avions Charles-de-Gaulle, au large du Pakistan, a ensuite rendu visite aux hommes du 21^e RIMA qui ont commencé, le 1^{er} décembre, à « sécuriser » l'aéroport de la ville. Leur mission doit s'achever le 31 janvier, a annoncé M. Richard. A Douchanbé, M. Richard s'est entretenu avec le président tadjik, Eomali Rakhmonov, des conditions de la poursuite de la coopération militaire franco-tadjike.

principales venant du nord. Les autorités ouzbèkes gardent toujours aussi frileusement leur frontière sur le pont de Termez, alors que celles du Tadjikistan, apparemment plus ouvertes, restent dépendantes du bon vouloir des Russes.

La sécurité des routes afghanes reste également aléatoire : un convoi de l'ONU a encore été pillé, il y a dix jours, au sud de Mazar-e-Charif. Le résultat en est que beaucoup des quelque trois millions de déplacés que compterait le nord de l'Afghanistan crient toujours famine.

Sophie Shihab

La peine de mort est en recul aux Etats-Unis

EN VIRGINIE, l'Etat limitrophe de Washington où devrait être jugé, en octobre, Zacarias Moussaoui, quatorze détenus ont été exécutés en 1999, et huit l'année suivante. En 2001, ce sont deux condamnés à mort « seulement » qui ont subi l'injection létale.

La même tendance s'observe au niveau national : en 2001, le nombre d'exécutions a nettement diminué aux Etats-Unis. De 98 en 1999, et 85 en 2000, leur nombre est passé à 66 en 2001, soit une baisse de 22 %. C'est la première fois depuis 1976 que le nombre d'exécutions diminue deux années de suite.

Symbole à lui tout seul de la mécanisation de la peine capitale, le Texas, l'Etat dont George W. Bush a été longtemps le gouverneur, a réduit de plus de moitié les exécutions (17 contre 40 en 2000). Il a été remplacé au premier rang par l'Oklahoma (18 exécutions). Par ailleurs, il n'y a eu aucune électrocution en 2001, et la Géorgie, après la Floride, a banni la chaise électrique.

Selon le Centre d'information sur la peine de mort (DPIC), le nombre de détenus dans les « couloirs de la mort » est également en régression : de 3 726 en janvier 2001 à 3 709 en octobre. Surtout, le nom-

bre de peines de mort prononcées par les tribunaux a lui aussi diminué : 214 en 2000, soit une baisse de 24 % par rapport à 1999, et le plus faible nombre en vingt ans.

Sans sous-estimer les variations dues aux aléas des procédures d'appel, le DPIC estime qu'il s'agit d'un « déclin substantiel » qui participe d'un climat général moins favorable à la peine de mort, et surtout moins aveugle à ses « bavures » (5 condamnés à mort ont été innocentés en 2001 ; 98 depuis 1973). Dans la foulée de l'Illinois, qui a déclaré un moratoire il y a deux ans, la quasi-totalité des Etats qui appliquent la peine de mort ont engagé un examen de leur système. Dix-sept Etats ont adopté des législations favorisant l'accès des détenus aux tests génétiques par ADN. Cinq Etats ont interdit l'exécution des retardés mentaux.

Selon les sondages, le soutien populaire à la peine capitale est moins entier : 65 % des Américains interrogés y restent favorables (15 points de baisse depuis 1994), mais 72 % souhaiteraient sa suspension jusqu'à une révision du système.

Corine Lesnes

LE MONDE
diplomatique

CRISE INTERNATIONALE
Retour à une présidence impériale aux Etats-Unis
Al-Qaida, une secte

Egalement au sommaire :
Israël contre Israël ; Nouvelle architecture militaire pour les Amériques ; Petite histoire de l'intégration à la française ; L'humanisme, ça sert encore ? ; La Moldavie repoussée vers l'Est ; Grandes manœuvres autour des télécoms africaines ; etc.

NUMÉRO DE JANVIER 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,81€ - 25 F

En Arabie saoudite, trois personnes ont été décapitées pour homosexualité

Human Rights Watch critique sévèrement une justice arbitraire et « inhumaine »

Le ministère saoudien de l'intérieur a annoncé la décapitation, mardi 1^{er} janvier, de trois Saoudiens condamnés pour homosexualité. En 2001, au

moins 80 exécutions ont eu lieu dans le royaume. Dans un rapport, l'ONG américaine Human Rights Watch a dénoncé les abus de la justice saoudienne,

et « l'absence d'organismes élu ». Elle a aussi critiqué le silence des États-Unis, principal allié de l'Arabie saoudite. (Lire aussi notre éditorial page 10.)

TROIS Saoudiens accusés d'homosexualité, ont été décapités mardi 1^{er} janvier dans le sud de l'Arabie saoudite. D'après le communiqué du ministère saoudien de l'intérieur, Ali Ben Hatan Ben Saad, Mohammad Ben Souleiman Ben Mohammad et Mohammad Ben Khalil Ben Abdallah ont été condamnés à mort après avoir été reconnus coupables d'« homosexualité, d'accouplement, de séduction de mineurs », des actes qui sont « le comble de la turpitude et de l'ignominie ». « En annonçant ces exécutions, le ministère de l'intérieur tient à exprimer la détermination du gouvernement du serviteur des deux Lieux saints [de l'islam, titre du roi Fahd d'Arabie saoudite : NDLR] à combattre et déraciner la corruption, à arrêter ceux qui en sont coupables (...). Tous ceux qui seraient tentés de commettre des actes semblables subiront la même sanction de la charia. »

En 2001, rapporte l'Agence France-Presse, au moins 80 exécutions ont été annoncées dans le royaume, qui applique strictement la charia, la loi islamique. Les personnes reconnues coupables de meurtre, de viol, d'apostasie et de vol à main armée, ainsi que les trafiquants de drogue et les toxicomanes récidivistes, notamment, sont condamnés à mort.

UN PRÉCIEUX ALLIÉ

Sur son site Web, le ministère saoudien de l'information cité par l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) dans un récent rapport, affirme que « l'Arabie saoudite considère que la peine capitale est le moyen le plus efficace de sauvegarder le droit humain le plus élémentaire : le droit à la vie. Le royaume accorde une haute valeur à la vie de la victime et comme preuve de cette haute valeur et pour décourager les criminels, il impo-

se un prix élevé au meurtrier », ajoute le ministère.

Dans son rapport, HRW dénonce, entre autres, un régime liberticide qui, « couplé avec l'absence d'organismes élus à l'échelle nationale et locale et de toute institution indépendante du gouvernement ou de ses alliés au sein de l'administration religieuse officielle, permet à la famille royale d'accaparer le pouvoir », sans avoir de comptes à rendre à personne. HRW dénonce également un système judiciaire qui manque totalement de transparence et de clarté : « Il n'existe aucune protection efficace contre les arrestations arbitraires, la détention sans inculpation, la torture et les procès non équitables », souligne HRW. « Le royaume est demeuré inaccessible aux organisations de défense des droits de l'homme et nul dans le pays n'ose s'engager ouvertement dans la surveillance des violations des droits de l'homme ». « Les tribunaux saoudiens continuent

d'imposer des sanctions cruelles, inhumaines et dégradantes. »

Mais HRW, dont le rapport est intitulé « Les violations des droits de l'homme en Arabie saoudite : un silence assourdissant », critique aussi sévèrement l'indifférence longtemps affichée par les États-Unis quant aux violations des droits de l'homme dans un pays considéré comme un précieux allié, alors même que les abus étaient de notoriété publique. Human Rights Watch déplore également que le royaume, élu en mai 1999 membre de la commission des droits de l'homme de l'ONU, va, pendant son mandat qui court de 2001 à 2003, « influencer l'examen de situation et de questions urgentes relatives aux droits de l'homme à travers le monde et le développement et la mise en application des standards » en la matière.

Mouna Naïm

Harcèlement d'un militant palestinien proche de pacifistes étrangers

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Moustapha Barghouti, l'un des principaux responsables du Parti populaire palestinien, qui dirige par ailleurs la plus importante organisation non gouvernementale palestinienne de santé, a été arrêté à deux reprises et molesté par la police israélienne, mercredi 2 janvier, à Jérusalem. M. Barghouti avait coordonné, au cours des deux dernières semaines, le déplacement de plusieurs centaines de militants pacifistes internationaux qui avaient arpenté les territoires palestiniens occupés et autonomes, en se heurtant souvent à l'armée israélienne. Lors d'une conférence de presse organisée dans un grand hôtel de Jérusalem-Est, au terme de cette opération, M. Barghouti a été une première fois arrêté par les gardes-frontières israéliens, qui lui ont reproché d'être venu de Ramallah à Jérusalem sans autorisation.

Retenu quelques heures au commissariat de police central, M. Barghouti a été reconduit au checkpoint de Ram, établi sur la route de Ramallah. Devant la presse, il y a été interpellé une seconde fois par les gardes-frontières israéliens, lesquels s'en sont pris violemment au

groupe de militants pacifistes qui tentait de le protéger. M. Barghouti a été molesté. Le responsable militaire du barrage, cité par le quotidien israélien *Haaretz*, a assuré que le responsable palestinien s'était comporté d'une manière « provo-

C'est la seconde fois en moins d'un mois que la police de Jérusalem-Est, placée sous les ordres d'Uzi Landau, ministre de la sécurité publique et figure de la droite radicale israélienne, arrête une personnalité palestinienne. En décem-

salem-Est pour la fin du Ramadan, en dépit d'une interdiction de la part du gouvernement.

D'autre part, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a annoncé, pour la première fois en public, que le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, resterait confiné à Ramallah tant qu'il n'aura pas fait arrêter les meurtriers d'un ministre israélien. « Celui qui accorde sa protection aux assassins d'un ministre en Israël restera où il se trouve jusqu'à ce que ces assassins soient arrêtés et punis », a déclaré M. Sharon devant des militants du Likoud.

Selon Israël, les assassins du ministre démissionnaire du tourisme, Rehavam Zeevi, abattu le 17 octobre en représailles à l'assassinat du chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), se trouvent à Ramallah. L'exigence de leur arrestation est réapparue dans le discours officiel israélien après l'appel à l'arrêt des opérations armées lancé par M. Arafat le 16 décembre et qui s'est accompagné d'une nette baisse des violences.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Israël retire des troupes à Jénine et à Ramallah

L'armée israélienne a annoncé, jeudi 3 janvier, s'être retirée des villes autonomes palestiniennes de Jénine et de Ramallah, en Cisjordanie. Un correspondant de la Voix de la Palestine a confirmé le départ des troupes de Jénine. A Ramallah, où les chars de Tsahal encerclent le quartier général du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, depuis plusieurs semaines, une source proche des services de sécurité palestiniens a déclaré que l'armée était encore présente dans trois quartiers de la ville.

Par ailleurs, quatre Palestiniens accusés d'être membres du Jihad islamique ont été arrêtés dans la nuit de mercredi à jeudi lors d'une incursion d'une unité de parachutistes israéliens à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à des « opérations terroristes anti-israéliennes ». - (AFP, Reuters.)

cante ». De retour à Ramallah, M. Barghouti a assuré ne pas avoir besoin d'autorisation pour aller à Jérusalem, « étant palestinien, né dans cette ville et médecin ». « Je vais retourner à Jérusalem-Est, et tous les chars de l'occupant ne m'en empêcheront pas », a-t-il ajouté.

bre, la police avait déjà interpellé le responsable du dossier de Jérusalem au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Sari Nousseibeh, par ailleurs recteur de l'université Al-Qods. Ce dernier s'apprêtait à donner une réception dans un hôtel de Jérusalem-Est pour la fin du Ramadan, en dépit d'une interdiction de la part du gouvernement.

En Zambie, Frederick Chiluba a imposé son successeur par la fraude électorale

Le nouveau président, Levy Mwanawasa, est issu d'un vote disqualifié par les observateurs

L'ÉLECTION du syndicaliste et ancien prêcheur Frederick Chiluba en 1991 avait marqué la démocratisation de la Zambie, en rupture avec près de trente ans de règne de Kenneth Kaunda, depuis l'indépendance de l'ancienne Rhodésie du Nord en 1964. Mercredi 2 janvier, la proclamation comme nouveau chef de l'Etat de Levy Mwanawasa, élu grâce à la fraude électorale, a inauguré le « troisième quinquennat », par procuration, de Frederick Chiluba ou, tout au moins, la garantie d'impunité pour le président sortant. Celui-ci a mis en place son successeur après avoir vainement tenté de changer la Constitution, qui lui interdisait de briguer un nouveau mandat.

L'ironie de ce triste épisode dans l'un des pays les plus éprouvés de l'Afrique australe, c'est que Frederick Chiluba s'est lui-même piégé en amendant, à la veille de la précédente présidentielle, en 1996, la loi fondamentale pour écarter son rival et prédécesseur au pouvoir, le septuagénaire Kenneth Kaunda. Confirmation de la défaillance du renouveau démocratique, le candidat de l'opposition qui a, en fait, remporté le scrutin présidentiel du 27 décembre 2001, Anderson Mazoka, est le dauphin de Kaunda, soixante-dix-huit ans, trop âgé donc pour s'engager dans une bataille électorale. Ancien manager d'une compagnie de cuivre, filiale du trust Anglo-American, il a été investi par le premier président de la Zambie pour se venger de Frederick Chiluba. Mission accomplie à la sortie des urnes : selon le

décompte, bureau de vote par bureau de vote, auquel ont procédé les observateurs de l'élection, Anderson Mazoka s'est imposé avec 35 % des suffrages aux dix autres candidats, celui du parti au pouvoir et neuf autres opposants.

Le chef de la mission d'observa-

86 % de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté

Après dix ans au pouvoir, le président sortant laisse à son successeur un pays exsangue. Sur le plan politique, surtout depuis une tentative de coup d'Etat militaire en octobre 1997, sa restauration autoritaire a amputé les libertés publiques. Sur le plan économique, de privatisations manquées en scandale de pots-de-vin, le régime est discrédité.

Des dix millions de Zambiens, 86 % vivent au-dessous du seuil de pauvreté, 20 % de la population adulte étant, par ailleurs, porteurs du virus du sida. En 2001, les pires inondations depuis une décennie ont détruit une partie des récoltes, menaçant de disette deux millions de personnes. Pourtant, avec 19,8 % de son produit intérieur brut, la Zambie reçoit, et de loin, le plus fort pourcentage d'aide extérieure de tous les pays africains - une dépendance dont les bailleurs de fonds n'ont guère abusé pour exiger une meilleure gouvernance.

tion de l'Union européenne, Michael Meadowcroft, a déclaré que les « nombreuses irrégularités » constatées « minaient le concept d'une élection libre et équitable ». Malgré ce verdict sans appel, qui rejoint celui des observateurs du centre Carter d'Atlanta et des scrutateurs nationaux issus de la société civile, le régime en place est passé en force pour faire proclamer Levy Mwanawasa président élu, avec 28,7 % des voix, par la Cour suprême (*Le Monde* du 2 décembre).

UNIVERSITÉ FERMÉE

Sécurisée par un millier de policiers, un hélicoptère survolant la Cour suprême et des barrages routiers bloquant l'accès au centre-ville depuis les quartiers périphériques, fiéfs de l'opposition, la cérémonie d'investiture a eu lieu, mercredi, en présence d'une foule amenée dans des autocars. Après avoir prêté serment, Levy Mwanawasa, se référant à la vive contestation de son élection, a annoncé qu'il allait imposer le « règne de la loi » par la force, au besoin par la peine de mort pour « trahison », expliquant : « Si les bêtises [de l'opposition] ne s'arrêtent pas maintenant, cela veut dire que je ne suis pas président. »

De son côté, pour couper l'herbe sous les pieds des contestataires, Frederick Chiluba a annoncé son départ, « dans quelques semaines », de la tête du parti au pouvoir, le Mouvement pour la démocratie multipartite (MDM). Puis, pour éviter que de nouveaux cortèges tra-

versent la ville, comme ce fut le cas mardi, en scandant : « Nous voulons le changement », l'université de Lusaka a été fermée, avec un préavis de deux heures seulement laissé aux étudiants pour quitter le campus. Une trentaine d'arrestations ont eu lieu dans la capitale zambienne.

« On ne nous laisse aucun choix hormis celui de nous battre pour obtenir ce qui appartient de droit au peuple zambien », a déclaré Christian Tembo, général à la retraite, ancien vice-président de Chiluba et, à présent, porte-parole de l'opposition. En avril 2001, il avait rompu avec le chef de l'Etat, lorsque celui-ci tentait de rechanger la Constitution pour se maintenir au pouvoir. Or la limitation à deux des mandats successifs et l'obligation d'être né de parents zambiens y avait été inscrite, en 1996, à l'initiative de Chiluba, pour empêcher le retour de Kaunda. Cinq ans plus tard, le président sortant a dû rappeler de sa retraite politique un autre ancien vice-président, Levy Mwanawasa.

Brillant avocat, celui-ci avait démissionné, en 1994, pour protester contre la corruption du régime. Il jouissait donc d'une indéniable crédibilité, d'autant plus précieuse qu'un accident de voiture avait, depuis, singulièrement diminué ses facultés. Surnommé « le chou », en raison de ses nombreuses gaffes, il passe pour n'être qu'une marionnette dont Chiluba tire les fils.

Stephen Smith

Sécurité renforcée au sommet de Katmandou

KATMANDOU. Le Népal a renforcé, jeudi 3 janvier, la sécurité à Katmandou à la veille du sommet régional avec les dirigeants de l'Inde et du Pakistan. Le sommet auquel participent le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, et le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, doit commencer vendredi 4 janvier et réunir les représentants des sept pays d'Asie du Sud. Plusieurs centaines d'étrangers, notamment des Afghans et des Cachemiris, ont dû quitter Katmandou jusqu'à la fin du sommet prévu pour dimanche.

Outre les conséquences éventuelles de l'affaire du Cachemire, pour laquelle l'Inde et le Pakistan ont mobilisé des troupes à leurs frontières, le royaume du Népal est confronté à une guérilla maoïste, qui, en 2001, a fait plusieurs centaines de morts et a entraîné l'état d'urgence. - (AFP.)

En Australie, la moitié des feux sont d'origine criminelle

SYDNEY. Près de 7 000 personnes, vacanciers ou habitants d'une localité de la côte sud de l'Etat australien des Nouvelles-Galles-du-Sud, ont passé la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 janvier sur la plage, après avoir fui les incendies qui font rage dans cet Etat depuis plus d'une dizaine de jours. Les feux ont gagné la station balnéaire de Sussex Inlet.

L'incendie continue, d'autre part, de menacer les quartiers nord de Sydney, à West Pennant et South Turramurra, placés en alerte maximum. Les feux ont détruit plus de 300 000 hectares, dévastant des parcs nationaux, des fermes, des campings et des villas. A ce jour, on ne déplore pas de victimes. La moitié de ces incendies sont d'origine criminelle et la police a interpellé vingt et une personnes, dont plusieurs mineurs, soupçonnés de les avoir allumés. - (AFP.)

Violents combats

dans le sud-est de la Tchétchénie

MOSCOU. Quatre jours de combat dans une région du sud-est de la Tchétchénie ont coûté la vie à huit soldats russes, selon un porte-parole du président indépendantiste, Aslan Maskhadov, cité par la radio Echo de Moscou. Les combats opposent, depuis dimanche 30 décembre, les forces russes à un important groupe de rebelles dans plusieurs localités de Kourtchaloï, au sud-est de Grozny. Dix civils, dont plusieurs femmes et un enfant d'un an, auraient trouvé la mort. Les forces fédérales russes ont reconnu la perte de trois de leurs soldats. Elles affirment avoir tué une centaine de combattants tchétchènes, notamment dans la localité de Tsotsyn-Iourt où, selon le service de sécurité FSB, les indépendantistes sont retranchés. L'agence Interfax-AVN rapporte que le commandant tchétchène Abdul Saïd Mahommed, dit Abdulla, a été tué à la tête d'un groupe dans ces combats. - (AFP.)

L'OMC condamne les Etats-Unis dans l'affaire du rhum cubain

BRUXELLES. L'organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a jugé, mercredi 2 janvier, que la loi américaine empêchant la commercialisation du rhum cubain Havana Club aux Etats-Unis était « incompatible » avec l'accord Trips sur les droits de propriété touchant au commerce. En conséquence, il recommande à Washington de « mettre sa législation en conformité avec les obligations au titre de l'accord Trips ». Une loi américaine appelée Sanction 211 a été adoptée en 1998 pour « prévenir la commercialisation » de ce rhum cubain aux Etats-Unis et « protéger les intérêts » de l'américain Bacardi, qui commercialise outre-Atlantique un rhum baptisé, lui aussi, Havana Club. - (Corresp.)

Washington renouvelle ses faveurs douanières à l'Afrique

WASHINGTON. George W. Bush a renouvelé pour un an, mercredi 2 janvier, l'éligibilité de 35 pays d'Afrique subsaharienne à des préférences tarifaires pour leurs exportations vers les Etats-Unis. Ces pays bénéficient de la loi, du temps de Bill Clinton, sur la coopération économique avec l'Afrique (African Growth and Opportunity Act), à l'égal des facilités offertes par l'Union européenne aux pays d'Afrique, des Caraïbes et Pacifique dans le cadre de l'accord de Lomé. - (AFP.)

Des dizaines de morts dans la mutinerie d'une prison au Brésil

RIO DE JANEIRO. Une mutinerie, qui a éclaté, mercredi 2 janvier, à la prison de Porto Velho, la capitale de l'Etat brésilien du Rondonia frontalier avec la Bolivie, s'est achevée jeudi sur un bilan de vingt-sept morts et des dizaines de blessés, selon la police locale. En revanche, l'archevêque du Rondonia, monseigneur Moacyr Grecchi, évoque un bilan plus lourd, en faisant état de quarante-cinq morts. La mutinerie a été déclenchée par quelques trois cents prisonniers qui protestaient contre la surpopulation de ce pénitencier et contre des mesures, prises récemment, par l'administration pour restreindre le droit à déplacement des détenus. Selon l'église catholique brésilienne, les mutineries sont fréquentes dans les prisons à cause de la surpopulation, à raison d'une toutes les trente-six heures.

A Porto Velho, les cellules ont été prévues pour recevoir, chacune, soixante détenus et, en réalité, on observe par cellule un entassement de plus de cent trente prisonniers. - (AFP.)

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
♦ 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
♦ 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

DÉLINQUANCE Après les incendies de voitures et les affrontements à Strasbourg, dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, les tensions suscitées à Vitry-sur-Seine et

aux Mureaux par la mort de deux jeunes gens, tués par la police, alimentent les débats sur les pouvoirs des maires face à l'insécurité. ● À DREUX, Gérard Hamel, le maire

(RPR), a lancé, en 1997, un plan d'action sociale et de sécurité. « *Prévention-répression : l'un ne va pas sans l'autre* », affirme-t-il. ● À MULHOUSE, Jean-Marie Bockel, le maire (PS),

mise sur l'installation, d'ici à 2003, d'une quarantaine de caméras de vidéosurveillance. Une mesure destinée à faire reculer le sentiment d'insécurité. Toutefois, la délinquance

devrait progresser de 12 % en 2001. ● À AMIENS, le maire (UDF) Gilles de Robien parie sur les liens de proximité entre ses administrés et les 213 policiers municipaux.

Comment les maires affrontent l'insécurité au quotidien

Les incidents de la Saint-Sylvestre à Strasbourg et les tensions aux Mureaux et à Vitry-sur-Seine, après la mort de deux jeunes gens, réveillent le débat sur les pouvoirs des municipalités dans la lutte contre la délinquance. La droite propose de confier aux élus une autorité sur la police

LA COUTUME a été respectée : une fois l'an – la nuit de la Saint-Sylvestre –, Strasbourg se mue, depuis plusieurs années, en capitale française des violences urbaines. Le 31 décembre, une cinquantaine de voitures ont été incendiées dans la ville, et des rixes ont opposé plusieurs dizaines de jeunes gens aux forces de l'ordre, blessant quatre policiers (*Le Monde* du 2 janvier). Enjeu symbolique des élections municipales de 2001, cette « *tradition détestable* » – selon l'expression du préfet du Bas-Rhin – a aussitôt réveillé l'affrontement politique. L'ancien maire (PS), Catherine Trautmann, a dénoncé « *l'échec et le mensonge* » de son successeur, Fabienne Keller (UDF), qui avait fait de la lutte contre l'insécurité l'un des thèmes essentiels de sa campagne municipale.

Ajoutées au bilan de ces réveillons incendiaires, qui ont aussi touché Mulhouse (Haut-Rhin) et plusieurs communes du Val-de-Marne, les scènes de violence qui ont agité Vitry-sur-Seine et les tensions apparues aux Mureaux (Yvelines) après la mort de jeunes gens poursuivis par la police (*lire page 7*) réveillent, à l'ouverture d'une année électorale, un débat hautement politique : les maires disposent-ils de pouvoirs suffisants pour lutter contre la montée de la criminalité et de la délinquance dans leurs villes ? Doivent-ils être dotés d'attributions élargies et notamment d'une tutelle sur l'action des services de la police nationale dans leurs agglomérations ?

Distinct de la question des polices municipales, le projet d'une

« *municipalisation* » de la police nationale a nettement émergé depuis les succès de la droite aux dernières élections municipales. Lors de l'examen du projet de loi sur la sécurité quotidienne, le Sénat – où la droite détient la majorité – avait ainsi adopté, le 17 octobre, plusieurs dispositions en ce sens, dont la création d'un conseil départemental de sécurité et l'obligation faite aux procureurs de motiver auprès des maires le classement sans suite des plaintes. L'Assemblée nationale a finalement repoussé ces mesures lors de l'adoption du texte présenté par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, mais l'opposition n'a pas abandonné le terrain.

Candidat de l'UDF à l'élection présidentielle, François Bayrou

souhaite placer « *les forces de police sous l'autorité du maire* ». Alain Madelin (DL) propose la « *création d'une police territoriale de proximité placée sous l'autorité du maire* ». Le RPR préconise, lui, la mise en place d'un conseil de sécurité municipal sous la présidence du maire, doté du « *pouvoir, par un vote, de mettre en demeure les forces de sécurité d'accomplir leur mission* ».

« SHÉRIF À L'AMÉRICAIN »

Les programmes des partis et des candidats ne suffisent pas, néanmoins, à gommer les interrogations des élus locaux. Nouveau maire (RPR) de Courcouronnes (Essonne), Stéphane Beaudet assure ne pas se sentir une âme de « *shérif à l'américaine* ». Nombre d'édiles soulignent qu'un accroissement des pouvoirs des maires induirait une augmentation de leurs responsabilités, qui les placeraient devant une obligation de résultats dans un domaine particulièrement sensible pour leurs électeurs et pourrait même, parfois, entraîner leur mise en cause personnelle devant les tribunaux dans les cas de « *bavures* » policières, voire sur des plaintes pour « *non-assistance à personne en danger* ». « *Que les réticents changent de métier !* », tranche Christian Estrosi, député (RPR) des Alpes-Maritimes – qui n'a pas la charge d'une commune.

Au congrès de l'Association des maires de France (AMF), le 20 novembre 2001, Jacques Chirac a esquissé une synthèse. « *Les maires ne demandent pas à se substituer à l'Etat, assurent le chef de l'Etat, mais ils veulent que les responsabilités que leur attribuent déjà*

nos concitoyens dans la mise en œuvre d'une politique globale de sécurité soient pleinement reconues. » Plus explicite, le président de l'AMF, Jean-Paul Delevoye, maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais), a affirmé : « *Nous ne sommes pas demandeurs a priori de plus de compétences en matière de sécurité*. » Le 22 novembre, toujours devant l'AMF, Lionel Jospin s'est déclaré, lui, « *résolument hostile* » à l'extension « *des responsabilités de la sécurité publique* ».

teurs de l'appareil judiciaire focalisent nombre de critiques – qui transcendent les clivages politiques.

Confrontés aux mêmes inquiétudes chez leurs électeurs, les maires de gauche recourent souvent aux mêmes mesures. A Dijon, François Rebsamen (PS) a étoffé la police municipale aussitôt après son élection. A Mulhouse, Jean-Marie Bockel (PS) souhaiterait prendre les commandes du nouveau CLS, qui sera signé en janvier 2002. A Vitry, le maire (PCF) Alain Audou-

Strasbourg : quatre condamnations prononcées

Six des trente personnes interpellées, mardi 1^{er} janvier dans l'agglomération de Strasbourg (Bas-Rhin), après les violences de la nuit de la Saint-Sylvestre (*Le Monde* du 3 janvier), ont été jugées en comparution immédiate, mercredi, par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour violences, outrage ou rébellion vis-à-vis d'agents de la force publique. Quatre d'entre elles ont été condamnées à des peines de prison ferme (entre deux et six mois de détention) ; les deux autres prévenus ont été condamnés respectivement à quatre mois de prison avec sursis et à une amende. D'après l'agence Reuters, le parquet de Strasbourg a remis en liberté neuf autres personnes, faute de charges suffisantes. Enfin, parmi les onze mineurs interpellés, neuf, âgés d'au moins treize ans, seront présentés à un juge des enfants.

De fait, les maires disposent légalement de l'autorité pour prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur leur commune. Avec les contrats locaux de sécurité (CLS), lancés par Jean-Pierre Chevènement en 1997, et les conseils communaux de prévention de la délinquance, les maires peuvent articuler une politique avec la police, la justice et l'éducation nationale. Mais au bout de la chaîne, les len-

bert, soumettra la création d'une police municipale à un référendum local, le 20 janvier. D'une manière générale, les élus multiplient les relais d'information dans les quartiers estampillés « *sensibles* ». Longtemps présentée comme une spécialité de droite, la vidéosurveillance a été adoptée par quelque 200 municipalités, de droite comme de gauche, pour des résultats, au mieux, mitigés.

Elie Barth et Hervé Gattegno

Ediles, préfet et lutte contre la délinquance

● **Les pouvoirs de police des maires.** Ils sont fixés par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Dans le cadre de sa fonction, le maire exerce un pouvoir de police administrative dans sa commune. Il doit veiller à la sûreté et à la commodité du passage dans les rues, quais et places. Il est chargé de réprimer les rixes ou les nuisances sonores, d'assurer le maintien de l'ordre dans les foires, marchés, églises et autres lieux publics. Le maire exerce aussi son autorité en matière de salubrité publique en prévenant la survenance des accidents et fléaux (incendies, épidémies...). Il lui revient d'assurer la police des funérailles et des lieux de sépulture.

Le maire est officier de police judiciaire : il peut constater les infractions, enregistrer les plaintes, rassembler les preuves, et rechercher les auteurs sous le contrôle du procureur.

● **L'autorité du préfet.** L'article L. 2122.24 du CGCT indique que le maire exerce ses attributions « *sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département* ». Le préfet peut prendre toutes mesures relatives au maintien de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publiques dans tous les cas où il n'y aurait pas été pourvu par les autorités municipales.

● **Les priorités des électeurs.** Une enquête CSA réalisée

du 29 octobre au 8 novembre 2001 auprès de 700 maires pour l'Association des maires de France indique que la sécurité constituerait la deuxième priorité des Français (54 %) derrière l'emploi (58 %).

La sécurité arrive en tête pour les maires des villes de plus de 5 000 habitants. Près de deux maires sur trois (64 %) estiment que la sécurité dans les communes relève de la responsabilité de l'Etat.

● **Les chiffres de la délinquance.** Le nombre de faits constatés par la police nationale au cours du premier semestre 2001 marque une augmentation de 7,02 % par rapport à la même période de l'an 2000. Tous services confondus (police et gendarmerie), l'augmentation atteint 9,58 %.

A Dreux, un « plan d'action sociale » aux accents sécuritaires

DREUX (Eure-et-Loir)
de notre envoyée spéciale
Quartier des Oriels : sur ce plateau dominant le centre-ville, des immeubles, tous identiques, posés

REPORTAGE

Dans le quartier des Oriels, « les gens veulent voir du bleu »

comme des cubes, entourés d'arbres nus. Comme chaque jour, Bernard et Yves, policiers municipaux, sillonnent les allées. « *Les gens veulent voir du bleu* », explique Yves, seize ans de service, responsable du secteur. « *Aujourd'hui, on ne fait plus du simple patrouillage*, nuance Bernard ; *on n'est pas simplement dans la rue, on va au contact des gens*. » Les propos de ces deux agents illustrent l'ambivalence de la politique de sécurité menée par la municipalité, qui fut, jadis, le premier bastion électoral du Front national.

Certes, Gérard Hamel, élu maire (RPR) en 1995 et réélu en mars 2001, a voulu rompre avec le tout-sécuritaire qui prévalait lorsque la droite dirigeait la ville avec l'extrême droite. En 1997, il a lancé un « *plan d'action sociale et de sécurité* (PASS). Mais il assure aujourd'hui vouloir « *donner au PASS un nouveau souffle avec un volet sécuritaire* » plus prononcé. « *Nous avons obtenu des résultats, mais cette année le nombre d'actes de délinquance est reparti à la hausse, déplore-t-il. La voyoucratie s'adapte à l'action que l'on mène*. » M. Hamel se dit persuadé qu'ici la délinquance est le fait d'« *une petite minorité de voyous* » pour lesquels « *il n'y a que la répression qui marche* ». Mais en ce domaine, explique-t-il, un maire est « *démuni* ».

« *Prévention-répression : l'un ne va pas sans l'autre* », affirme-t-il. Tout en se défendant de vouloir jouer au « *shérif* ou [au] *justicier* », M. Hamel souhaiterait avoir son mot à dire sur l'organisation de la police nationale de proximité, qui, à l'inverse de la police municipale,

peut procéder à des interpellations. Il revendique pourtant quelques résultats chiffrés. A Dreux, le taux de délinquance annuel pour 1 000 habitants est passé de 119 en 1997 à 78 en 2000. Certes, au premier semestre 2001, la hausse des actes de délinquance a repris (+ 8 %), mais sur le terrain les acteurs du PASS continuent de croire aux actions de prévention qui ont été engagées.

« *Il y a une amélioration des statistiques*, reconnaît Jean-Pierre Lesage (PS), l'un des six élus de l'opposition de gauche, *mais le sentiment d'insécurité n'a pas reculé ; au contraire, il ne cesse de croître*. » L'élus socialiste déplore notamment qu'au sein du conseil municipal la question de la sécurité dans les quartiers ne soit jamais abordée, sauf d'un point de vue budgétaire. Ce sentiment d'insécurité, estime-t-il, ne peut être jugulé par des mesures sécuritaires, mais plutôt en s'efforçant de faire éclater le fort communautarisme qui existe dans la ville et en développant la mixité. « *Les mesures sociales préventives du PASS ont davantage conforté ce communautarisme qu'elles ne l'ont cassé* », assure-t-il.

« CONVOCATION DES PARENTS »

« *On dramatise un peu trop la situation des quartiers de la ville*, assure néanmoins Jean-Pierre, l'un des six coordinateurs de quartier mis en place dans le cadre du PASS. *Ce ne sont pas des coupe-gorge. Il existe encore quelques altercations avec la police, des vols à l'italienne, des poubelles qui brûlent, mais c'est sans commune mesure avec ce que nous avons vécu auparavant*. » « *Nous avons un rôle important d'écoute et d'orientation* », explique-t-il. A charge pour lui de repérer les difficultés de tous ordres rencontrées par les habitants (emploi, environnement, cadre de vie, délinquance, logement...) et de les faire remonter aux services municipaux compétents. Pour cela, il tient des comités de quartier avec les habitants et travaille en étroite coordination avec les travailleurs sociaux, les éducateurs, les associations ouvertes aux jeunes et aux familles, comme avec l'office

HLM, l'ANPE, l'éducation nationale ou encore la police municipale, qui anime des ateliers de citoyenneté dans les écoles et organise des visites dans les services de police, de justice ou chez les pompiers.

« *Cela permet de nouer un contact avec les enfants et d'être bien perçu*, raconte Bernard. *Nous leur apprenons ce qu'est le respect. De la même façon, en participant régulièrement à des repas de personnes âgées dans les quartiers, nous les rassurons et nous évitons des problèmes de voisinage*. » Au rayon prévention, Serge Jubault, adjoint au maire chargé de « *la sécurité et la tranquillité publique* », range aussi la « *convocation systématique des parents* » d'enfants auteurs de petits délits ou d'incivilités. Il assure recevoir lui-même les parents avec l'enfant pour effectuer ces « *rappels à l'ordre* ». « *Ensuite, je m'adresse en tête à tête aux parents et je leur explique leur rôle* », explique-t-il, ajoutant qu'« *après le rappel à l'ordre, si cela ne sert à rien, c'est la sanction* ». « *Une municipalité a avant tout la possibilité d'agir en matière de prévention*, précise-t-il encore. *Mais il arrive un moment où la sanction devient nécessaire. Seulement, là, les pouvoirs du maire ne sont pas suffisants*. »

Le développement d'un arsenal de surveillance urbaine et l'adoption de mesures répressives soulignent néanmoins la priorité sécuritaire du PASS. Ainsi, un système de vidéosurveillance a été mis en place sur cinq sites – dont deux dans le centre-ville. L'éclairage public la nuit tombée ? C'est pour « *compliquer l'existence des délinquants* » qu'il a été développé au-delà du centre-ville, sur les sites « *les plus exposés* », explique M. Jubault.

En matière répressive, le PASS prévoit aussi la suspension des aides facultatives attribuées aux familles par le centre communal d'action sociale, voire l'expulsion locative en cas de dégradations répétées dans les espaces collectifs des immeubles. Cette dernière mesure n'est certes pas encore mise en œuvre, mais elle est inscrite noir sur blanc dans le texte fondateur du PASS.

Lætitia Van Eckhout

Mulhouse mise sur la vidéosurveillance

MULHOUSE
de notre envoyé spécial
Ne bougez pas, vous êtes filmés ! Pour avoir pris à partie des adjoints de sécurité en plein centre-ville, une

REPORTAGE

« Les résultats sont là : le budget réparations s'est effondré »

bande de jeunes a été démasquée en flagrant délit, voilà trois semaines, par la police nationale, qui visionne, sans relâche, les images relayées par une caméra perchée à 14 mètres du sol. L'anecdote n'est pas fortuite. Depuis 1996, Mulhouse s'est mise à l'heure de la vidéosurveillance. Pendant la campagne municipale du mois de mars 2001, le maire socialiste, Jean-Marie Bockel, avait promis d'étendre l'expérience engagée en 1996. L'engagement sera tenu. A l'horizon 2003, une quarantaine de caméras seront opérationnelles. En 2005, le nouveau tramway, qui reliera la ville à la vallée de Thann, sera équipé, comme c'est le cas des bus desservant des lignes « *à risque* ».

Dans une ville où le Mouvement national républicain a réuni 21,25 % des suffrages au second tour des municipales, la sécurité n'en finit pas d'exacerber les passions. « *Nous ne voulions pas focaliser notre discours sur ce sujet, mais on a été obligé d'en parler* », reconnaît Mireille Godofroy, adjointe au maire chargée de la sécurité urbaine. Les chiffres ne font, pourtant, pas état d'une augmentation significative de la délinquance entre 1996 et l'an 2000 (+ 4 %). « *Les Mulhousiens éprouvent un sentiment d'impunité, j'en tiens compte* », réplique M. Bockel, pour qui la vidéosurveillance représente « *une légère atteinte à la liberté individuelle* ». « *C'est demandé et accepté par la population, finalement on rend un espace public au peuple* », ajoute l'ancien ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Si les Verts ont renoncé, ils se sont finalement inclinés. « *Notre groupe était très réservé, mais je n'ai pas envie de contester a priori les choix du maire*

en matière de sécurité », déclare Fabienne Arnold, adjointe (Verts) déléguée à l'urbanisme.

La municipalité a également financé, à hauteur de 40 000 francs l'unité, les caméras placées dans les entrées et les garages des immeubles des Coteaux, un quartier classé en zone urbaine sensible. Une société de gardiennage surveille tous les mouvements et dépose les plaintes auprès du commissariat. Après des négociations difficiles, les habitants ont accepté de verser chaque mois un écot de 50 francs. « *Les résultats sont là : le budget réparations s'est effondré* », assure Philippe Barrillon, chef de projet de la mission aux Coteaux. Les bailleurs sociaux s'acquiescent, pour leur part, d'un forfait mensuel de 24,70 francs par caméra. « *Nous ne pouvions pas aller au-delà sans mettre en danger nos équilibres financiers. Les gens ont accepté d'acheter leur sécurité, alors qu'elle relève d'un droit fondamental, c'est dire l'ampleur du traumatisme* », indique Philippe Picard, chef d'antenne de la société Coopération et famille, qui gère « *le patrimoine le plus dur* ».

MAILLAGE TERRITORIAL

A l'heure du premier bilan, les acteurs impliqués dans la sécurité admettent que la vidéosurveillance ne résout pas tous les problèmes. « *Elle ne fait parfois que déplacer la délinquance* », observe M. Bockel. « *Aux Coteaux, deux copropriétés non équipées en caméras commencent à avoir des problèmes* », confirme M. Barrillon. Autre indicateur : la délinquance devrait progresser en 2001 d'environ 12 %. « *Et pourtant nous avons à Mulhouse l'un des plus forts taux d'éclaircissement des faits avec 36 %* », relève le commissaire Jean Guillot, directeur divisionnaire de la sécurité publique du Haut-Rhin.

La ville va donc poursuivre le maillage territorial notamment avec la police municipale. Créée par l'ancien maire centriste Joseph Klifa à la fin des années 1980, elle a été renforcée moyennant un budget annuel de 11 millions de francs (1 676 900 euros). Formée de 36 agents, elle passera en 2002 à 47, et l'objectif est d'atteindre une soixantaine d'éléments en 2004. « *Chaque semaine, nous pré-*

sentons à la mairie les mains courantes, et en cas d'urgence nous alertons immédiatement la ville », raconte Raymond Jodar, qui la dirige.

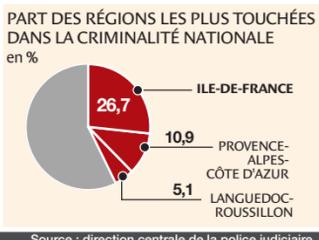
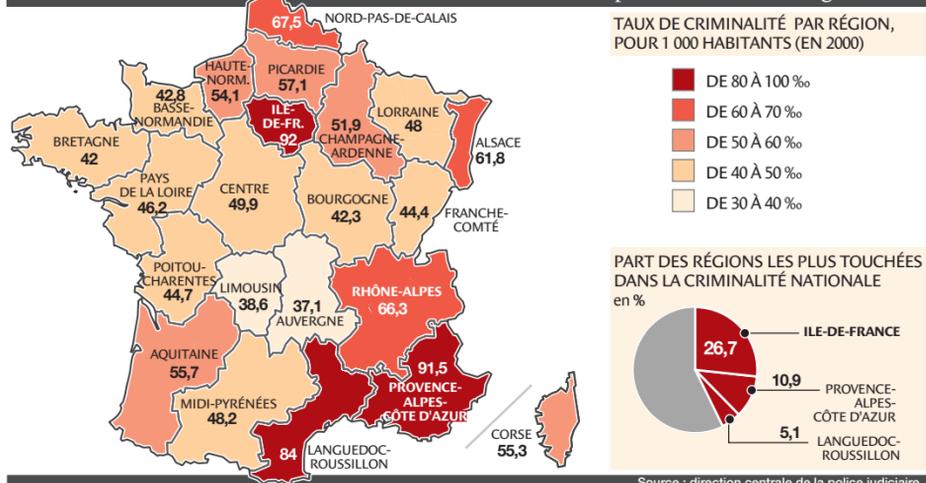
Pour faire remonter les informations, la ville a également déployé depuis 1993 une quarantaine de médiateurs volontaires dans sept quartiers « *sensibles* ». Il leur revient d'aplanir les conflits de voisinage ou d'endiguer les nuisances sonores. « *Nous faisons office de thermomètre pour le maire* », explique l'un d'eux. « *Il n'y a pas de problème de cohérence, les passerelles fonctionnent* », se félicite Jean Ambrogiani, sous-préfet du Haut-Rhin. Dès 1996, soit deux ans avant la signature du contrat local de sécurité (CLS), M. Bockel avait lancé l'idée d'une coalition locale pour la sécurité en collaboration avec le sous-préfet et le procureur de la République à Mulhouse pour répertorier les actes de petite délinquance.

Un groupe local de traitement de la délinquance (GLTD), piloté par le parquet, a été créé autour du collège Villon. Il a permis, selon les vœux de la mairie, de « *répondre rapidement à tout acte d'incivilité* ». Même si l'encadrement pose parfois problème, les services de la ville organisent des travaux d'intérêt général, alors que la maison de la justice et du droit pilote les peines de réparations. Du nouveau CLS, qui sera signé en janvier, M. Bockel attend « *davantage d'audace en matière de justice de proximité* ». Le député du Haut-Rhin s'est fixé comme objectif la création de cinq nouveaux GLTD, avec comme épitome les collèges.

Par ailleurs, le maire milite pour des « *conseils de sages* » dont l'une des finalités consisterait à sanctionner les incivilités. « *Il faut démultiplier les capacités de réponse judiciaire* », insiste-t-il. Pour le procureur de la République à Mulhouse, Michel Senthille, « *le conseil des sages est un concept né par défaut car la justice manque de moyens* ». Il réclame un code de déontologie strict et met en garde contre « *un glissement vers des comités de salut public* ». Mais sa préoccupation rejoint celle de M. Bockel : « *Le pire, c'est quand il n'y a pas de réponse à un acte de délinquance*. »

E. B.

Criminalité : de fortes disparités entre les régions



Aux Mureaux, après la mort de Moussa, les animateurs de quartier prêchent l'apaisement

NILE FROID glacial ni la nuit tombée depuis des heures ne les ont incités à rentrer chez eux. A 23 heures, mercredi 2 janvier, les jeunes de la cité des Musiciens, aux Mureaux

REPORTAGE

« On veut lancer un appel au calme auprès des plus jeunes », dit le président du collectif

(Yvelines), étaient encore des dizaines au pied des immeubles, à guetter de loin les forces de l'ordre. Une poignée d'adultes ont longtemps redouté le pire. Médiateurs, responsables associatifs, parents : tous savent comment les adolescents d'un quartier sensible peuvent réagir lorsque l'un des leurs est tué par la police.

Moussa, dix-sept ans, est décédé dans la matinée, à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, touché à la tête par le tir d'un policier. L'adolescent des Mureaux était assis à l'avant d'une voiture volée qui a tenté de forcer un barrage policier sur la périphérie parisienne, en pleine nuit, après une course-poursuite d'une quarantaine de kilomètres avec les forces de l'ordre. Arrivant des Yvelines, le véhicule avait déjà franchi un premier barrage policier lorsque, à hauteur de la porte de Clichy, les forces de l'ordre ont ouvert le feu. Selon la police, un fonctionnaire a tiré à trois reprises sur la voiture qui fonçait dans sa direction. L'autre passager et le conducteur, âgés de quatorze et dix-neuf ans, ont été interpellés alors qu'ils sor-

taient du périphérique, porte de Saint-Ouen. Tous sont connus de la police pour des vols ou des violences.

Dans le quartier, personne ne veut croire à la légitime défense : « Si le policier avait tiré réellement de face, comment sa balle a-t-elle pu atteindre la tempe de Moussa ? Et pourquoi ne pas avoir visé les pneus ? », s'interroge un voisin de la famille. « Moussa n'était pas un ange, concède-t-elle. Il avait commis ici et là quelques larcins. Mais c'était tout d'abord un être humain, qui ne méritait assurément pas de mourir de cette manière. »

Au pied de l'immeuble où vivait l'adolescent, une douzaine de jeunes se refusent toutefois à entrer dans la spirale de la violence. « Ça ne sert à rien d'incendier les voitures, lance Omar, vingt-huit ans. En agissant de la sorte, on ne brûlerait en fait que les voitures de nos pères... » Le message semble bien passer. Kamel, quinze ans, et Youssef, seize ans, acquiescent d'un hochement de tête.

« GRAND FRÈRE »

Omar, il est vrai, dispose de la légitimité du « grand frère ». Avec d'autres, il tente de ramener à la raison certains de ses cadets, pour qui la violence serait la seule réponse possible à la mort de Moussa. Mais ces « grands frères » ne sont pas seuls, ce soir, à prêcher la bonne parole. Immédiatement contactés par la mairie, les Relais citoyens, un collectif d'associations muriciennes, a dépêché sur le terrain plusieurs de ses bénévoles en vue d'une « révolte tournée dans le positif ». « On veut lancer un appel au calme auprès des

plus jeunes, explique Abou Bathily, le président du collectif. Brûler des voitures reviendrait plutôt à aggraver les tensions existantes. Le meilleur moyen d'exprimer leur colère, c'est encore une marche silencieuse... »

Mais, dans la nuit, toutes les étiquettes, associatives ou municipales, sont laissées de côté. Au pied des immeubles, on discute d'abord entre habitants, soucieux, comme le plus âgé de ces médiateurs anonymes, que « ça ne se passe pas aux Mureaux comme ailleurs ». « On veut la paix, résume Abdelkrim, vingt-trois ans. On en a marre des armes. »

En gage d'apaisement, le vice-président des Relais s'était accordé, avec le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, pour que les cars de CRS stationnés dans le quartier se fassent discrets. Mais, à 23 heures, c'est la consternation : le convoi de véhicules policiers refait son apparition dans la cité, sous les applaudissements fanfarons des adolescents. « Pour les jeunes, c'est une provocation directe, soupire-t-il. Ça veut dire que tout est prêt pour la confrontation et que la bataille peut commencer quand ils le veulent. Tout le travail qu'on a fait depuis des mois dans la cité se retrouve d'un seul coup à la poubelle. » A ses côtés, Rany, vingt-trois ans, refuse cette escalade de la violence. « C'est comme si les CRS avaient la mèche de la bombe, et nous, l'allumette. Ils n'attendent qu'une chose : qu'on l'allume. A nous de nous montrer plus intelligents... » Il semble avoir été entendu : la nuit a été calme au quartier des Musiciens.

Guillaume Frouin et Alexandre Garcia

A Amiens, la police municipale fait du « cocooning »

AMIENS

de notre envoyée spéciale
Sur la table, des paquets de cartes bleues et des permis de conduire, entourés d'un élastique, semblent

REPORTAGE

« Nos agents ne sont pas armés comme à Nice ou à Cannes »

attendre leurs propriétaires. « Ce sont des objets trouvés qui nous sont retournés ici », explique la dame blonde assise derrière le bureau. Ici, c'est le poste principal de la police municipale d'Amiens, le « central », à deux pas de l'hôtel de ville. « Au sous-sol, nous avons quatre caves, dit-elle : il y a des dentiers et même un fauteuil de handicapé ! » Sur un présentoir, un dépliant évoque « l'aide aux victimes » : « Brutale, votre vie bascule, vous avez besoin d'aide, de soutien, de réconfort, lit-on en accroche. La mairie d'Amiens propose un service gratuit et anonyme... » Suivent les « numéros d'urgence » et cet avertissement : « Pour déposer une plainte, vous devez vous rapprocher de la police nationale au plus tôt. »

Voilà pour l'affiche : le maire (UDF) d'Amiens, Gilles de Robien, rêve d'une police municipale cocooning, proche des gens, présente à tout moment. « Nos agents ne cherchent pas à remplacer la police nationale », assure-t-il - même si leurs uniformes bleus ressemblent fort à ceux des gardiens de la paix. « Ils ne sont pas armés comme à Nice ou à Cannes », précise l'adjoint à la sécurité, l'avocat Hubert Delarue. Le bâton tonfa, matraque à poignet qui équipe les policiers municipaux, « sert à se protéger des coups plus qu'à en donner », assure-t-il.

Baptisée « Action, prévention et sécurité », la police municipale d'Amiens a été créée dès 1989, au lendemain de l'élection de M. de Robien. Dotée d'un budget de 5,3 millions d'euros (23 millions de francs), elle emploie 213 personnes, dont 85 agents statutaires, une cinquantaine d'auxiliaires, une poignée d'employés administratifs, 3-8 contrats emplois consolidés et 33 emplois-jeunes.

La « coproduction » chère au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, se joue avec plus ou moins de bonheur. Présenté comme « exemplaire » par M. Robien, le procureur de la République, Dominique Lebras, préside chaque mois une « commission locale de traitement de la délinquance » qui réunit, à l'échelle de l'agglomération, des adjoints aux maires, des représentants de la gendarmerie, de la police municipale et de la police nationale, des bailleurs sociaux et des transporteurs publics. « Chacun raconte ce qu'il a fait et observé. On n'hésite pas à donner des noms, ce qui permet de faire des recoupements », explique le médiateur de la ville, André Beneix.

TAGS EFFACÉS « SOUS HUIT JOURS »

Du conteneur de poubelles qui traîne devant les portes cochères aux tags, dont la mairie promet l'effacement « sous huit jours », tout est prévu pour assurer le confort de l'habitant, jusqu'à la surveillance des résidences des Amiénois partis en vacances l'été dernier, prévient-il. Il raconte qu'une famille est venue le voir maintenant partie du décor. « C'était un sujet polémique lors des municipales de 1989 et de 1995, mais plus en 2001 », note le conseiller municipal et porte-parole des Verts dans la Somme, Christophe Porquier.

Parfois, la créativité vire au cloche-merle. L'an dernier, des commer-

çants ont dénoncé les « PV à la chaîne », remplis par des auxiliaires « en baskets et en pull » sous le contrôle d'agents titulaires, lit-on dans le Courrier picard du 20 novembre 2000. Cinq mois plus tôt, les agents municipaux avaient manifesté pour réclamer de meilleures conditions de travail. Faute d'effectifs, les postes de police municipale déconcentrés dans cinq secteurs de la ville ferment désormais leurs portes à 20 heures, le « central » prenant le relais.

La mairie ne peut pas tout faire, se défend M. de Robien. « La police nationale ne se déplace plus à moins de 500 francs de vol ! Nous mettons à leur disposition des locaux, nous leur payons une chargée de mission. Nous sommes les dindons de la farce ! », s'agace-t-il. Aussi milite-t-il pour que les deux polices soient placées sous la responsabilité du maire. Le directeur de la police municipale, Bernard Delattre, approuve. Ancien inspecteur de police à Paris, il se souvient des agents « en gants blancs » près des files d'attente des cinémas, sur les Champs-Élysées. « A Amiens, j'ai fait la même chose pour la sortie du film Titanic », souligne-t-il.

« La police municipale fait ce que la police nationale ne peut plus faire, compte tenu des effectifs et de l'ampleur du phénomène de délinquance », admet le procureur. Flegmatique, le préfet de Picardie, Daniel Cadoux, surveille les plates-bandes de l'Etat : « La coproduction ne doit pas aboutir à la dilution et à la confusion des rôles », prévient-il. Il raconte qu'une famille est venue le voir un dimanche, accompagnée d'un parlementaire, pour se plaindre d'« un gamin de quatorze ans » qui « terrorisait » le quartier. « Si le travail de proximité était fait, on n'en serait pas là... », dit-il. Que fait la police - municipale ?

Clarisse Fabre

A Vitry-sur-Seine, la soif de « vengeance » des jeunes après la mort d'un des leurs

Djelloul Behlaoui avait été tué au cours d'une attaque de banque

Après presque une semaine d'affrontements entre jeunes et policiers, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) vient de vivre deux nuits consécutives sans incidents. La mort

d'un jeune homme, tué par la police au cours d'un braquage de banque, le 26 décembre, continue d'alimenter l'antagonisme entre jeunes et policiers.

« DES REPRÉSAILLES », « une vengeance ». Ce sont les mots de Mourad, dix-sept ans, pour évoquer les violences que vient de connaître Vitry-sur-Seine à la suite de la mort d'un jeune homme de la cité Germain-Defrenes, tué par la police au cours du braquage d'une banque, le 26 décembre. Pour la première fois depuis presque une semaine, cette agglomération du Val-de-Marne a connu, mardi 1^{er} et mercredi 2 janvier, deux nuits consécutives sans incidents. Les CRS envoyés en renfort sont encore sur place, mais les habitants respirent. En tout, une soixantaine de voitures ont été brûlées et dix-sept personnes interpellées, dont un gamin de dix ans. Quatre ont déjà été jugées et condamnées à des peines de un à deux mois de prison ferme.

Mourad, lui, n'en démord pas et parle, un brin provocateur, d'un « combat qui ne fait que commencer » entre jeunes et policiers. Cet adolescent de la cité Balzac a quitté l'école et ne travaille pas. Il affirme qu'il connaissait le braqueur et précise qu'il « ne traite qu'avec les grands ». Avec un ami, il a organisé une collecte pour la famille du jeune homme décédé et a récolté 6 000 francs. Habillé d'un survêtement de marque, téléphone portable dernier cri pendu autour du cou, petite moustache naissante, Mourad fanfaronne et dénonce une bavure policière. Pour lui, la mort de Djelloul Behlaoui est « inadmissible ». Dans sa logique bien à lui, l'adolescent estime que le braqueur ne faisait que « chercher de l'argent ». « Il n'avait tiré sur personne et, en plus, il n'avait pas une vraie arme », insiste Mourad, donnant crédit à l'une des rumeurs qui a alimenté la colère des jeunes des cités de Vitry-sur-Seine. Parmi elles, le bruit court que le policier

auteur des coups de feu mortels aurait vidé son chargeur sur le braqueur et continué à tirer sur lui alors qu'il était déjà mort.

La police, de son côté, affirme qu'il s'agit d'un cas de légitime défense et aucune enquête administrative n'a été jugée nécessaire pour examiner une thèse contraire. Alors qu'il venait de braquer une agence bancaire à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) avec un complice, Djelloul Behlaoui s'est retrouvé face aux policiers arrivés sur place et aurait effectué un geste menaçant avec son arme. Il a alors été touché par deux balles, dont l'une, mortelle, au thorax. Les policiers s'apercevront, après coup, que l'arme du braqueur n'était qu'un simple pistolet d'alarme, copie conforme d'une arme de poing de type Beretta, impossible à différencier dans le feu de l'action, selon eux. Le complice a pris la fuite en laissant derrière lui une arme factice et il est toujours recherché par les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme (BRB).

« LA RAGE DU GHETTO »

Pour le commissaire de Vitry-sur-Seine, Jean-Yves Adam, les circonstances du décès ne sont qu'un prétexte aux violences qui ont suivi. « Il s'agit d'une réaction primaire de certains jeunes face à la mort de l'un d'entre eux tué de manière forcement injuste, puisque la police, c'est l'ennemi », analyse M. Adam, qui souligne les antécédents judiciaires du braqueur, déjà condamné pour braquage, vol avec violence et affrontement avec les forces de l'ordre. Selon le policier, « c'est un miracle » si la grenade lancée contre le commissariat au cours d'une des nuits de violences n'a pas explosé. « Je ne suis pas sûr que ceux qui ont fait ça ont mesuré la portée de leur

geste, mais c'est un acte de guerre, affirme le commissaire de Vitry. De plus en plus, on entend des jeunes qui disent vouloir tuer du fic. »

« Pour certains jeunes, les policiers, ce sont des adversaires. C'est comme les Afghans et George Bush, explique Kazai, jeune homme sérieux de dix-sept ans. Comme ils disent, ils ont la rage du ghetto, ils détestent les policiers et ils n'ont qu'une envie, c'est de leur tirer dessus. » Inquiet de la tournure que prennent les événements, Azeddine Benaïssa, vice-président de l'association culturelle et culturelle des musulmans de Vitry, s'est rapproché de la famille Behlaoui pour lancer un appel au calme. Il condamne les violences tout en soulignant que l'hostilité des jeunes envers les policiers se nourrit d'un fort sentiment d'injustice. « Il y a eu beaucoup de bavures qui ont fait perdre leur crédibilité à la police et elles ne sont pas suffisamment sanctionnées par la justice, estime M. Benaïssa. Quand vous donnez l'impression qu'il existe deux poids deux mesures, vous contribuez à créer deux clans opposés. »

Dans l'appartement familial des Behlaoui, parents et amis se relaient dans le foyer endeuillé et déplorent les violences de ces derniers jours. Un cousin rumine son amertume contre la police : « Faire un braquage, c'est une bêtise, mais ça ne vaut pas la peine d'être tué. Les policiers auraient pu arrêter Djelloul au lieu de jouer au cow-boy. » Une voisine évoque, elle, le contexte créé par les attaques contre les policiers et le débat sur l'insécurité : « Avec tout ce qui s'est passé, les policiers n'hésitent plus à tirer et ils se sont peut-être dit : "On en tient un, on ne va pas le rater". »

Frédéric Chambon

Quatre jeunes, placés en garde à vue, avouent être les auteurs des explosions de Barr (Bas-Rhin)

BARR (Bas-Rhin)

de notre envoyée spéciale

Malgré la présence de gendarmes qui patrouillaient encore, mercredi soir 2 janvier, dans les rues du village, les habitants de Barr (Bas-Rhin) ont retrouvé une certaine sérénité. Dans l'après-midi, ils ont appris avec soulagement l'interpellation des auteurs présumés d'une série d'explosions qui avaient créé, depuis le vendredi 28 décembre 2001, une véritable psychose dans ce village de six mille âmes, à 40 kilomètres de Strasbourg, surtout connu jusque-là pour la qualité de ses vins.

Quatre jeunes garçons, âgés de treize à vingt-sept ans, tous originaires de Barr, ont été placés en garde à vue. Le plus jeune, mineur, a été remis en liberté en fin de journée. Les trois autres devraient être présentés à un juge d'instruction, vendredi 4 janvier, et être mis en examen pour « destruction de biens d'autrui par substance explosive ». L'un d'entre eux, Français d'origine turque, qualifié de « meneur » par le substitut du procureur de Colmar, Christine Charas, a avoué avoir lui-même fabriqué les engins composés d'un explosif de type agricole vieux d'une cinquantaine d'années. Les enquêteurs en ont retrouvé à son domicile lors d'une perquisition.

Il aurait activé la première charge, dans la soirée du vendredi 28 décembre, près d'un kiosque habituellement fréquenté par des randonneurs, sur la colline de Kirchberg qui domine le village. Pour M^{me} Charas, il s'agissait sans doute là d'un « coup d'essai ». Le lendemain, une autre explosion détruisait entièrement une cabine téléphonique située près de l'office de tourisme, en plein centre-village. La nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre, accompagnée d'un parlementaire, pour se plaindre d'« un gamin de quatorze ans » qui « terrorisait » le quartier. « Si le travail de proximité était fait, on n'en serait pas là... », dit-il. Que fait la police - municipale ?

où cent cinquante convives fêtaient la nouvelle année. Neuf personnes avaient été blessées par des éclats de verre.

Le « meneur » du groupe, identifié grâce à des indications fournies par des habitants et mis en cause par ses complices présumés, a reconnu sa participation à l'ensemble des faits, mais il a été incapable de donner un mobile. « C'était pour faire chier le monde », a-t-il seulement répondu aux enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie de Strasbourg. « Un acte de crétinerie », résume la

« Un acte de crétinerie », résume la substitut du procureur

substitut, qui n'exclut pas d'autres interpellations dans les jours qui viennent. Un acte qui laisse en tout cas perplexes Gilbert Scholly, le maire de Barr, et l'ensemble de ses administrés. « Jamais nous n'aurions imaginé une chose pareille, explique-t-il. Après les premiers faits, nous avions pensé que des jeunes pouvaient en être à l'origine. Mais, après les explosions de la nuit du 31 décembre, nous nous sommes posés des questions. »

Le maire de Barr est d'autant plus étonné que jamais il n'a eu à se plaindre des quelque huit cents Turcs de la ville. Même l'auteur présumé des délits n'était connu, jusque-là, que pour des actes d'incivilité. Le seul souci de Gilbert Scholly est désormais d'éviter la stigmatisation d'une communauté très bien intégrée. « Cette population a sans doute aujourd'hui plus peur que la population française », reconnaît-il. Peur de l'amalgame, peur des représailles.

Ibrahim Deniz, quarante-sept ans, l'un des responsables de l'Association turcs de Barr, redoute, lui

aussi, que les actes délictueux de quelques-uns ne rejailissent sur l'ensemble de sa communauté.

« Je suis en France depuis trente-trois ans, j'ai fait toute ma vie ici, j'y ai construit ma maison, j'y élève mes cinq enfants, c'est mon pays, raconte-t-il. Quand je suis arrivé de Turquie, à l'âge de quatorze ans, j'ai même appris l'alsacien avant d'apprendre le français ; c'était pour moi la meilleure façon de m'intégrer, et je pense y être parvenu. Pourtant, avec ce qui vient de se passer, j'ai peur de la réaction des Barrais. Comment va-t-on me regarder demain au bar PMU où je vais tous les jours prendre mon café et lire mon journal ? Que va-t-on me dire ? »

M. Deniz ne décolère pas. « Notre imam nous a encore demandé, vendredi dernier, lors de son prêche, de veiller sur nos enfants, de faire en sorte qu'ils ne fassent pas de bêtises, mais ces imbéciles n'ont pas entendu le message et ils nous ont salis, regrette-t-il. Nous sommes tous en état de choc et nous condamnons fermement ce qui s'est passé, mais il nous faut maintenant éviter que cette affaire ne dérape. »

Dès qu'ils ont su que plusieurs des leurs étaient impliqués dans la série d'explosions, les Turcs de Barr se sont téléphoné pour savoir ce qu'il fallait faire. Les discussions se sont prolongées à la Brasserie de la Poste, leur lieu de rendez-vous habituel. D'autres réunions sont prévues dans les jours qui viennent, avec toujours la même consigne : rester discret, ne rien faire qui puisse attiser un sentiment antiturc. « Surtout, ne pas répondre à la provocation si jamais il devait y en avoir, insiste Ibrahim Deniz. Nous avons répété à tous nos compatriotes ce que nous leur disons depuis toujours dans notre association : pour recevoir, il faut donner le maximum. C'est ce que j'enseigne à mes enfants, c'est ce que tous les parents devraient enseigner, mais il faut croire que certains ont une autre façon de voir les choses. »

Acacio Pereira

DISPARITIONS

■ **Mgr MATTIA PEI SHANGDE**, évêque clandestin de Pékin et de la province du Hebei, est mort lundi 24 décembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Depuis avril, il était assigné à résidence; des policiers le surveillaient à l'hôpital de Shengxing, où il avait été admis. Mgr Pei avait été consacré évêque en 1980, après avoir enduré dix ans de travaux forcés. Deux Églises catholiques coexistent en Chine. L'une « patriotique », qui a fait allégeance aux autorités chinoises et compte environ 4 millions de fidèles; l'autre, clandestine, qui est restée fidèle à Rome après la rupture des relations entre le Saint-Siège et la Chine communiste en 1951.

■ **PAUL HUBSCHMID**, acteur suisse-allemand connu pour ses rôles de séducteur dans le cinéma et le théâtre allemand d'après-guerre, est mort mardi 1^{er} janvier à Berlin. Né le 20 juillet 1917 à Aarau (Suisse), il avait été surnommé « le plus bel homme du cinéma allemand ». Au cinéma, Paul Hubschmid a tourné dans plus de cinquante films, dont certains à Hollywood entre 1948 et 1953; il a notamment tenu le rôle principal dans les deux derniers films de Fritz Lang, *Le Tigre du Bengale* (1958) et *Le Tombeau hindou* (1959), avant de partager la vedette avec Michael Caine dans un film d'espionnage de Guy Hamilton, *Mes funérailles à Berlin* (1966), puis avec Catherine Deneuve dans *Manon 70* de Jean Aurel (1968). Au théâtre, Paul Hubschmid avait surtout été l'interprète du professeur Higgins dans l'adaptation allemande de la célèbre comédie musicale anglaise *My Fair Lady*, assurant plus de deux mille représentations à Berlin, Vienne et Munich et s'attirant les louanges de la critique.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 29 décembre 2001 sont publiés :
● **Budget** : la loi de finances pour 2002, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant ; la loi de finances rectificative pour 2001, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant ; plusieurs décrets portant répartition des crédits ouverts par ces lois de finances.
● **RMI** : un décret portant revalorisation de l'allocation de revenu minimum d'insertion.
● **Accord international** : un décret portant publication de la convention d'établissement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise, signé à Lomé le 13 juin 1996.
Au *Journal officiel* du dimanche 30 décembre 2001 sont publiés :
● **Congé de paternité** : trois décrets d'application relatifs au congé de paternité.
● **Prestations sociales** : un décret relatif au montant de l'allocation d'insertion et de l'allocation de solidarité spécifique.
● **Gardiens d'immeubles** : un décret rendant obligatoire la présence d'un gardien pour cent logements dans certains immeubles d'habitation.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Dominique de Combles de Nayves, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé ambassadeur en Hongrie, en remplacement de Paul Poudade, par décret publié au *Journal officiel* du 29 décembre 2001.

[Né le 13 septembre 1954 à Paris, Dominique de Combles de Nayves entre par concours au Quai d'Orsay en 1976, où il sert à la direction des affaires économiques et financières, puis à la direction d'Asie-Océanie, avant d'être nommé, en 1981, conseiller technique au cabinet de Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Après l'ENA (1983-1985), il intègre la Cour des comptes. Il a été notamment directeur du cabinet d'Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, puis ministre de la coopération et du développement, puis de Marcel Debarge, son successeur (1990-1992), avant d'être consul général à Québec (1994-1996), puis chef du service des affaires francophones à la direction générale des affaires politiques et de sécurité au ministère des affaires étrangères (1996-1997). Depuis juin 1997, Dominique Combles de Nayves était membre du cabinet d'Alain Richard, ministre de la défense, successivement conseiller diplomatique, directeur du cabinet civil et militaire de juin 1998 à juin 2001, puis conseiller.]

AGRICULTURE

Monique Saliou, conseillère référendaire à la Cour des comptes, a été nommée directrice du cabinet de Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Elle remplace Alain Berger, qui a été nommé inspecteur général de l'agriculture.

[Née le 3 mars 1952 à Talence (Gironde), Monique Saliou est ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée d'histoire et ancienne élève de l'École nationale d'administration (1987-1989). Elle a commencé sa carrière comme professeur dans l'enseignement secondaire (1976-1985), puis a intégré la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA en 1989. Elle a notamment été affectée au Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères, puis à la direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (1990-1996), avant d'être nommée secrétaire générale du comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics et rapporteur à la commission sur la transparence financière de la vie politique (1997-1998). Quand Jean Glavany devient ministre de l'agriculture et de la pêche en octobre 1998, Monique Saliou entre à son cabinet comme conseillère technique chargée des affaires budgétaires et financières ; elle était devenue directrice adjointe du cabinet en février 1999.]

RELIGIONS

Le Père Bruno Cadoré a été élu prieur provincial des dominicains de la Province de France vendredi 28 décembre 2001. Il succède au Père Eric de Clermont-Tonnerre, élu en 1993. La Province de Toulouse a elle aussi élu son nouveau provincial, **le Père Jean-Pierre Arfeuill**. En France, l'ordre des dominicains est divisé en deux provinces : celle de Toulouse, qui compte 170 membres, et celle de France, qui a fusionné en 1997 avec la Province de Lyon et compte désormais 450 membres. [Né le 14 avril 1954 au Creusot (Saône-et-Loire), Bruno Cadoré est issu d'une famille d'origine antillaise. Il a fait profession dans l'ordre des prêcheurs (dominicains) le 13 septembre 1986 et a été ordonné prêtre le 3 octobre 1992. Médecin de formation et théologien moraliste, il est professeur agrégé d'éthique médicale et directeur du Centre d'éthique médicale de l'Institut catholique de Lille. Le Père Bruno Cadoré est prieur du couvent des dominicains de Lille.]

[Né le 2 décembre 1938 à Brazis (Tarn), Jean-Pierre Arfeuill a fait profession dans l'ordre en 1957 et a été ordonné prêtre en 1963. Théologien et psychologue, le Père Jean-Pierre Arfeuill est prieur du couvent de Bordeaux depuis 1996.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naisances

Abel BOURBOUZE

est né à Paris, le lundi 31 décembre 2001, à 20 h 21.

Cécile Graindorge et Gricha Bourbouze,
2 bis, villa de l'Ermitage,
75020 Paris.

– Quelle belle fin d'année 2001 !
Voici qu'est arrivé

M. Clément,

né le 31 décembre.

Félicitations à
Mathilde ZYLBERBERG
et
David SARFATI.

39, rue Stendhal,
75020 Paris.

– Esther et Doron,
Noam et Ella Carmi,
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Maya,

le lundi 31 décembre 2001, à Amiens.

Décès

Adèle

nous a quittés.

Son petit cœur s'est arrêté le dimanche 30 décembre 2001.

Sophie et Jérôme et Amaury Arnaud, ses parents et son frère,
Philippe et Monique Planckeel,
Michel et Jacqueline Arnaud,
ses grands-parents,
M^{me} Hondemarcq,
son arrière-grand-mère,
Patrick et Brigitte Planckeel,
Sylvie et Gérard Grujon,
Gilles et Claire Arnaud,
Françoise et Olivier Beherec,
et leurs enfants,
ses oncles, tantes et cousins,
Et toute la famille,
lui diront adieu au cours d'une messe à l'église de Warhem (Nord), le vendredi 4 janvier 2002, à 10 h 30.

– Lauzès (Lot).

M. Jean-Claude BÉLIBIO,
son époux,
Sylvie, Henri et Isabelle,
ses enfants,
Elsa, Jean-Pierre et Anthony,
ses belle-fille et gendres,
Manuela, Anna, Thomas, Sofia, Kim,
Louis, Elisha et Noam,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jean-Claude BÉLIBIO,
née **Anne-Jacqueline MUSY**,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général honoraire
de l'équipement,
ancien maire de Lauzès,

survenu le 1^{er} janvier 2002, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 4 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Germain de Lauzès.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

« *Le soir, le Seigneur leur dit :
Passons sur l'autre rive...* »
Marc IV-35.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Mme André Courat, son épouse,
M. François Courat, son fils,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André COURAT,
sous-directeur honoraire
à la Caisse des dépôts et consignations,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 31 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Marcel Martinez, son époux,
Françoise Delanne, sa mère,
Maud et Patrick Joulain, ses enfants,
Louise et Noé,
ses petits-enfants,
Claire Judde de Larivière, sa fille,
Les familles Martinez, Scholle, Abdelkrim-Delanne, Delanne, Boutin, Judde de Larivière,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Hélène DELANNE-MARTINEZ,

le 1^{er} janvier 2002, après un courageux combat contre la maladie.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 3 janvier, à 14 heures, au cimetière de Banyuls-dels-Aspres.

13, rue des Fleurs,
66300 Banyuls-dels-Aspres.

– Mme Jacqueline Delattre, née Bretteville,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Yves DELATTRE,
président-directeur général
de France Transfo,

survenu le 23 décembre 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nicole Houel, née Ducouso,
son épouse,
Alain Houel,
Bernard et Nicole Houel,
Michèle Paley,
ses enfants,
Sophie, Adrien, Florent, Guillaume, Caroline,
ses petits-enfants,
Paul et Suzanne Bovis,
Christiane Goirand,
ses sœurs,
Toute la famille,
Et ses proches,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès du

docteur Guy HOUEL,
médecin-chef de la marine (H),
ancien expert de l'OMS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaillé de la France libre,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 29 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 3 janvier 2002, dans l'intimité familiale.

254, ancien chemin de la Valette,
83200 Toulon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Simonne PONS,
chevalier dans l'ordre du Mérite,

survenu le 1^{er} janvier 2002, dans sa soixante-dix-neuvième année, en son domicile parisien.

Suzanne Pons,
15, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.

– Jacqueline Ancelot, sa fille,
Paul Beaujean, son petit-fils,
Jean-Yves Beaujean, son gendre,
Ses amis français et polonais
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Anna POSNER,
traductrice littéraire,
combattant volontaire de la Résistance,
déportée à Auschwitz,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
titulaire de l'ordre du Mérite culturel
de Pologne,

décédée le 27 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Suivant sa volonté, son corps a été donné à la médecine.

5, rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris.

– Jean-Pierre et Françoise Raison, leurs enfants et petits-enfants,
Françoise-Raphaëlle Raison, Madeleine Bellafante et ses enfants,
Henri Raison, sj,
Denis et Nadia Raison, et leurs enfants,
Les familles Bouissou, Caron, Raison et Xambu,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Paul RAISON,
agrégré de l'Université,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et parent,

le 1^{er} janvier 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques, à Paris, et l'inhumation dans le caveau familial, à Douai, auront lieu dans l'intimité.

Un office religieux sera célébré ultérieurement.

12, rue de Babylone,
75007 Paris.

– Lyon.

Jean-François Sestier,
Simone Majerowicz,
Lia et Jessica,
Rosine Sestier,
Roger Sestier,
Hélène et Jacques Majerowicz,
Muriel Majerowicz,
ont le regret de faire part du décès de

Raphaël SESTIER,

survenu le 1^{er} janvier 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les funérailles auront lieu le samedi 5 janvier 2002.

– Jacqueline Varier-Gandois, son épouse,
Eve, Juliette et Hadrien Varier, ses enfants,
Lucie et Albert Varier, ses parents,
Claude Mouton-Varier, sa sœur,
Michel Varier, son frère,
Irene Gandois, sa belle-mère,
remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur cher

Pierre VARIER,

survenu le 15 décembre 2001, à l'âge de cinquante-trois ans.

– L'UFR de psychologie de l'université Paris-VIII.
Le laboratoire Cognition et activités finalisées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Renan RABARDEL-SAMUÇAY.

Ils n'oublieront pas la chaleur de son sourire, sa rectitude intellectuelle et son si grand courage. Il s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

– La direction scientifique du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS
s'associe à la douleur de la famille et des amis de

Jacques CAUVIN,
directeur de recherche émérite CNRS,
membre du Gremmo.

Condoléances

– Mme Nanouchka de Creisquer, épouse de Yan de Creisquer, mère d'Hélios et d'Orphée,
présente ses sincères condoléances à la famille Gosset-de Creisquer.

Remerciements

– Mme Maryse Lachkar, M. et Mme Alain Lachkar, et leurs enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Isidore LACHKAR,

vous adressez leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 4 janvier 1999,

Camille FABRÉGUET

nous a quittés.

Ayez une pensée pour elle.

– Il y a trois ans, nous quittait

Gérard RIPPE.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Dix ans, le 6 janvier 1992,

Cécile STORA

nous quittait.

Claire, Raphaël, Benjamin, ne l'oublions pas.

Colloques

Métamorphose de l'argent, un cycle de deux colloques organisés par la Bibliothèque publique d'information au Centre Pompidou :
« **Zola et l'argent** », les 11 et 12 janvier 2002, de 11 heures à 18 heures, avec Jean-Pierre Sakoun, Colette Becker, Antonia Fonyi, Philippe Hamon, Hélène Gomart, Jean-Louis Cabanès.
Jean-Yves Mollier, Alain Pagès, Jacques Noiray, Jean-Joseph Goux.
« **L'Argent** », métaphores et mutations les 1^{er} et 2 février 2002, de 11 heures à 19 heures. Petite salle, niveau – 1 du Centre Pompidou (Entrée libre en fonction des places disponibles), programme sur demande au 01-44-78-43-06.

Conférences

Vendredi 4 janvier 2002, de 20 h 15 à 21 h 30.
« **Quelles résolutions pour un futur meilleur** » ?
Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Cours

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique.
Labo NB, l'art du tirage NB, analyse de l'image, réflexion.
Atelier recherche et création,
pH. Neutre.
Tél. : 01-43-61-47-60.

Formations informatiques à domicile (prise en main matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro. Une équipe de formateurs et de techniciens à votre service en Ile-de-France.
ALDISA.
Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90.

Communications diverses

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle
Dialogue biblique :
« **Le Loup et l'Agneau** », avec Claude Cohen-Boulakia, Pierre Gibert, Jacques Goldberg, Tobie Nathan, Daniel Sibony, Shmuel Trigano, Yves Charles Zarka.
Dimanche 13 janvier (9 h 30 - 18 heures). Amphithéâtres Guizot (matin) et Descartes (après-midi). Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e. (PAF.) Renseignements : 01-53-32-88-55.

Soutenances de thèse

– M. **Sandy Campart** a soutenu sa thèse de doctorat « **Du laboratoire à la salle des marchés, la valorisation boursière de l'innovation dans l'industrie pharmaceutique** », le lundi 17 décembre 2001, à l'université du Havre.
Le jury, composé de M. Robert Ferrandier, de l'université de Caen, M. Bernard Haudeville, de l'université Aix-Marseille-III, M. Paul-Jacques Lehmann, de l'université de Rouen, M. Dominique Plihon, de l'université Paris-XIII, et de M. Pierre-Bruno Ruffini, de l'université du Havre, lui a octroyé la mention Très Honorable avec les félicitations à l'unanimité ainsi qu'une recommandation pour le prix de thèse.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES , ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondedepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Condoleezza, l'ombre de « W »

AVANT le 11 septembre, c'était la personne la plus intéressante à la Maison Blanche. Sa présence à ses côtés et son amitié avec lui avaient même pour effet de rendre intéressant George Bush lui-même. Deux jours avant les attentats de New York et de Washington, la volumineuse édition dominicale du *Washington Post* consacrait la couverture de son magazine en couleurs à Condoleezza Rice, photographiée dans la galerie qui longe la roseraie du palais présidentiel. « La fierté et le préjugé », disait le titre, annonçant un article superbe sur l'enfance de la conseillère à Birmingham, dans la plus raciste des villes du Sud raciste.

Richard Cheney se remettait alors difficilement de la perte de la majorité au Sénat – que le vice-président préside – et d'un infarctus qui n'était pas le premier ; Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, était empêtré dans une réforme des forces armées bien mal partie ; le secrétaire d'Etat, Colin Powell, semblait en sérieuse perte de vitesse. Et personne ne voyait très bien où allait la présidence de « W » Bush. Les attentats, le danger terroriste, la guerre déclarée contre les réseaux islamistes ont « défini la présidence », comme disent les commentateurs, et rétabli les perspectives.

Le vice-président est redevenu l'homme le plus important après le président et auprès de lui. Donald Rumsfeld, mauvais ministre de la défense, s'est révélé un excellent ministre de la guerre, selon l'intellectuel conservateur William Kristol, dont chacun a répété la formule. Colin Powell a pu déployer son expérience des relations internationales et son savoir-faire diplomatique pour créer les conditions politiques de la guerre déclarée par les Etats-Unis contre le terrorisme.

La conseillère pour la sécurité nationale s'est effacée derrière le président, qui lui doit sans doute une bonne part du leadership dont il a fait preuve dans cette période. C'est elle qui le tient informé, tout au long de la journée, des événements militaires et diplomatiques. Elle a le premier contact, chaque matin, à 7 h 15, avec Rumsfeld et Powell, par téléconférence. Elle prépare la réunion quotidienne du Conseil national de sécurité, que préside George W. Bush et dont sont membres le vice-président (présent en personne ou par vidéo), les ministres des affaires étrangères et de la défense, le directeur de la sécurité intérieure et le directeur de la CIA.

Une seconde réunion de ce groupe a lieu en fin d'après-midi, avec davantage d'utilisation de la vidéoconférence mais sans le président ; c'est la conseillère qui la dirige. Outre ces rendez-vous fixes, elle voit son patron plusieurs fois dans la journée, éventuellement avec Richard Cheney lorsque celui-ci est présent, secrètement, à la Maison Blanche. Elle assiste à certains entretiens avec des chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers. Ses journées commencent à 5 heures, dans son appartement du Watergate, par une séance de gymnastique, et se terminent rarement avant 23 heures.

Michael McFaul, spécialiste comme elle de la Russie et professeur à l'université Stanford, où elle enseignait, estime que le rôle de Condoleezza Rice s'est accru depuis le 11 septembre. « Il ne fait pas de doute, pour moi, que la guerre telle qu'elle est menée doit beaucoup à sa façon de penser, parce que le président lui fait confiance », dit-il. Coit Blacker, directeur de l'Institut d'études internationales de Stanford, reconnaît les idées et le style de son ancienne collègue dans ce qu'il estime être le caractère « hautement réfléchi et maîtrisé » de la campagne contre le terrorisme, au-delà des seules opérations militaires en Afghanistan.

Il est difficile, pourtant, de repérer une décision ou un arbitrage dont on puisse dire à coup sûr qu'il porte sa marque. Le président ayant décidé, dès le 17 septembre, de ne pas attaquer l'Irak et de limiter l'action des forces armées à l'Afghanistan, on peut supposer que sa conseillère était de cet avis.



STEPHEN JAFFE/AFP

Elle aime l'intelligence, le pouvoir et l'argent. Elle est la conseillère pour la sécurité nationale du président George W. Bush. Elle s'appelle Condoleezza Rice. Portrait d'une inconnue toute-puissante

L'importance donnée à la relation avec la Russie, le sommet Bush-Poutine des 13 au 15 novembre, puis la décision récente de dénoncer le traité de 1972 sur la protection antimissile témoignent incontestablement du maintien de priorités chères à la spécialiste des relations américano-russes.

Le soutien apporté à Ariel Sharon et la méfiance envers Yasser Arafat, sensibles dans les déclarations de la Maison Blanche, sont probablement en accord avec ses vues. Cependant, comme elle veille, avec les autres *seniors* de l'équipe présidentielle, à éviter toute fuite et qu'elle donne l'exemple en ne s'exprimant jamais avant les arbitrages présidentiels, il est difficile de mesurer son influence.

Son rôle de conseillère ne l'empêche pas de participer de temps en temps aux émissions politiques du dimanche à la télévision. Titulaire d'un poste de rang ministériel, elle est l'un des responsables de l'administration habilités à expliquer l'action du président dans le domaine international. Les spectateurs de CNN ont pris connaissance, le 16 décembre, de sa nouvelle coiffure, adoptée à l'occasion de la soirée des prix du Kennedy Center, à laquelle elle assistait, deux semaines auparavant, avec le président et le Tout-Washington gouvernemental et diplomatique.

La coupe a retenu l'attention en raison de son caractère un peu décoiffé, pas très républicain, contrastant avec le style jusqu'alors uniformément conservateur de la conseillère. Dans le numéro d'octobre du mensuel *Vogue*, préparé avant le 11 septembre, elle était photographiée en robe longue près d'un pia-

no de concert. Condoleezza Rice ne s'interdit pas de plaire, mais si son charme du Sud semble faire l'unanimité de ceux qui la connaissent, c'est le moindre de ses atouts.

Cette femme de quarante-sept ans, née à Birmingham le 14 novembre 1954, s'impose par l'esprit et la force. Birmingham, en Alabama, était l'une des villes où la ségrégation atteignait une sorte de sommet dans l'ignominie. Les lois dites « Jim Crow », du nom d'un personnage de chanson burlesque, cantonnaient les Noirs dans certains quartiers, leur interdisant l'accès des restaurants et magasins des quartiers blancs, les obligeaient à s'enfermer à l'arrière des autobus, séparaient les fontaines, les quais de gare, les toilettes publiques.

LES écoles étaient bien sûr séparées, elles aussi, et lorsque le père de Condoleezza Rice, un enseignant et ministre du culte presbytérien, a voulu s'inscrire sur les listes électorales, le responsable du bureau de vote, un démocrate – les *Jim Crow democrats* dominaient alors le Sud –, lui a présenté un saladier rempli de haricots et demandé d'en dire le nombre. John Rice est revenu un autre jour, l'un des rares où le bureau était tenu par un républicain, qui l'a inscrit à condition qu'il s'enregistre comme républicain (aux Etats-Unis, un électeur s'inscrit comme démocrate, républicain ou indépendant).

Martin Luther King, arrêté après une manifestation, a écrit sa *Lettre de la prison de Birmingham*. C'est dans cette ville qu'une bombe placée par le Ku Klux Klan dans une église baptiste du quartier de Titus-

ville, où vivaient les Rice, a tué quatre petites filles de onze à quatorze ans le dimanche 15 septembre 1963. L'une d'elles, Denise McNair, était une camarade de classe de Condoleezza. La réprobation suscitée dans tout le pays par ce crime a aidé le président Lyndon Johnson à faire passer au Congrès, l'année suivante, la loi sur les droits civils.

Quelques jours après sa promulgation, John et Angelena Rice emmenaient leur fille dans un restaurant du centre-ville, afin de lui montrer ce qu'est la force du droit. Silence, fourchettes arrêtées à mi-chemin. Un maître d'hôtel s'approche et conduit les Rice jusqu'à une table. « Les gens se sont remis à manger, voilà tout », raconte-t-elle à la journaliste du *Washington Post*, Dale Russakoff, qui a deux ans de plus qu'elle et qui vivait, à la même époque, du côté blanc de Birmingham.

La famille est partie, en 1965, pour une autre ville de l'Alabama, Tuscaloosa, où le père avait été nommé principal de collège. En 1967, il devenait vice-chancelier de l'université de Denver, dans le Colo-

ma vie. – Oui mais, après tout, c'est notre argent. »

C'est alors qu'elle a suivi le cours de politique internationale d'un immigré tchèque qui n'était autre que Joseph Korbel, le père de la future secrétaire d'Etat de Bill Clinton, Madeleine Albright. « Ce fut le coup de foudre, dit-elle. J'ai découvert ma passion. J'ai appris le russe. Je suis devenue une spécialiste de l'Union soviétique. » Vingt ans plus tard, conseillère du premier président George Bush, elle accompagne en hélicoptère Mikhaïl et Raïssa Gorbatchev en visite aux Etats-Unis. « Je me suis dit que j'avais bien fait de changer de matière principale », confie-t-elle.

A vingt-six ans, Condoleezza Rice est assistante à l'université Stanford, à Palo Alto, en Californie, l'une des universités les plus prestigieuses des Etats-Unis, située au cœur de ce qui est en train de devenir la Silicon Valley. Par respect pour l'œuvre libératrice de Johnson, elle a voté démocrate à l'élection présidentielle de 1976. Trois ans plus tard, la naïveté du président Jimmy Carter lors de l'inva-

Le président George W. Bush, Donald Rumsfeld, secrétaire d'Etat à la défense, et Condoleezza Rice, le 13 décembre 2001 à la Maison Blanche.

qu'on lui demande ce qu'elle entend par là, elle parle pudiquement de son goût pour le café du samedi matin. Devenue une personnalité du monde politique autant qu'universitaire – elle sera nommée « prévôt » de Stanford, c'est-à-dire numéro deux, en 1993 –, elle entre aux conseils d'administration de la firme d'investissement Charles Schwab et du pétrolier Chevron, où elle retrouve George Schultz, ancien secrétaire d'Etat de Ronald Reagan.

CHEVRON ayant pour habitude de donner à ses nouveaux navires les noms de ses plus célèbres administrateurs, le tour de Condoleezza Rice était arrivé quand George Bush fils a décidé, en décembre 2000, de nommer conseillère nationale pour la sécurité celle qui avait été son principal instructeur en matière internationale pendant la campagne électorale. Ce rappel des liens, décidément multiples, entre la nouvelle administration et l'industrie pétrolière ne paraissait pas opportun. En mai, Chevron, un peu vexé, a accepté de « ressortir le pinceau », comme l'a dit un de ses dirigeants, pour changer le nom du navire.

Condoleezza Rice est une Noire républicaine. Elle aime l'intelligence, le pouvoir et l'argent. Elle n'aime pas la façon dont les démocrates considèrent ses semblables. « Je préfère être ignorée que prise en charge », dit-elle. Dans sa famille, résister au racisme était un combat personnel qui passait avant tout par le savoir. A Denver, quand un professeur a entrepris d'exposer une théorie sur la supériorité intellectuelle des Blancs, elle s'est levée pour lui lancer : « Celle qui parle le français, ici, c'est moi. Celle qui joue Beethoven, c'est moi. Je possède votre culture mieux que vous. Ce sont des choses qui s'enseignent. » Condoleezza Rice a beaucoup appris et beaucoup enseigné. Il est possible que les Américains commencent seulement à découvrir la leçon qu'elle porte en elle.

Patrick Jarreau

Condoleezza Rice n'aime pas la façon dont les démocrates considèrent ses semblables.

« Je préfère être ignorée que prise en charge », dit-elle. Dans sa famille, résister au racisme était un combat personnel qui passait avant tout par le savoir

rado. En 1969, à quinze ans, Condoleezza Rice, qui avait sauté deux années dans sa scolarité primaire et secondaire, entre dans cette université.

Petite-fille de pianiste, baptisée par sa mère par emprunt à une nuance musicale – *con dolcezza*, en italien : avec douceur –, elle joue du piano depuis l'âge de trois ans et veut devenir concertiste. « J'ai compris que je n'y arriverais pas et que je me dirigeais inexorablement vers l'emploi de pianiste de bar, racontait-elle il y a peu devant une association de femmes noires près de Washington. J'ai dit à mes parents : Je veux changer de matière principale. – Et pour faire quoi ? – Je ne sais pas. – Tu vas finir serveuse dans un Howard Johnson ! – Après tout, c'est

sion soviétique en Afghanistan l'effraie et la convainc de choisir Ronald Reagan en 1980.

En 1984, son ami Coit Blacker l'entraîne dans la première campagne d'un candidat à la candidature démocrate, Gary Hart, qui n'emporte pas la nomination. En 1986, elle rencontre le général Brent Scowcroft dans un dîner de spécialistes du contrôle des armements. Impressionné par cette « jeune pousse » qui pose les bonnes questions dans un univers d'hommes aux tempes grises, le général fera appel à elle quand il sera choisi comme conseiller pour la sécurité nationale, en 1989, par George Bush père.

Elle ne restera que deux ans à la Maison Blanche. En 1991, elle décide de « retrouver une vie », et, lors-

Homosexuels martyrisés

LA nouvelle est donnée en peu de mots par l'Agence France-Presse, sèche comme un verdict odieux. Trois Saoudiens reconnus coupables d'homosexualité – « sodomie, mariage entre eux et incitation à la pédophilie » – ont été décapités au sabre mardi 1^{er} janvier dans le sud du royaume. Alors que les Etats-Unis chassent les derniers talibans d'Afghanistan, la dépêche de l'AFP vient rappeler que le régime saoudien, l'un des principaux alliés de l'Amérique dans la région, est aussi fanatique que l'était celui du mollah Omar à Kaboul. Ce n'est pas un hasard si l'Arabie saoudite fut l'un des trois seuls pays à reconnaître l'Afghanistan des talibans et à le soutenir activement jusqu'aux attentats du 11 septembre. Riyad y défendait sa version de l'islam. C'est, sous le clinquant de modernité procuré par la rente pétrolière, celle d'un fondamentalisme obscurantiste. Il est presque aussi rétrograde que son pendant taliban, et beaucoup plus intolérant que ce qui se pratique dans l'Iran des ayatollahs.

Au prétexte que la Maison des Saoud est la gardienne des Lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, le royaume ne tolère pas la moindre liberté religieuse. Il dit appliquer strictement la loi islamique (la charia, qui n'en demande sûrement pas tant). Il pratique la torture, les amputations et la peine de mort (80 décapitations l'an passé). La dynastie des Saoud, pas toujours assurée de sa légitimité, achète sa tranquillité en donnant des gages à une hiérarchie religieuse wahha-

bite tenante d'une des versions les plus intégriste de l'islam. Et la société saoudienne est ainsi en proie à une manière de schizophrénie collective : tout est permis qui reste caché mais toute liberté affichée condamnable. Cela s'appelle aussi l'hypocrisie.

L'islam condamne l'homosexualité. Mais dans nombre de pays arabes, comme jadis en Europe, l'homosexuel est un formidable bouc émissaire. A la mi-novembre au Caire – qui fut longtemps un havre de tolérance –, vingt-trois Egyptiens accusés d'homosexualité ont été condamnés à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison ferme. Tous ont dit avoir été « maltraités » durant l'instruction. Tous, condamnés devant la Haute Cour de sûreté de l'Etat, ont été offerts en pâture aux photographes de la presse locale. Amnesy International les a adoptés comme prisonniers de conscience. Car ils sont des prisonniers politiques, victimes du jeu de balance auquel se livre le président Hosni Moubarak : réprimer durement les islamistes, mais, de temps en temps, leur donner aussi des gages – en organisant avec éclat un procès public de l'homosexualité...

Il n'y a pas ici de relativisme religieux ou culturel qui vaille. Les condamnations de l'homosexualité y sont politiques. Elles y sont largement réprouvées par des populations sereinement tolérantes. Elles en disent beaucoup plus sur l'état de la plupart des régimes arabes : peu démocratiques, en mal de légitimité, accumulant les échecs économiques, et donc en quête de boucs émissaires.

L'après-11 septembre : diaboliser n'est pas raisonner

Suite de la première page

Pourquoi a-t-on d'abord formé, entraîné, armé, ceux qu'on a finalement éliminés d'une pichenette, mais qui seraient toujours au pouvoir si Ben Laden n'en avait pas décidé autrement ? Pourquoi a-t-on laissé écrabouiller, avec nos propres armes, préalablement dispensées sans compter, l'insurrection populaire qui ébranla un instant le régime de Saddam Hussein ? Pourquoi l'Amérique a-t-elle soutenu à bout de bras, en Indonésie, la dictature « génocidaire » de Suharto, puis le régime massacreur de Nemeysi au Soudan (et l'on oubliera un instant Pinochet, Trujillo, Somoza et d'autres) ? Poser ces questions participe-t-il de quelque antiaméricanisme glauque ?

La seconde : les talibans n'étaient que des « tigres en papier » qui se sont enfuis au premier coup de feu : honnis par la population, ils se heurtaient à un puissant mouvement de résistance nationale. Dont acte. Dans ces conditions, était-il sensé, juste, pertinent, d'écraser villes et villages sous les bombes, au prix de centaines, de milliers peut-être, de victimes qui étaient des opprimés et non des oppresseurs, alors que, provisoirement au moins, les cliques de Ben Laden et du mollah Omar ont échappé, elles, au châtimeur ? Pourquoi occulter cette question ? Parce qu'elle fait mal ? Serait-il interdit de regretter que la victoire militaire ne se soit pas doublée, alors que c'était possible, d'un triomphe moral qui eût subjugué les pays d'islam ? Dressera-t-on la liste des cas où nous devons nous résoudre aux crimes de guerre ?

Comme BHL, je me réjouis de la victoire. Si un éléphant écrase un moucheron venimeux, je félicite l'éléphant. Mais de là à s'extasier ! Dira-t-on que la supériorité de la République (à laquelle je crois) découlerait d'une victoire de la France sur Monaco et celle du système fédéral d'un écrasement du Liechtenstein par l'Allemagne ? C'est aujourd'hui, en réalité, que l'après-11 septembre commence. Et l'issue dépendra moins de ce constat d'une victoire qui était certaine que de la capacité des démocraties à la transformer en une reconquête, qui, elle, reste très incertaine.

Etait-il sensé d'écraser villes et villages sous les bombes, au prix de centaines de victimes qui étaient des opprimés et non des oppresseurs, alors que les cliques de Ben Laden et du mollah Omar ont échappé, elles, au châtimeur ?

A cet égard, BHL touche juste – et son expression est heureuse – quand il note que le véritable affrontement qui décidera, en définitive, du sort des armes, est moins le pseudo-« choc des civilisations » que la contradiction qui oppose l'islam à l'islam. Non point tant, d'ailleurs, un islam nihiliste et fondamentaliste à un islam orthodoxe et conservateur (car le second, par ses compromissions, nourrit le premier), mais le cléricanisme islamique sous toutes ses formes à la laïcité dans l'islam.

Un choix s'imposera, nécessairement, entre le principe « d'unicité », forcément intolérante, qui gouverne aussi bien l'Arabie saoudite que le Pakistan, et le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui implique le découplage du croyant et du citoyen. Est-on beaucoup plus libre aujourd'hui à Riyad qu'à Kaboul ? Renouer avec l'enseignement d'Averroès, rêve BHL. Encore ne faut-il pas oublier que le courant moutazilite, au IX^e siècle, ne parvint à s'imposer provisoirement que par la terreur, parce que ce prérationalisme ne s'était pas émancipé du cer-

cle de la cléricature et que l'averroïsme, qui date, lui, du XI^e-XII^e siècle, fut, à cause de sa théorie des « deux vérités », condamné... même par les clercs de l'université de Paris ! BHL croit déceler un retournement. La défaite militaire des talibans aurait provoqué « un véritable appel d'air ». On assisterait à un début de débâcle de l'islamisme. Acceptons-en l'augure. Mais il ne suffit pas, pour saisir dans toute sa complexité une réalité brute de décoffrage, de la draper dans le papier peint de ses propres espérances et certitudes ; ni de recenser des propos de caciques cooptés. Que ressent la plèbe tandis que l'élite parle à l'élite ?

Souvenons-nous : la guerre du Golfe (et je fus, pour ma part, favorable à cette intervention) se solda apparemment par un triomphe sur toute la ligne. Bush *senior* en Indonésie, la dictature « génocidaire » de Suharto, puis le régime massacreur de Nemeysi au Soudan (et l'on oubliera un instant Pinochet, Trujillo, Somoza et d'autres) ? Poser ces questions participe-t-il de quelque antiaméricanisme glauque ?

Comme Bernard-Henri Lévy, je me réjouis de la victoire. Si un éléphant écrase un moucheron venimeux, je félicite l'éléphant. Mais de là à s'extasier !

11 septembre. Donc, ne pas se contenter de s'exposer aux sifflements métaphoriques des balles. Mais aller patauger dans la boue des bidonvilles du Caire, des cités casernes de Karachi et des cages à poules de Casablanca. Et écouter. Or il semble bien que ce qu'on y entend reste terrifiant. Au-delà de l'intégrisme. Moins un « ralliement à » qu'un « vomissement de »... Toutes les dénégations au service de toutes les rages. L'émergence d'un syncrétisme populiste qui mixerait fantasmagoriquement Pol Pot et Savonarole.

Ce qui sourd de ces espaces, à la fois marginalisés et surpeuplés, c'est que l'effroyable mythe Ben Laden (c'est pourquoi il vaudrait mieux s'en emparer vif que mort) dépasse des niveaux que n'avait jamais atteints, en Amérique latine, le culte du Che Guevara. Il serait suicidaire de ne pas se demander pourquoi. Entre le chef de gang né dans le luxe et les conditions objectives qui favoriseraient son culte pervers, on ne saurait établir aucun rapport de cause à effet : BHL le martèle, et il a raison. La secte assassine est le produit d'une dérive obscurantistocléricale, non de la tragédie palestinienne ou de la fracture sociale qu'aggrave la dynamique néolibérale. Mais entre ce culte et ces conditions objectives – l'exacerbation des déséquilibres géographiques, l'aliénation des peuples soumis à l'arbitraire de théocraties ou de militarocraties corrompues, la tragédie palestinienne, la calamiteuse gestion de la question irakienne – il y a, en revanche, un rapport direct évident.

La victoire américaine a renforcé les régimes dits « modérés » – en fait dictatoriaux – en place. Il y a, en effet, peu de chances de voir des masses fanatisées les submerger. On peut s'en réjouir. Mais l'on se trouve confronté à un dilemme intellectuellement insupportable : les dictatures ont nourri et nourrissent l'islamisme ; or, dans la plupart des pays musulmans où les démocrates laïcs assimilés à l'Occident ont été marginalisés, où le nationalisme progressiste a été éradiqué trop souvent avec notre complicité, les islamistes gagneraient, aujourd'hui, des élections libres. Sauf en Iran où l'expérience a déjà été faite. Mais en Palestine certainement. Responsabilité américaine ? (Qui a encouragé le prosélytisme saoudien ?) La réponse ne doit être ni automatique ni taboue.

Ici intervient la question de « l'antiaméricanisme ». BHL le traque et le criminalise. Mais sans un instant songer à le définir. On regrettera la non-scientificité de cette démarche. Faute de l'identifier précisément, on en fait alors une simple définition dépréciatrice d'une altérité dissidente. « *Rendez-vous, chez nous, de toutes les régressions depuis Maurras et Drieu* [et pourquoi pas Jean-Paul Sartre ?]... *attracteurs du pire... ce que chaque famille de pensée produit de plus nauséabond* », enrage l'auteur. De quoi s'agit-il ? Du rejet de la démocratie à travers la haine de la nation qui l'annonça, ce qui concernerait, alors, surtout

l'extrême droite ? En fait, la définition implicite de BHL (puisque'elle concerne chaque famille) semble beaucoup plus large.

Antiaméricanisme ? Faut-il ranger le grand Bertrand Russell dans cette catégorie ? Ou Charles Péguy ? Et Charlie Chaplin, Graham Greene, Herbert Marcuse, John Le Carré, Kenneth Loach et même le général de Gaulle ? Mais féliciter, en revanche, Pinochet, Videla, Castillo Armas, le roi d'Arabie saoudite ou l'ex-chah d'Iran, voire Silvio Berlusconi, de n'avoir jamais succombé à cette horrible tentation ? Il fut un temps où critiquer telle guerre coloniale vous assimilait à « l'anti-France » et où même un trotskiste pouvait être traité d'« antisoviétique » ! Continuité ? Réprouver, fût-ce radicalement, George W. Bush au nom de la philosophie de Roosevelt, appeler de ses vœux l'émergence d'un contre-modèle européen opposable aux lois d'airain du pancapitalisme anglo-saxon, se sentir hier solidaire des démocrates de Saint-Domingue ou du Guatemala et, aujourd'hui, des révoltés d'Argen-

phe pour les punitions qui tombent du ciel. On aura, certes, compris que je n'adhère pas totalement à l'analyse de BHL. Et alors ? Cela ne le dévalorise nullement à mes yeux ; ne rend pas sa philosophie « puante » ou « putréfiée ». Peut-être – qui sait ? – les événements lui donneront-ils raison.

La nouvelle diplomatie américaine (dont Sharon, Poutine, Moucharraf et les gérontes chinois ne peuvent que se féliciter) le plonge dans l'extase. Ce n'est pas un forfait. Il fait sienne la doctrine des ultras Montagnards de 1793 selon laquelle il est loisible d'exporter la démocratie à la pointe des baïonnettes. J'ai plutôt l'impression que la tentative napoléonienne d'imposer par les armes le code civil à l'Espagne eut un effet régressif. Mais c'est un vrai débat. D'ailleurs, Victor Hugo, qui donne apparemment des boutons à notre interlocuteur (il lui arrivait d'être anti-américain par amour de l'Amérique), acceptait tout à fait l'idée qu'on allât militairement délivrer les Polonais de la domination russe et les Serbes de la domination turque. Encore, si l'on entend réellement en discuter, convient-il de renoncer préalablement à l'invective, aux qualificatifs d'exclusion et à la néantisation a priori des arguments d'en face.

Or voilà que BHL, soudain, glisse sur une couche de verglas stalinien. « *On a peu entendu les "souverainistes",* écrit-il, *peu entendu les Le Pen et les Chevènement.* » Je récusé, comme BHL, les thèses souverainistes. Cela justifie-t-il un tel amalgame ? Oserait-on écrire : « *La cause musulmane bosniaque, ardemment soutenue par BHL et Ben Laden* » ? Ou : « *Les laudateurs de George W. Bush, de Bruno Mégret à Bernard-Henri Lévy* » ?

En effet, Chevènement a surpris son monde en tenant, y compris à la tribune de l'Assemblée, des propos qu'aurait presque pu cosigner BHL. Eh bien, cela démontre sa perfidie, son infamie, son intrinsèque perversité... de vipère lubrique ! Et BHL de poursuivre : « *Les intellectuels antiaméricains de service* [ça veut dire quoi, « de service » ? On croirait lire un édit de L'Huma des années 1950 !] *se sont prudemment tenus depuis trois mois à leur académique considération sur Dieu et son itinéraire et Hugo et son anniversaire.* » Autrement dit, Régis Debray et Max Gallo, ces lâches, épouvantables quand ils parlent et insupportables quand ils se taisent, coupables de ne pas avoir occupé la case que le manichéisme « BHLien » leur assigne, ont préféré dissimuler leur crapulerie derrière l'alibi de leurs travaux d'écriture (je découvre, du coup, avoir moi aussi participé de cette diversion).

Et voilà comment vous n'échapperez pas au Saint Office. Même votre façon de réciter le « *Notre Père* » témoigne de votre hérésie. Le souverainisme Taguieff a pétitionné en faveur d'Israël... cela prouve certainement son inconscient antisémitisme ! L'assainissement de la vie intellectuelle n'exige-t-il pas qu'on en finisse, une

Régis Debray et Max Gallo, ces lâches, épouvantables quand ils parlent et insupportables quand ils se taisent, coupables de ne pas avoir occupé la case que le manichéisme « BHLien » leur assigne

la culture américaine, y compris pour certaines de ses formes feuilletonesques les plus contestées, m'ont rendu très réticent à l'égard du concept d'« exception culturelle ». Mais pourquoi devrais-je diaboliser ceux qui ne partagent pas cet engouement ou entendent soustraire leur spécificité identitaire à un hégémonisme normatif et uniformisateur. Diaboliser... De quoi s'agit-il d'autre, lorsqu'on jette systématiquement dans la controverse des mots tels que nauséux, nauséabond, moisi, abject, immonde, glauque ? Si toute différence ou divergence s'apparente à de la « pourriture », le débat intellectuel tourne nécessairement au procès d'inquisition. Le constat de la charogne appelle purification par les flammes.

Nous touchons là à l'essentiel – qui m'a incité à rédiger cette réplique. Je passe sur l'affirmation abracadabrantesque : « *Le 11 septembre, s'annonçait la paix avec Israël* » ! ; sur l'affirmation pour le moins osée selon laquelle « *les Etats-Unis ont rompu avec l'idéologie de la guerre zéro mort* », sur l'apparente fascination du philoso-

fois pour toutes, avec cette rhétorique de démonisation – et de fascisation – de la mal-pensance qu'exaspèrent parfois des tribalismes claniques ?

Il se trouve que j'adhère à la déconstruction de la dérive intégriste que BHL a remarquablement développée dans son ouvrage *La Pureté dangereuse* ; son refus d'exonérer, en Algérie, le fascisme vert de ses crimes, fut plus que méritoire (même s'il s'est convaincu tout seul qu'en Bosnie l'internationale islamiste soutenait... la partie serbe). Comme lui, nous avons idéalisé Massoud et l'Alliance du Nord ; comme lui, nous avons anticipé une victoire d'autant plus totale et rapide que la cause nous apparaissait, malgré les déplorables méthodes utilisées, profondément juste. Mais nous refusons le terrorisme qui nous interdirait – au risque d'être cloués au pilori par les centurions de la caste dominante – ne serait-ce que de murmurer que nous commençons à avoir quelques doutes...

Jean-François Kahn

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

CONSOMMATION L'arrivée de l'euro dans les porte-monnaie des Français sonne la fin de l'armistice sur la tarification bancaire. Plus rien n'empêche les banques de faire évo-

luer la facturation des chèques ou de rémunérer les dépôts. ● UN RÉGLEMENT EUROPÉEN va obliger les banques à aligner le coût des retraits aux distributeurs et des paiements par

carte dans les pays de la zone euro sur les prix pratiqués en France, à partir du 1^{er} juillet, ce qui va compliquer la question de la redéfinition des tarifs. ● AVANT LA FIN DE LA DOU-

BLE CIRCULATION des euros et des francs, aucune banque ne veut se prononcer sur ce dossier, qui devra pourtant être rapidement ouvert. Quant au gouvernement, il entend

temporiser jusqu'à l'élection présidentielle. ● L'APPEL À LA GRÈVE, mercredi 2 janvier, suivi par 15 % des salariés de banque au niveau national, n'a pas paralysé les agences.

Avec l'euro, les banques françaises vont devoir revoir leurs tarifs

L'arrivée des nouvelles pièces et billets met fin à l'exception française de non-rémunération des dépôts en francs en contrepartie de la gratuité des chèques. Les établissements financiers refusent d'évoquer publiquement le dossier, mais préparent une refonte complète de leurs prix

« L'ARRIVÉE de l'euro dans les porte-monnaie a sonné la fin de l'armistice sur la tarification bancaire », soupire Benoît Jolivet. Pour le secrétaire général du Conseil national du crédit et du titre (CNCT), qui a présidé longuement la Commission Jolivet, chargée en 1999 et 2000 de trouver un terrain d'entente entre banquiers, associations de défense des consommateurs et pouvoirs publics sur les questions des tarifs bancaires et du service bancaire de base, le bras de fer qui va se jouer pour remettre à plat le prix des services bancaires (chèques, cartes bancaires, retraits en France et à l'étranger, rémunération des dépôts) sera serré.

S'il y a peu de chances que le débat s'éclaircisse avant le 17 février, les banquiers étant trop mobilisés jusqu'à cette date par la double circulation des euros et des francs, rien ne l'empêchera de resurgir très vite ensuite. N'ayant pas réussi à imposer la tarification des chèques avant juin 2001, début de la période de préparation intense à l'euro, les banques ont mis le dossier en sommeil jusqu'à la fin de la transition monétaire. Mais dès la fin du mois de février, rien ne les empêchera plus de remettre à plat leurs tarifs, pour les rendre plus conformes à ce qu'ils estiment être la logique européenne.

De fait, plusieurs facteurs les

poussent à bouger. Le premier est l'avènement de l'euro fiduciaire qui supprime les dernières ambiguïtés juridiques à la levée du ni-ni, le dogme qui veut qu'on ne rémunère pas les dépôts en francs qui dorment sur les comptes bancaires, mais qu'en contrepartie les chèques ne soient pas payants. Une banque peut désormais rémunérer les comptes courants de ses clients, comme c'est déjà l'usage dans les autres pays de la zone euro. Elle pourrait leur demander en contrepartie une commission de traitement des chèques, au-delà d'un certain quota mensuel.

VERS UNE ÉVOLUTION RAPIDE

Deuxième facteur, le parlement européen a adopté, en décembre 2001, un règlement visant à harmoniser les transactions transfrontalières dans la zone euro et notamment à aligner la tarification des retraits ou paiements par carte bancaire nationale effectués à l'étranger sur les opérations nationales, à compter du 1^{er} juillet 2002. Or, « les banques françaises sont aujourd'hui les seules avec les Néerlandaises à ne pas facturer les retraits dans les distributeurs automatiques de leurs pays, quels qu'ils soient », explique la Fédération bancaire française (FBF), qui s'interroge sur les conditions de mise en œuvre du nouveau règlement européen : « Quand un

client français fera un retrait dans une banque allemande, celle-ci se retournera vers la banque du client français en lui facturant une commission d'utilisation de son distributeur et du réseau. La banque française devra acquitter cette commission sans pouvoir la répercuter à son client. C'est de la vente à perte. »

Enfin, un troisième élément militait pour une évolution rapide de la tarification bancaire : un amendement, adopté fin 2001, applicable dès ce mois de janvier, impose aux banques davantage de transparence dans la tarification, interdisant notamment les ventes liées. Chaque produit ou service inclus dans les fameux packages bancaires

– ces regroupements de services devenus incontournables – doit être accessible individuellement. Comment les banques et La Poste procéderont-elles pour lancer cette réforme, qui oblige à revoir toute la grille des tarifs bancaires ? Le secret est farouchement gardé.

Le Monde a interrogé cinq grands établissements de la place (BNP Paribas, Crédit agricole, Crédit lyonnais, la Société générale et La Poste) sur les évolutions tarifaires envisagées. Aucun d'entre eux n'a accepté de retourner le questionnaire. Ils affirment que l'euro les mobilise à 100 % et que le sujet n'est donc pas d'actualité, voire que le dossier n'a pas été réouvert depuis

l'échec des discussions de la Commission Jolivet, il y a plus d'un an. Daniel Bouton, président de la Société générale, nous a fait savoir que sa « seule préoccupation est de servir les clients le mieux possible, dans cette période de double circulation monétaire ».

UNE RÉFORME COMPLEXE

Toutefois, la tarification étant au cœur de la stratégie commerciale, ce discours est difficile à croire. La complexité de la réforme à venir explique sans doute qu'aucun établissement ne puisse encore avoir de projet précis. Aucune banque n'accepte de lever le voile sur ses réflexions, notamment sur les conditions dans lesquelles elle envisage de faire payer les chèques, de facturer certains retraits, de modifier les tarifs des cartes bancaires, ou encore de rémunérer les dépôts. Le discours de la FBF est, à dessein, très vague, rappelant simplement deux principes : « harmonisation européenne » – ce qui peut se traduire par chèques payants et facturation des retraits aux distributeurs autres que ceux de la banque qui a émis la carte – et « transparence ».

Les banques sont d'autant plus discrètes qu'elles ne souhaitent pas se communiquer leurs projets, ni se concerter. Condamnées l'an dernier pour entente illicite sur les crédits immobiliers à la plus grosse

amende jamais infligée par le Conseil de la concurrence (152 millions d'euros), elles sont depuis extrêmement prudentes.

La communauté bancaire sait, en outre, que tout projet de changement se heurtera à un contexte difficile. « Le climat entre les banques, le gouvernement et le Parlement n'a jamais été aussi mauvais. Les banques ont le sentiment que les pouvoirs publics sont systématiquement contre elles », affirme un observateur. Le premier ministre, Lionel Jospin, a été l'un des plus fervents défenseurs à Bruxelles de l'accord adopté sur les paiements transfrontaliers, tout en sachant que cet accord pénaliserait les banques françaises. Le gouvernement s'est ensuite montré favorable à l'inscription dans la loi de diverses dispositions renforçant la protection des consommateurs.

Interrogé sur Europe 1, dimanche 30 décembre 2001, Laurent Fabius, le ministre des finances, a répondu « qu'il n'y avait aucune raison que les chèques soient payants, ils sont donc gratuits en France, et j'espère que ça se poursuivra ». Au final, l'hypocrisie générale entourant la sortie du « ni, ni » bancaire risque de nuire au consommateur, qui aurait tout à gagner d'un débat ouvert et transparent sur le sujet.

Sophie Fay et Anne Michel

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN HUARD

1 Vous êtes président de Conso France, qui regroupe six associations de consommateurs. Sur la rémunération des comptes et la tarification des chèques, la règle du « ni-ni » (ni l'une ni l'autre) va-t-elle être remplacée en 2002 par celle du « et-et » ?

Il y a d'autres options. Les gens ne paient pas les transactions par carte bancaire ou par chèque, et il n'entend pas le faire à l'avenir. Si les banques l'instaurent, il y aura un retour massif du fiduciaire, et les banques devront s'adapter, compte tenu de la nouvelle facilité à l'échelle européenne des paiements en espèces. Quant à la rémunération des comptes, les banques peuvent en théorie la mettre en place, mais elles ne semblent pas disposées à le faire.

De toute façon, on est dans un système hypocrite : on dit que les transactions par cartes bancaires ou par chèques sont gratuites en France, mais les banques compensent par des surcoûts sur les commissions d'autres services, comme les crédits de consommation, qui sont les plus chers d'Europe.

2 Ces interrogations pointent-elles de nouveau par un hasard du calendrier ou sont-elles liées à l'arrivée de l'euro ?

L'euro va obliger le système à évoluer et provoquer une remise à plat des modes de transaction. L'offre bancaire va s'europaniser rapidement, on ne va pas rester sur une base nationale. Les banques françaises sont moutonnaires, il faut que l'une bouge pour que les autres suivent. C'est un système particulièrement lourd. Les démarches pour changer de banque, par exemple, sont longues.

3 Peut-on s'attendre à davantage de concurrence ?

Dans un premier temps, la question est de savoir si la concurrence à l'échelle européenne va déboucher sur des offres bancaires différenciées, ou uniformes comme elles le sont actuellement. Il y a un risque de segmentation des clientèles. A moyen terme, je suis persuadé que l'on va observer de nouveaux mouvements de fusions et d'acquisitions en Europe. Une grande bataille bancaire se prépare. Et ma crainte est que les fusions ne réduisent la concurrence.

Propos recueillis par José Barroso

De nombreuses tentatives depuis quinze ans

Depuis près de quinze ans, les banques cherchent à imposer le chèque payant, mais elles ont toujours dû y renoncer face aux réactions très hostiles des consommateurs, relayés par la classe politique. Le chèque est le moyen de paiement préféré des Français, qui émettent à eux seuls 70 % des chèques de la zone euro. Peu à peu, les paiements par carte progressent, mais les chèques conservent la primauté parmi les clients modestes. La dernière tentative des banques de tarifier les chèques date de 2001. Révélée par le quotidien *Le Parisien* le 29 septembre 2000, l'information a déclenché un tollé. Le ministre des finances, Laurent Fabius, ayant réitéré son soutien à la gratuité des chèques, puis le député MDC Georges Sarre ayant fait adopter par la commission des finances de l'Assemblée nationale, en avril 2001, une proposition de loi sur ce thème, les banques ont renoncé à ce projet avant l'arrivée de l'euro fiduciaire, signant un armistice de plus d'un an, qui vient de prendre fin.

Les consommateurs britanniques et français sont parmi les mieux traités

L'Europe en ordre dispersé

TARIFICATION POUR LES RETRAITS DANS LES DISTRIBUTEURS, FIN 2000		
Pays	Retraits à l'intérieur du marché national (Cartes de débit)	Retraits (1) transfrontalier intra zone euro
ZONE EURO		
FRANCE	0 euro	3,79 %
ALLEMAGNE	0 euro dans la banque du client ou alliées 1 % (min. 2 à 2,5 euros) dans les autres banques	5,30 %
BELGIQUE	0,12 euro	3,87 %
ESPAGNE	0 euro dans la banque du client 0,30 à 3 euros dans les autres banques	3,75 %
IRLANDE	0,26 euro	1,64 %
ITALIE	0 euro dans la banque du client 0,50 euro dans les autres banques	4,80 %
PAYS-BAS	0 euro	3,92 %
ROYAUME-UNI (2)	0 à 2,30 euros	-

(1) : montant moyen constaté pour un retrait de 100 euros. (étude menée en mai 2001 dans les onze pays de la zone euro, Grèce exclue).
(2) : pas de cotisation annuelle.

Source : Cartes bancaires Source : Commission de l'UE

créditeur est inférieur à 150,25 euros. La commission est ramenée à 15,03 euros si le solde est compris entre 150,25 euros et 1803,04 euros. Elle tombe à 13,52 euros par semestre pour un solde supérieur. S'y ajoute des frais

de 0,36 euro par opération, exception faite des opérations les plus courantes internes à la banque. Les dépôts sont rémunérés en fonction des caractéristiques du client, et notamment de sa fidélité, et varient souvent. Le BBVA offre

actuellement un taux d'intérêt annuel de 0,10 %. Le prix des chèques varie. A la banque SCH, la commission va de 0,10 % du montant à 0,25 % avec un minimum compris entre 1,80 et 2,40 euros. Quant aux retraits par cartes, ils sont généralement payants hors des distributeurs de sa banque. Les paiements par carte sont gratuits pour le consommateur mais payants pour les commerçants.

● En Grande-Bretagne, les conditions sont avantageuses pour les clients particuliers. Dans les banques HSBC et First Direct (banque par téléphone), par exemple, aucun frais de tenue de compte n'est facturé au client, la rémunération des dépôts s'élève à 0,1 % par an chez HSBC et 2 % chez First Direct. Les retraits par carte bancaire sont généralement gratuits, sauf dans certains distributeurs situés hors des réseaux bancaires, dans les centres commerciaux, par exemple. La carte n'est facturée au client (y compris la carte Visa à la Barclays).

Marie-Claude Decamps (Madrid), Philippe Ricard (Francfort), Marc Roche (Londres) et Marie-Noëlle Terrisse (Milan)

Après un demi-échec, les syndicats n'excluent pas un nouvel appel à la grève

LES APPARENCES sont sauves. Pour les patrons des banques, l'essentiel était que le mouvement de grève du mercredi 2 janvier lancé par les cinq fédérations (CFDT, CGT, FO, CFTC et SNB-CGC) ne bloque pas le passage à l'euro fiduciaire. « La mobilisation a été faible et une large majorité des agences sont restées ouvertes », s'est satisfait l'Association française des banques (AFB). En tournée dans des hypermarchés, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances a même surenchéri : « Nous sommes dans une réforme de portée historique et il n'aurait pas été bon qu'elle soit gâchée parce qu'il y aurait eu un mouvement de grande ampleur. »

Dans les faits, cette grève, qui affectait également les Caisses d'épargne et pour partie La Poste, a été diversement suivie, selon les établissements et les régions. La Société générale (32 000 salariés) où 2 000 des 2 500 agences étaient ouvertes, sa filiale du Crédit du

Nord (8 000 salariés), ainsi que le Crédit lyonnais (30 000 salariés) ont été les plus touchés, avec 25 % à 20 % de grévistes. A La BNP (38 000 salariés), la conclusion d'un accord salarial dans les tout derniers jours de décembre a affaibli la mobilisation, limitée à 5 % des salariés. Le constat est identique pour le CIC (12 % de grévistes) et le Crédit agricole (1,2 %). Dans les Caisses d'épargne, 4 514 des 5 652 agences étaient ouvertes, selon la direction, avec 77 % de salariés en poste. Quant aux petits établissements régionaux, ils n'ont quasiment pas été concernés.

Pour autant, les syndicats se refusent à évoquer « l'échec » de leur mouvement, même s'il ont décidé de le suspendre en attendant le résultat des prochaines discussions avec le patronat bancaire, le 8 janvier dans un premier temps, et les 18 et 21 janvier. Lors d'une conférence de presse, mercredi, leurs dirigeants ont préféré retenir que « 40 % des salariés de la Générale,

du Lyonnais et du Crédit du Nord » s'étaient mobilisés et que cette grève a été plutôt suivie dans le réseau des agences, « là où les conditions de travail sont les plus mauvaises ».

« Les mesures salariales ne doivent pas servir d'anesthésiant », affirme Pierre Gendre (FO)

Preuve selon eux que cette action n'aura pas été inutile : « aucune des banques n'avait envisagé d'accorder des augmentations générales ou des primes avant l'appel à la grève », souligne leur communiqué commun. De fait, les accords salariaux prévoyant des

augmentations supplémentaires (de 1 % à 1,9 %) et des primes (jusqu'à 700 euros), conclus au Crédit agricole, au CIC – et surtout à la BNP – ont atténué l'ardeur revendicative. Même si elles ont été jugées peu satisfaisantes, les propositions des directions du Lyonnais et de la Générale restent soumises à de nouvelles négociations les 7 et 11 janvier.

« Les mesures salariales ne doivent pas servir d'anesthésiant. On ne règle pas le malaise de la profession et les mauvaises conditions de travail par des primes », affirme Pierre Gendre (FO), pour qui le mouvement ne devrait pas s'arrêter là. Outre les discussions dans les entreprises, les fédérations entendent bien relancer la négociation de branche sur les salaires remise en cause par l'AFB, qui devrait profiter en premier lieu aux petits établissements. Dès lors, un nouvel appel à la grève n'est pas exclu pour la fin du mois de janvier.

Dans les Caisses d'épargne qui

ne sont pas soumises aux règles des banques privées, le mouvement de grève suivi par environ un quart du personnel – 40 % selon les syndicats avec des pointes à Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Montpellier et Pau – a été reconduit pour jeudi et vendredi. Les syndicats s'insurgent contre la dénonciation des accords collectifs et les propositions de la direction nationale.

A La Poste, la deuxième journée de grève, après celle du 14 décembre, a été très diversement suivie. Les syndicats Sud-PTT, FO, CGT et CFTC avaient lancé des appels différenciés selon les catégories de personnels et les régions. Résultat : si certains bureaux ont été perturbés, parfois bloqués, la direction a pu faire état d'une mobilisation de 3,1 % de l'ensemble des salariés avec des pointes de 15 % à Paris et de 7 % en Ile-de-France.

Michel Delberghe

VALEURS EUROPÉENNES

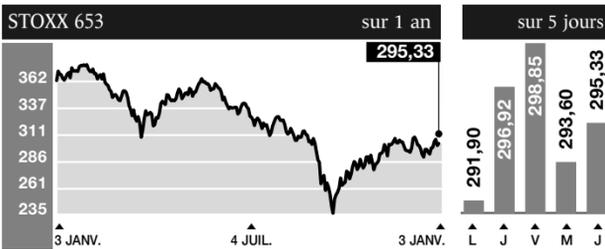
● A la Bourse de Milan, l'action **Autostrade** a reculé de 0,77 %, mercredi 2 janvier, à 7,74 euros. Le gestionnaire des autoroutes italiennes a connu des dysfonctionnements dans ses péages, à la suite du passage à l'euro.

● A la Bourse de Madrid, les actions les plus exposées à la crise argentine ont terminé la séance de mercredi dans le vert, malgré leur baisse initiale. Les investisseurs ont jugé que les cours de ces titres étaient redevenus attractifs. L'action du géant bancaire **BBVA** a gagné 0,72 %, à 14 euros, et le titre de son concurrent **SCH** s'est apprécié de 0,11 %, à 9,42 euros. L'action de l'opérateur de télécommu-

nications **Telefonica** est restée stable, à 15,03 euros.

● A la Bourse de Londres, l'action **BT Group** a cédé 1,38 %, mercredi, à 249,5 pence, et le titre **Vodafone** a reculé de 1,53 %, à 177 pence. Selon le *Daily Telegraph* de mercredi, les deux groupes de télécommunications ont envisagé en 2001 d'effectuer des échanges d'actifs pour renforcer Vodafone en France et BT Group en Allemagne.

● Le titre de la banque **Abbey National** a gagné 0,51 %, mercredi, à 985 pence, l'action **Alliance** a gagné 0,72 %, à 14 euros, et le titre de son concurrent **SCH** s'est apprécié de 0,11 %, à 9,42 euros. L'action de l'opérateur de télécommu-



NXT	GB	2,49
P & O PRINCESS	GB	6,39
PERSIMMON PLC	GB	4,89	- 0,33
PREUSSAG AG	DE	28	- 1,41
RANK GROUP	GB	3,61
RICHEMONT UNITS	CH	20,93	+ 0,16
RYANAIR HLDGS	IR	13,42
SARGROUP N	CH	1,38	+ 2,50
SAS DANMARK A/S	DK	9,81
SEB	FR	63,50	+ 0,16
SIX CONTINENTS	GB	11,07	+ 1,46
SODEXHO ALLIANC	FR	48,14	+ 1,54
THE SWATCH GRP	CH	99,44	+ 0,34
THE SWATCH GRP	CH	21,78	+ 0,47
TELE PIZZA	ES	1,76	+ 1,73
THOMSON MULTIME	PA	34,45	+ 1,47
WILSON BOWDEN	GB	13,14
WM-DATA -B-	SE	2,79
WOLFORD AG	AT	10,20
WWW UK UNITS	IR	0,91
DJ E STOXX CYC GO P		128,12	+ 1,31

PHARMACIE

ACTELION N	CH	48,81	- 1,50
ALTANA AG	DE	55,90	+ 1,08
AMERSHAM	GB	10,30
ASTRAZENECA	GB	50,11	+ 0,58
AVENTIS	FR	78	+ 0,52
BB BIOTECH	CH	80,90	- 1,23
CELLTECH GROUP	GB	13,85
DISETRON HLDG	CH	929,01	- 0,07
ELAN CORP	IR	49,10
ESSILOR INTL	FR	33	- 0,72
FRESENIUS MED C	DE	69,40	+ 0,58
H. LUNDBECK	DK	29,57
GALEN HOLDINGS	GB	11,02
GAMBRO -A-	SE	6,95
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,45	+ 0,53
H. LUNDBECK	DK	29,57
NOVARTIS N	CH	39,71
NOVO-NORDISK -B-	DK	44,43	- 0,15
NOVOZYMES -B-	DK	22,52
ORION B	FI	21,10	+ 2,43
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,98	- 7,41
PHONAK HLDG N	CH	25,35	+ 0,27
QIAGEN NV	NL	21,30	+ 0,24
ROCHE HLDG G	CH	78,54
SANOFI SYNTHELA	FR	82,75	+ 0,30
SCHERING AG	DE	59,20	+ 0,51
SERONO -B-	CH	956,65	+ 0,57
SHIRE PHARMA GR	GB	13,37
SMITH & NEPHEW	GB	6,71	+ 0,72
SSL INTL	GB	8,88
SULZER AG 100N	CH	178,66	+ 1,53
SYNTHES-STRATEC	CH	788,78	+ 0,86
UCB	BE	44,90	+ 0,76

TECAN GRP N	CH	73,48
UNIBAIL	FR	57,70	- 0,60
VALLEHERMOSO	ES	7,10	+ 1,43
WCM BETEILIGUNG	DE	12,30
DJ E STOXX FINS P		239,69	+ 0,63

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,40
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,79
BBAG OE BRAU-BE	AT	41,50
BRAU UNION	AT	41
CADBURY SCHWEPP	GB	7,11	+ 1,14
CARLSBERG -B-	DK	47,05
CARLSBERG AS -A	DK	42,35
COCA COLA HBC	GR	16,08
DANISCO	DK	40,19	+ 0,67
DANONE	FR	137,20	+ 1,03
DELTA HOLDINGS	GR	8,14
DIAGEO	GB	12,47
ELIAS OLEAGINO	GR	17,90
HEINEKEN HOLDIN	NL	31,89
HELLENIC SUGAR	GR	9,76
KAMPS	DE	8,85
KERRY GRP-A-	GB	22,12
KINGFISHER	GB	6,42	+ 0,50
KONINKLIJKE NUM	NL	25,60	+ 0,79
MONTEDISON	IT	2,57
NESTLE N	CH	237,98	+ 0,28
NORTHERN FOODS	GB	2,57
PARMALAT	IT	3
PERNOD RICARD	FR	86,90	+ 0,81
RAISIO GRP -V-	FI	0,95
SCOTT & NEWCAST	GB	8,34
SOUTH AFRICAN B	GB	7,51
TATE & LYLE	GB	5,43
TOMKINS	GB	3,45
UNILEVER	NL	62,30	- 5,89
WHITBREAD PLC	GB	8,69
DJ E STOXX F & BV P		229,39	+ 0,59

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	10,99
ADECCO N	CH	62,70	+ 0,54
AGGREGO	GB	5,67
ALSTOM	FR	13,08	+ 1,79
ALTRAN TECHNO	FR	50,85	+ 0,49
ALUSUISSE GRP N	CH	849,46
ARRIVA	GB	5,08
ASSA ABLBY-B-	SE	15,84
ASSOC BR PORTS	GB	6,39
ATLAS COPCO -A-	SE	24,89
ATLAS COPCO -B-	SE	23,43
ATTICA ENT SA	GB	5,22
BAA	GB	9,21	+ 1,41

(Publicité)

www.volkswagen.fr

Essayer de mettre un sapin dans sa voiture, c'est l'esprit de Noël. Eviter de faire l'inverse, c'est l'esprit de l'ESP.

Correcteur Electronique de Trajectoire ESP

Castrol 3615 Volkswagen (0,02 euro / accés, 0,20 euro la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 euro la minute).

WILLIAM DEMANT	DK	29,71
WS ATKINS	GB	10,54
ZELTIA	ES	8,68	+ 1,76
DJ E STOXX HEAL		531,53	+ 0,30

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,49	+ 1,08
BP	GB	8,51	+ 0,38
CEPSA	ES	12,60	+ 1,37
COFLEXIP	FR	162,10
DORDTSCHE PETRO	NL	2,50
ENI	BE	59,45	+ 1,62
ENL	IT	13,68
ENTERPRISE OIL	GB	7,25
GBL	BE	59,45	+ 1,62
HELLENIC PETROL	GR	7,06
LATTICE GROUP	GB	2,43
OMV AG	AT	93,95
PETROLEUM GEO-S	NO	8,61
REPSOL YPF	ES	16,10	+ 0,12
ROYAL DUTCH CO	NL	54,75	+ 0,64
SAIPEM	IT	5,50
SHELL TRANSP	GB	7,59	+ 0,21
STATOIL	NO	7,68
TOTAL FINA ELF	FR	158,30	+ 0,44
IHC CALAND	NL	52,75	+ 1,25
DJ E STOXX ENCY P		320,55	+ 0,44

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	13,73	+ 0,70
ALPHA FINANCE	GR	44,90
AMVESCAP	GB	16,53	+ 0,78
BHW HOLDING AG	DE	26,15
BPI R	PT	2,24
BRITISH LAND CO	GB	7,57	+ 1,50
CALEDONIA INV.S	GB	13,56	+ 0,47
CANARY WHARF GR	GB	7,31
CARTLES ODR	GB	4,65
CLOSE BROS GRP	GB	13,09
COBEPA	BE	60,05
CONSORS DISC-BR	DE	9,70	+ 1,46
CORIO NV	NL	25,50	+ 1,80
CORP FIN ALBA	ES	23,24
DAB BANK AG	DE	12,83	+ 0,39
DEPFA-BANK	DE	62,50	- 0,79
DROTT -B-	SE	11,37
EURAZEO	FR	62,60	- 1,11
EURONEXT	NL	20,50
FINAXA	FR	79
FORTIS (B)	BE	27,50
FORTIS (NL)	NL	27,07
GECINA	FR	92
GIMV	BE	31,99	+ 1,56
GREAT PORTLAND	GB	3,94	+ 0,82
HAMMERSON	GB	7,15
ING GROEP	NL	28,33	+ 1,72
LAND SECURITIES	GB	12,54
LIBERTY INTL	GB	7,81
LONDON STOCK EX	GB	6,74
MARSHOLLE LAU	DE	58,60
MEDIOBANCA	IT	12,69
METROVACESA	ES	15,75	- 0,13
MONTEDISON	IT	2,57
PROVIDENT FIN	GB	10,57
RODAMCO EUROPE	NL	39,75	+ 0,38
RODAMCO NORTH A	NL	51,85	+ 0,19
ROLINGO NV	NL	24,90
SCHROEDER	GB	13,57
SIMCO N	FR	77,50	+ 0,26
SLOUGH ESTATES	GB	5,30

BBA GROUP PLC	GB	4,46
BODYCOTE INTL	GB	3,43
BRAMBLE INDUST	GB	5,38
BUDERUS AG	DE	30,50
CAPITA GRP	GB	7,75
CDB WEB TECH IN	IT	3,74
CCIP	FR	37,50	+ 0,81
CHUBB	GB	2,86
CIR	IT	0,93
COBHAM	GB	17,45	- 0,36
COOKSON GROUP P	GB	1,49
COHENHAGEN AIRP	DK	71,25
DAMPASKIBS -A-	DK	6923,16
DAMPASKIBS -B-	DK	7931,39
DAMPASKIBS SVEND	DK	10552,78
DE LA RUE	GB	7,33
E.ON AG	DE	56,90	+ 0,53
ELECTROCOMPONEN	GB	8,58
ENIRO	SE	7,86
EPCOS	DE	57,50	+ 1,95
EUR AERO DEFENC	FR	13,69	+ 1,26
EUROTUNNEL	FR	1,15	+ 0,88
EXEL	GB	12,55
FINMECCANICA	IT	0,95
FINLINES	FI	23,65
FKI	GB	2,89
FLS IND.B	DK	9,48
FLUGHAFEN WIEN	AT	29,92
GAMESA	ES	14,90	+ 1,29
GKN	GB	4,33
GROUP 4 FALCK	DK	126,63	+ 0,21
GROUP 4 FALCK	DK	126,63	+ 0,21
GUARDIAN IT	GB	2,35
HAGEMeyer INT	NL	20,70
HALKOR	GR	4,50
HAYS	GB	3,34
HEIDELBERGER DR	DE	44
HUHTAMAKI	FI	36,40
IFIL	IT	5,20
IMI PLC	GB	4,26
INDVAERDEN -A-	SE	17,34
INDRA SISTEMAS	ES	9,74	+ 0,31
INVENSY	GB	1,95
INVESTOR -A-	SE	11,96
INVESTOR -B-	SE	11,90
ISS	DK	55,92
JOT AUTOMATION	FI	0,53	+ 3,92
KINNEVIG -B-	SE	17,56
KONE B	FR	85	+ 0,06
LEGRAND	FR	144,20	- 3,42
LINDE AG	DE	45,60	+ 1,33
MAN AG	DE	24,20
MEGGITT	GB	3,05
METSO	FI	11,75
MGC TECHNOLOGIES	DE	9,35
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,03
EXEL	GB	12,55
PACE MICRO TECH	GB	5,83	- 0,27
PARTEK	FI	9,30	+ 0,54
PENINS.orient.S	GB	3,94
PERLOS	FI	11,42
PREMIER FARNELL	GB	5,06
RAILTRAC	GB	4,47
RANDSTAD HOLDIN	NL	15	+ 0,33
RENTOKIL INITIA	GB	4,41	- 0,36
REXAM	GB	6,04
REXEL	FR	64	+ 2,40
RHI AG	AT	6,95
RIETER HLDG N	CH	230,90
ROLLS ROYCE	GB	2,62	- 1,20
SANDVIK	SE	24,13
SAURER N	CH	20,56



SCHNEIDER ELECT	FR	53	+ 0,66
SEAT PAGINE GIA	IT	0,91
SEAT PAGINE GIA	IT	0,91
SECURICOR	GB	1,88
SECURITAS -B-	SE	21,28
SERCO GROUP	GB	5,92
SGL CARBON	DE	22,85
SHANKS GROUP	GB	2,71
SIDEL	FR	50
SINGULUS TECHNO	DE	31,90	+ 0,89
SKF -B-	SE	21,44
SMITHS GROUP	GB	10,99
SOPHUS BEREND -	DK	23,12
SPRENT	GB	2,59
STOLT NIELSEN	LU	141
TELEZ -B-	SE	39,48
THALES	FR	38,70	+ 0,78
TOMRA SYSTEMS	NO	10,36
TPI	ES	4,44	+ 1,37
TRAFICMASTER	GB	0,85
UNAXIS HLDG N	CH	123,37	+ 2,09
VA TECHNOLOGIE	AT	24,55
VEDIOR NV	NL	13,60	+ 0,74
VESTAS WIND SYS	DK	28,90	- 0,46
VINCI	FR	65,65	+ 0,84
VIVENDI ENVIRON	FR	37	+ 0,35
VOVLO -A-	SE	18,21
VOVLO -B-	SE	18,91
WARTSILA CORP A	FI	21,45
XANSA	GB	5,75	- 0,55
ZARDOYA OTIS	ES	10,65	- 0,75
DJ E STOXX IND GO P		346,15	+ 0,47

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,47
AEGON NV	NL	30,07	+ 1,31
AGF	FR	53,70	+ 1,03
ALLEANZA ASS	IT	12,32

VALEURS FRANCE

L'action Renault gagnait 0,69 %, jeudi 3 janvier, dans les premiers échanges, à 40,73 euros. Le constructeur automobile devait publier, en fin de matinée, les chiffres de ses ventes mondiales pour 2001.

Le titre ST Microelectronics s'appréciait de 2,15 % jeudi matin, à 55,73 euros. Le secteur des semi-conducteurs devait suivre la hausse de 4,45 % enregistrée mercredi par l'indice sectoriel de la Bourse de Philadelphie.

L'action M6-Métropole Télévision était en hausse de 1,46 % jeudi dans la matinée, à 31,97 euros, et le titre TFI progressait de 2,21 %, à 29,1 euros. Selon Médiamétrie, la Une est restée la première chaîne en 2001.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and Cours à 9h 57. Includes entries for ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

Main table of stock values for France, listing various companies and their performance metrics.

Main table of stock values for International markets, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock values for International markets, focusing on specific sectors and companies.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 3 JANVIER Cours à 9h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), Cours à 9h 57. Includes entries for ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 2 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock values for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 3 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock values for the Second Marché, listing various companies and their performance metrics.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; o = ouvert; d = détaché; ● = droit détaché; ● = contrat d'animation; c = coupon; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ = cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 janvier

Table of SICAV and FCP values, listing various funds and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of common funds, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of common funds, listing various investment vehicles and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of common funds, listing various investment vehicles and their performance metrics.

SCIENCES L'Agence française pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) travaille depuis deux ans sur le chantier du laboratoire souterrain de recherche sur l'enfouisse-

ment de Bure (Meuse). ● L'INSTALLATION occupera un réseau de galeries qui s'étendra sur 1 kilomètre à une profondeur de - 490 mètres. ● UNE POLÉMIQUE a suivi la révélation de

l'existence de failles dans le socle calcaire de la couche d'argile dans laquelle seront creusées les galeries du laboratoire. A la suite d'une campagne d'échographies, l'Andra mini-

mise ce problème, qui ne sera totalement résolu qu'après le creusement du laboratoire. ● L'ENFOUISSEMENT souterrain est envisagé par la plupart des pays confrontés à la gestion

de leurs déchets nucléaires. Mais les projets n'ont, pour l'instant, abouti qu'à un nombre réduit de réalisations, dont la plus spectaculaire se trouve au Nouveau-Mexique.

Les déchets nucléaires creusent leur trou dans l'argile de la Meuse

Malgré la pression des écologistes, le chantier du laboratoire souterrain d'enfouissement des déchets radioactifs à haute activité se poursuit. A Bure, le puits principal atteindra la cote de - 490 mètres à la fin de l'année ou au début de 2003. L'investissement avoisinera les 450 millions d'euros

BURE (Meuse)

de notre envoyé spécial

Tels des derricks, deux carcasses métalliques déchirent l'horizon du plateau de Bure, aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Sans relâche, des treuils remontent à la surface des *cuffats* (gros conteneurs) remplis de blocs de marne, arrachés à la roche à la dynamite. Deux ans après le premier coup de pioche, le chantier du laboratoire souterrain de recherche sur l'enfouissement des déchets nucléaires à haute activité et à vie longue bat son plein. Deux cent trente personnes, dont quarante ingénieurs et scientifiques de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), travaillent à temps plein sur ce site de 17 hectares.

Le rassemblement, au milieu de l'été, d'un millier d'écologistes opposés à l'implantation d'une « future poubelle nucléaire » n'a pas ralenti les travaux. Le puits principal est déjà profond de 140 mètres et le puits auxiliaire de 75 mètres. La cote de - 490 mètres devrait être atteinte fin 2002 ou début 2003. C'est à ce niveau que sera creusé, dans une couche d'argilite formée au callovién-oxfordien voilà 150 millions d'années,

Pas d'inventaire quantitatif avant 2004

L'Agence française pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), créée en 1991, a hérité d'un site dans la Manche, où sont entreposés, pour au moins 300 ans, 526 650 mètres cubes de résidus issus de l'industrie nucléaire civile et militaire. Elle gère également le centre de l'Aube, qui a déjà accueilli 120 000 m³ de déchets de faible activité, pour une capacité totale d'un million de mètres cubes. Et c'est elle qui a la charge de la construction dans la Meuse d'un laboratoire d'étude du stockage des déchets radioactifs de haute activité à vie longue.

Depuis 1992, un Observatoire de l'Andra recense les sites - 1111 en 2000 - contenant des déchets radioactifs de tous types (électronucléaires, industriels, militaires, hospitaliers...) grâce à un inventaire géographique enrichi chaque année, au fil des découvertes de nouveaux sites, parfois « orphelins », lorsque le responsable de la pollution a disparu.

En revanche, il n'existe pas d'inventaire quantitatif et prévisionnel précis des déchets radioactifs répondant aux différents scénarios d'évolution du nucléaire civil. L'Andra s'est engagée à disposer d'un tel outil en 2004.

le réseau de galeries qui s'étendra sur 1 kilomètre et qui constituera le laboratoire proprement dit.

Le forage n'a pas, non plus, été freiné par la polémique qui a suivi la révélation de la présence, dans le socle calcaire sur lequel repose cette couche d'argile, de plusieurs failles dont l'Andra a été accusée d'avoir dissimulé l'existence. L'établissement public s'en défend en assurant que « ces fractures n'affectent pas la formation argileuse étudiée par le laboratoire ».

Une campagne d'échographie du sous-sol de Bure, permettant d'obtenir des images en trois dimensions, n'a révélé « aucune faille d'un rejet [décalage entre les strates] supérieur à 5 mètres » dans la couche d'argile, indique l'Andra. Néanmoins, seule l'étude de la roche *in situ* apportera une certitude scientifique, reconnaît Jacques-Pierre Piquet, professeur à l'École des mines de Nancy et directeur de l'installation de Bure « Nous attendons du creusement du laboratoire la vérification de l'absence de failles », précise-t-il.

La question est cruciale, car des fractures pourraient favoriser la circulation d'eau qui risquerait de corroder des colis radioactifs et de disséminer leurs radionucléides. Le percement des puits verticaux et des galeries latérales constitue également, pour les scientifiques, une mine de données sur le comportement du milieu géologique et de sa réponse à des sollicitations brutales. « Plus que les tirs d'explosifs, ce sont les phénomènes de décompression liés à l'ouverture d'orifices - et de recompression lorsqu'on les rebouchera - qui peuvent provoquer des perturbations », jugent les experts. Des analyses physico-chimiques effectuées au fil de l'avancement du chantier doivent leur permettre de mesu-

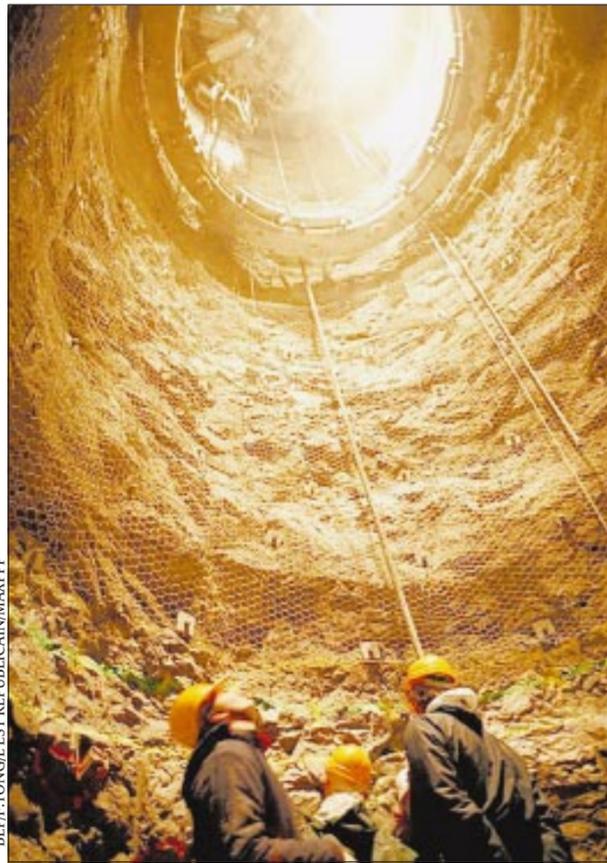
rer ces perturbations, d'observer la modification des qualités d'imperméabilité et de confinement de la roche, enfin de confronter ces données réelles avec celles de leurs modèles théoriques.

Une fois le laboratoire aménagé, sont prévues, à partir de 2003, des recherches liées plus spécifiquement au stockage de déchets radioactifs. Des études de résistance de la roche à la chaleur que dégageraient des colis très irradiés seront menées à l'aide de résistances électriques. Les processus de diffusion et de migration d'éléments au comportement chimique analogue à celui de radioé-

Pour les opposants au projet, le laboratoire de Bure constitue bel et bien la préfiguration d'un futur site de stockage

léments présents dans les déchets nucléaires seront également observés. Autant d'expériences destinées à déterminer « la faisabilité technique et économique, la sûreté à long terme et la réversibilité d'un stockage nucléaire ».

Le laboratoire souterrain, martèle l'Andra, « n'est pas un prototype de stockage ». Ne serait-ce que parce qu'il n'est pas dimensionné pour accueillir des déchets nucléaires. Toutefois, précise Jacques Delay, responsable scientifique de



Visite des installations de stockage de déchets nucléaires à Bure par les services de l'Andra.

l'installation, « les données obtenues à Bure ne pourront être extrapolées que dans un rayon de quelques kilomètres ». Autrement dit, chaque site géologique possède des caractéristiques particulières, et les recherches menées dans le sous-sol de Bure ne permettront

de qualifier que ce seul terrain, pour la réalisation d'un éventuel centre d'enfouissement de résidus radioactifs.

Pour les opposants au projet, le laboratoire de Bure constitue bel et bien la préfiguration d'un futur site de stockage. D'autant que l'in-

Le « rendez-vous intermédiaire » de 2006

Le Parlement sera-t-il en mesure de choisir, en 2006, ainsi que le prévoit la loi Bataille, entre les différentes solutions envisagées pour la gestion des déchets nucléaires à haute activité et à vie longue (réduction de leur nocivité par séparation-transmutation, enfouissement en couche géologique profonde ou entreposage en surface)? Il semble aujourd'hui évident que les députés ne disposeront pas, d'ici cinq ans, de données scientifiques suffisantes pour leur permettre de trancher. Yves Le Bars, président de l'Andra, estime pourtant que le calendrier doit être maintenu : « Nous n'aurons pas tous les éléments de réponse en 2006, mais il faut des rendez-vous intermédiaires pour faire le point des connaissances. » Les trois axes de la loi, pense-t-il, « ne sont pas concurrents mais s'inscrivent dans un itinéraire de gestion des déchets faisant appel aux différentes solutions ».

investissement total avoisinera, d'ici à 2006, quelque 450 millions d'euros : 75 millions d'euros dépensés pour les études préliminaires, 225 millions d'euros consacrés à la construction et à l'exploitation du laboratoire, et 150 millions d'euros versés, au titre de l'« accompagnement » du chantier, aux départements de la Meuse et de la Haute-Marne. Un investissement qu'il sera sans doute difficile d'accepter d'avoir fait en pure perte.

Pierre Le Hir

De nombreux projets dans le monde, mais peu de réalisations

QU'ILS RETRAIENT les combustibles nucléaires usés pour récupérer l'uranium et le plutonium encore utilisables - comme le font la France, le Japon et la Grande-Bretagne - ou qu'ils ne les retraitent pas - c'est le cas des Etats-Unis, du Canada ou de la Suède -, les pays recourant à l'énergie nucléaire sont tous confrontés au casse-tête de la gestion de leurs déchets radioactifs. Les volumes de résidus très radiotoxiques sont certes réduits dans le cas du retraitement, mais ces produits sont alors extrêmement irradiés et leur nocivité persiste, pour certains éléments, pendant des milliers, voire des millions d'années.

Presque partout, la solution finale envisagée pour ces déchets est, après une période d'entreposage

plus ou moins longue, celle du dépôt souterrain. De nombreux programmes de recherche sont donc en cours dans des formations géologiques diverses : mines de sel, tufs, argilites, granite... En Europe, des laboratoires existent en Allemagne (à Gorleben, dans un dôme de sel et à Konrad, dans un gisement de minerai de fer), en Belgique (à Mol, dans l'argile), en Suède (à Stripa et Äspö, dans le granite) ou en Suisse (à Grimsel, dans le granite et sous le mont Terri, dans l'argile). Des installations souterraines d'étude ont aussi été aménagées aux Etats-Unis, au Canada et au Japon.

Mais le stade des études a rarement été dépassé. La plupart des sites de stockage mis en service n'accueillent que des déchets peu radioactifs. C'est le cas de la mine

de sel allemande d'Asse où, dans les années 1970, ont été enfouis des déchets de faible activité, dans le cadre d'un projet de démonstration, et qui a été depuis fermée. L'Allemagne a également exploité, entre 1981 et 1998, un dépôt de déchets de faible et moyenne activité profond de 500 mètres, dans le sel de Morsleben. De son côté, la Finlande a ouvert, pour des dépôts de faible et moyenne activité, deux centres creusés dans le granite, à une centaine de mètres de profondeur, le premier à Olikiluoto, en 1992, le second à Loviisa, en 1999. Des sites de stockage de profondeur intermédiaire (50 ou 60 mètres) existent encore en Norvège ou en Suède.

La réalisation la plus spectaculaire à ce jour est le Waste Isolation Pilot Plant (WIPP) ouvert par les

Américains en 1999, au Nouveau Mexique, au milieu d'une couche de sel où soixante-dix salles profondes de 655 mètres pourront accueillir 180 000 mètres cubes de déchets. Mais ce centre, conçu pour des résidus de moyenne activité d'origine militaire - comprenant notamment du plutonium -, n'abritera pas de produits à haute activité.

UNE SOLUTION TENTANTE

Pour ces derniers, les Etats-Unis ont étudié le site de Yucca Mountain, dans le désert du Nevada, dans le tuf volcanique, dont les tufs volcaniques devraient accueillir des déchets civils et militaires. Le projet avait été stoppé par le président Clinton, à la suite d'études scientifiques mettant en cause la qualité de ce site, mais la nouvelle admi-

nistration américaine semble désireuse d'accélérer le dossier.

En France, où le législateur prévoyait la construction d'au moins deux laboratoires souterrains, afin de comparer des roches de nature différente, la recherche d'un site granitique s'est heurtée à de vives oppositions locales et a été tout simplement gelée. Et la perspective d'un dépôt géologique effectif apparaît encore très lointaine.

Face à cet embarras généralisé, la proposition de la Russie de créer sur son territoire un centre de stockage international pourrait sembler à certains gouvernements une solution tentante. Ce serait sans doute celle de la facilité, sûrement pas celle de la responsabilité.

P. L. H.

Il y a 110 millions d'années, le crocodile géant du Niger se nourrissait de poissons et de dinosaures

UNE LONGUEUR de 11 à 12 mètres. Un poids estimé à huit tonnes. Ces mensurations imposantes appartiennent à *Sarcosuchus imperator*, un crocodile géant vieux de cent dix millions d'années, dont des crânes et des morceaux de squelette presque complets viennent d'être découverts au Niger par une équipe américano-nigérienne.

Ces très vieux restes permettent de « clarifier l'anatomie du squelette, la croissance de l'animal, sa longévité et sa position phylogénétique », explique Paul Sereno, de l'université de Chicago, qui a dirigé l'étude et qui signe un article publié par la revue en ligne *Scienceexpress* (<http://www.scienceexpress.org>) en association avec des confrères américains et de Boubé Gado, chercheur à l'Institut de recherche en sciences humaines de Niamey (Niger).

Sarcosuchus imperator, également baptisé SuperCroco par ses découvreurs, a fait l'objet d'un dossier

spécial dans l'édition de décembre du magazine *National Geographic*. Ce reptile n'est cependant pas un nouveau venu dans le petit monde de la paléontologie. Des os de cet énorme animal ont été découverts pour la première fois en 1946, dans le Sud-Algérien, par l'abbé Albert-Félix de Lapparent. En 1965, Philippe Taquet, actuellement directeur du laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle, et France de Lapparent, nièce de l'abbé, ont mis au jour au Niger, dans le très riche gisement de Gadoufoua, un crâne presque complet de *Sarcosuchus imperator*. Ils ont alors rédigé une note à l'intention de l'Académie des sciences précisant certaines caractéristiques de l'animal.

Plus tard, en 1973, une équipe de paléontologues a identifié au Niger un crâne encore plus grand et un squelette presque complet de ce reptile, actuellement exposés dans la galerie de paléontologie du



Le paléontologue américain Paul Sereno pose à côté de « *Sarcosuchus imperator* »

Muséum. Par la suite, d'autres ossements, détérrés au Brésil, ont montré que l'animal vivait dans l'ancien continent réunissant l'Afrique et l'Amérique.

Les travaux américano-nigériens

confirment que *Sarcosuchus imperator* conserve son record de plus grand représentant de l'ordre des crocodyliens. Même les plus gros crocodiles de l'espèce *Crocodylus porosus* vivant actuellement dans

les estuaires près de la barrière de corail australienne ne dépassent pas les 7 mètres. Les chercheurs précisent également les habitudes alimentaires de l'animal. Le museau très allongé indique que l'animal consommait du poisson. Sa mâchoire supérieure faisant saillie au-dessus des dents frontales de la mâchoire inférieure et la présence de dents fortes, lisses et arrondies dénotent un goût particulier pour les dinosaures. Ces animaux cohabitaient dans la région humide et couverte de végétation qu'était le Niger il y a 110 millions d'années.

Bien qu'assez similaire aux crocodiles modernes, *Sarcosuchus imperator* fait partie d'un groupe très différent et s'en distingue par l'emplacement des narines et du palais. « Au cours de leur histoire, les crocodiles se sont adaptés à la vie aquatique et se sont dotés d'un palais secondaire qui sépare les voies respiratoires des voies alimentaires, comme

chez l'homme. Au fil du temps, leurs narines internes ont été ainsi repoussées vers l'arrière du crâne », explique Philippe Taquet. Tous les crocodiles modernes - qui font partie du groupe des Eusuchiens - possèdent cette caractéristique. Chez *Sarcosuchus imperator*, « le palais est encore imparfaitement fermé à l'arrière », ajoute le spécialiste.

La large excroissance osseuse en forme de bulbe qui orne l'extrémité du museau des crocodiles géants et qui semble grossir au fur et à mesure que l'animal parvient à maturité laisse toutefois les chercheurs perplexes. Certains scientifiques pensent que cette « bulle nasale » pouvait servir à améliorer l'odorat des reptiles au cou rigide, incapables de tourner la tête dans la direction d'une odeur comme le font les mammifères, tandis que d'autres supposent qu'elle permettait d'amplifier les vocalises de l'animal.

Christiane Galus

L'heure des soldes

Du mercredi 9 janvier au dimanche 17 février les magasins affichent des prix en baisse. Après les promotions d'octobre et les avalanches de rabais, des clients s'interrogent sur le juste prix des produits

RITUEL SEMESTRIEL, les soldes obéissent à une législation stricte. Les articles doivent être en magasin depuis au moins un mois et la réduction doit intervenir sur le prix affiché au cours de ces trente jours. Rien n'empêche donc de faire fabriquer à l'avance des séries spéciales, à condition de les mettre en boutique un mois à l'avance. Le prix d'origine et la réduction doivent être clairement affichés et il ne peut pas y avoir de réassort, sauf dans le cas d'un stock dont une partie est entreposée en réserve. En revanche, c'est le seul moment où le commerçant a le droit de revendre à perte.

On solde en général les articles qui n'ont pas eu de succès en raison d'une qualité moindre, d'une couleur ou d'une taille peu demandées (erreur d'achat du commerçant qui a mal évalué les désirs de sa clientèle). « Mais on peut trouver aussi en solde mon meilleur modèle, même en taille 38, la plus courante ; c'est le fruit du hasard », explique Philippe Dacquai, trésorier de la Fédération des détaillants de la chaussure. C'est pourquoi il vaut mieux se procurer avant les soldes l'article dont on a réellement besoin, soit au prix fort, soit en pro-

motion, si l'occasion se présente. Les promotions ont pour objectif de déstocker en cours de trimestre en attirant les clients par des offres attractives. Les promotions sont également régies par des règles précises : elles ne doivent pas mettre sur le marché des articles démodés, défraîchis ou dépareillés. Ces produits doivent donc faire l'objet d'un réapprovisionnement : la mention « jusqu'à épuisement du stock » est interdite. En réalité, la réglementation est rarement appliquée. Ainsi, il est difficile de pouvoir commander un vêtement dans un autre coloris ou dans sa taille, si celle-ci n'est pas en rayon pendant les promotions.

DES MODES ÉPHÉMÈRES

Le plus souvent, il ne s'agit pas de mauvaise volonté, mais d'une réelle indisponibilité des articles, souvent fabriqués spécialement pour les promotions, et en séries limitées. Aujourd'hui, les collections annuelles ont fait place à des modes éphémères, donnant lieu à plusieurs renouvellements par an. Si bien que les fabricants confectionnent exclusivement sur commande, à partir de modèles et d'échantillons, des petites séries à l'espérance de vie très courte. Il devient donc difficile de trouver le même produit à un mois d'intervalle, d'autant que les fabrications sont souvent délocalisées à l'étranger : Asie, Maghreb, pays de l'Est.

Le ralentissement des affaires après les attentats du 11 septembre a conduit les commerçants à multiplier les rabais bien avant la date des soldes. Aux promotions traditionnelles (type 3 J des Galeries Lafayette, 7 jours en or du Printemps) et aux ventes réservées à la clientèle fidèle possédant une carte de l'enseigne se sont ajoutées de nombreuses autres initiatives : « un article acheté, un article offert », « vente flash », « offres privées », « points jaunes ». Des consommateurs se demandent même ce qui restera à solder le 9 janvier.

Avec ce système, le client a parfois des surprises. Ainsi, un pantalon de marque, soldé 73 € en janvier 2001 dans un grand magasin parisien, est-il revenu dans les rayons de cette même enseigne en octobre à son prix initial de 106 €. Avec une réduction de 15 % pour les possesseurs de la carte, le pantalon descendait alors à 90 €, soit 17 €



DESSIN THIERRY DALBY

de plus que le prix soldé, neuf mois plus tôt. « Cela n'a rien d'illégal », explique-t-on à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), puisque les prix sont libres. Hors période de soldes, le commerçant peut remettre l'article au prix fort, puis consentir un rabais lors d'une promotion.

De là à en déduire que le prix fort est surévalué, il n'y a qu'un pas, que des consommateurs ont franchi. Désormais, ils attendent, pour s'équiper, soldes et promotions, en se disant qu'ils seraient stupides de payer plus cher. Ils se demandent

« Ce prix soldé, neuf mois plus tôt. « Cela n'a rien d'illégal », explique-t-on à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), puisque les prix sont libres. Hors période de soldes, le commerçant peut remettre l'article au prix fort, puis consentir un rabais lors d'une promotion. De là à en déduire que le prix fort est surévalué, il n'y a qu'un pas, que des consommateurs ont franchi. Désormais, ils attendent, pour s'équiper, soldes et promotions, en se disant qu'ils seraient stupides de payer plus cher. Ils se demandent

« Ce prix soldé, neuf mois plus tôt. « Cela n'a rien d'illégal », explique-t-on à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), puisque les prix sont libres. Hors période de soldes, le commerçant peut remettre l'article au prix fort, puis consentir un rabais lors d'une promotion. De là à en déduire que le prix fort est surévalué, il n'y a qu'un pas, que des consommateurs ont franchi. Désormais, ils attendent, pour s'équiper, soldes et promotions, en se disant qu'ils seraient stupides de payer plus cher. Ils se demandent

RESTREINDRE LES PROMOTIONS

Ce seuil de tolérance varie selon la clientèle. « Le renouvellement rapide de collections incite les clients à acheter immédiatement au prix fort, surtout si le produit est bien mis en valeur et qu'ils ont du plaisir à se rendre dans le magasin », estime Nathalie Ruelle, de l'Institut français de la mode. Michel Rouleau, directeur des Galeries Lafayette, relève des différences de comportements entre hommes et femmes : « Les premiers réagissent en fonction des conditions climatiques, tandis que les secondes achètent la collection de printemps, même s'il fait froid. »

On peut en conclure que le « juste prix » n'existe pas et que, si les pouvoirs publics accédaient à la demande de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, en limitant les soldes à quatre semaines et en restreignant les promotions, les consommateurs en pâtiraient. « Ils seraient alors contraints d'acheter au prix fixé par le commerçant. Avec, pour conséquence, la limitation des acquisitions à l'indispensable pour les petits budgets et, donc, un risque de ralentissement des affaires », estime Reine-Claude Mader, de la Confédération logement et cadre de vie (CLCV). Les clients deviendraient sans doute plus exigeants, car lorsqu'on a payé un article à un prix élevé on s'attend à ce qu'il fasse un usage prolongé. Peut-être alors certains commerçants seraient-ils contraints de réduire leur marge pour pratiquer des prix raisonnables.

M. Bo.

Infractions et sanctions

L'auteur d'une infraction à la législation sur les soldes s'expose à une amende de 15 000 €, s'il a soldé des marchandises détenues depuis moins d'un mois avant la date du début des soldes, s'il a utilisé indûment le mot « soldes », ou s'il a soldé en dehors des périodes prévues. Pendant les soldes d'hiver 2000, les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont relevé un taux d'infractions de 12 %. Les soldes anticipés avant la date officielle ont constitué 40 % des infractions, les annonces de rabais mensongers 17 % et les publicités irrégulières 15 %. En cas de litige avec un commerçant, écrire à la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Les agents sont peu nombreux (de huit à quinze selon les départements), mais réalisent des contrôles et des relevés de prix, un mois avant le début des soldes.

★ Adresses sur 3614 CONSOM, dans l'annuaire ou sur la liste du ministère des finances et de l'industrie : www.finances.gouv.fr/DGCCRF

surtout quel est le juste prix d'un vêtement. « Il y a un manque total de visibilité. A cause du "turn over" des modèles, il est de plus en plus difficile de comparer les qualités et les prix », reconnaît Guy Javice, de la Fédération nationale de l'habillement.

Comment s'élabore un prix ? Le détaillant fixe celui-ci en fonction de différents critères. En premier lieu, le prix d'achat chez le fabricant : « Celui qui commande de très grosses quantités, par exemple, trois mille pièces au lieu de trois cents, obtient un tarif préférentiel ; il peut, dans un premier temps, ne pas répercuter cette marge et vendre le pro-

l'application d'un « coefficient multiplicateur » : généralement de 1,90 à 2,40 pour les chaussures et de 2 à 2,5 pour les vêtements. On multiplie le prix hors taxes du fabricant par le coefficient et on ajoute la TVA, soit 19,6 %. Ainsi, pour un article acheté 45,73 € hors taxes au fabricant, et affecté d'un coefficient multiplicateur de 2, on arrivera à un prix de 109,76 €.

Peu de commerçants acceptent de dévoiler leur coefficient multiplicateur. En effet, celui-ci dépasse souvent les 2,5, pour s'élever jusqu'à 4 ou même davantage dans le commerce de luxe, où les frais sont plus élevés : stylistes, communi-

Les étiquettes de l'euro

AU DÉPART, Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, avait annoncé son intention d'avancer et de raccourcir la période des soldes. Avancer la date pour éliminer les éléments « déstabilisateurs » de la consommation (Le Monde du 25 juillet 2001). Et réduire la durée pour répondre à une préoccupation des commerçants qui déplorent de ne plus avoir grand-chose à solder les derniers jours, ce qui entraîne mécontentement et frustration chez les clients.

Puis le ministre a souhaité reculer la période des soldes, pour faire coïncider leur date de clôture avec la fin de la circulation du franc, le 17 février (Le Monde du 1^{er} septembre 2001). Tenant compte sans doute du mécontentement des consommateurs de voir ainsi sacrifier cette période de six semaines qu'ils apprécient particulièrement, et se rappelant la morosité des commerçants confrontés à une

véritable désertion de leurs magasins pendant quinze jours, en raison de la date trop tardive des soldes de l'hiver précédent (le 15 janvier), le ministre a finalement décidé que les soldes d'hiver commencent le 9 janvier, donc plus tôt que l'an dernier, et se termineraient avec la fin du franc.

LE PRIX PSYCHOLOGIQUE

Autre problème : comment afficher les prix à un moment où les étiquettes sont raturées à deux ou trois reprises, lors des démarques successives, les fameux « soldes soldés » de Marguerite Duras ? Afin de rassurer les consommateurs et de mieux organiser ces réductions de prix, il a été décidé que l'affichage serait non plus double, mais triple : l'ancien prix figurant à la fois en francs et en euros, et le prix soldé en euros seulement. Craignant sans doute que l'ampleur des réductions consenties n'échappe aux clients encore peu accoutu-

més à l'euro, la plupart des commerçants ont choisi d'indiquer le prix soldé également en francs. Les plus inventifs ont même modifié le format des étiquettes ; aux Galeries Lafayette, celles-ci seront allongées pour permettre une meilleure lisibilité.

La dernière préoccupation des commerçants - et non la moindre - sera de déterminer sur quelle monnaie baser le « prix psychologique », afin qu'il soit le plus « attractif » possible. « En restera-t-on aux 299 francs, avec l'équivalent en euros, 45,58, ou bien optera-t-on pour 49,9 euros (327,32 F) ? », se demandait, en décembre, Michel Rouleau, directeur des Galeries Lafayette. A moins que, pour une fois, le prix rond de 50 euros soit le prix psychologique. Réponse dans les prochains jours dès mercredi 9 janvier.

Michaëla Bobasch et Françoise Lazare

Un moment prisé des consommateurs

Les Français apprécient les soldes, puisque 80 % d'entre eux réalisent pendant cette période 20 % de leurs achats annuels de vêtements et de chaussures. Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), depuis 1999, les ventes augmentent de 15 à 20 % par rapport à l'année précédente.

Aucune catégorie d'âge n'est épargnée par ce besoin de courir les enseignes à la recherche du prix le plus bas. A ce qui est devenu une sorte de jeu, les 24-34 ans (surtout les femmes actives) et les adolescents participent en masse, puisqu'ils fréquentent autant les soldes que les seniors : respectivement 38 % et 36 %. Et près d'un acheteur sur deux (41 %) revient profiter des nouvelles démarques. Seules la crainte de la bousculade et celle de faire des achats inutiles dissuadent les 20 % de consommateurs qui boudent le plaisir des autres.

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de janvier 1,98 € / 13 F

Europe : après l'euro, la Constitution
Un nouveau pôle monétaire et un embryon de gouvernement économique. Vers une grande Europe : élargissement, choix stratégique et politique.

La lente marche de l'Union
De Rome en 1957 à Nice en décembre 2000 : les étapes décisives de la construction. Rétrospective.

Et les Clés de l'info :
● Proche-Orient ● Afghanistan
● Le sida : épidémie du siècle

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro de janvier

■ Dossier spécial

L'école enrôlée dans l'humanitaire

■ Entretien avec Daniel Mesguich

● 2010 : La France va-t-elle manquer de diplômés ?

● Pourquoi Chevènement séduit les profs.

● En cadeau : la carte de l'€uro.

Chez votre marchand de journaux 4,50 € - 29,52 F

Doux à l'ouest, encore froid à l'est

VENDREDI. Les conditions anticycloniques présentes depuis plusieurs jours sur la France se décalent légèrement vers l'est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est très nuageux ou couvert, et la pluie faible tombe de façon intermittente. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 7 à 9 degrés sur le Cotentin.

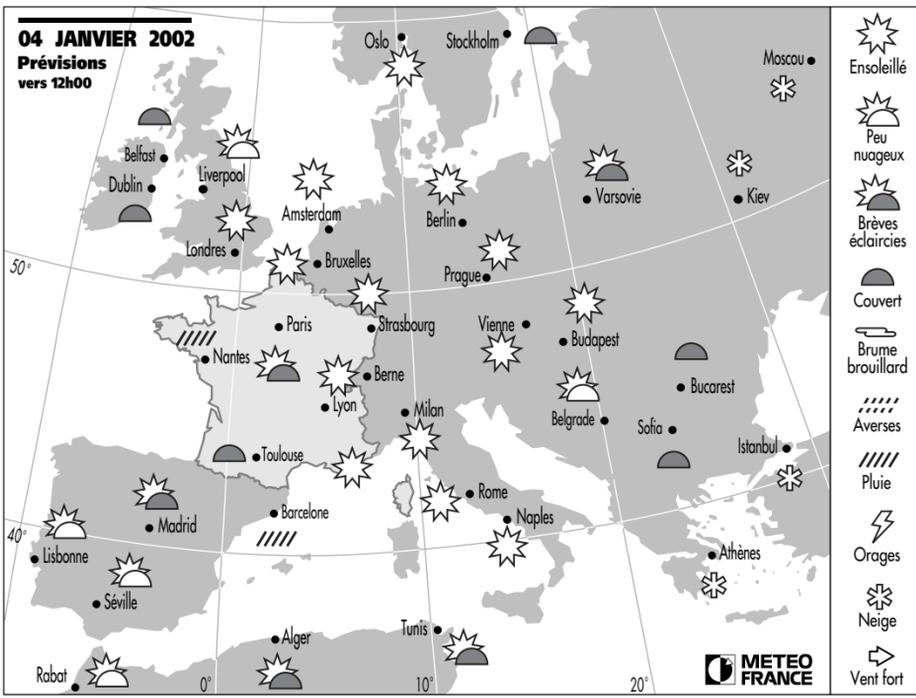
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le soleil est encore bien présent sur le Nord-Picardie, la matinée est encore ensoleillée, puis, peu à peu, les nuages gagnent du terrain. Sur la Bourgogne et la Champagne, le ciel est très nuageux. Les températures, encore

très froides le matin, remontent l'après-midi, pour atteindre 1 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est très nuageux ou couvert, avec quelques pluies éparses le matin. Un peu de neige est attendue sur les montagnes ariégeoises au-dessus de 1 200 mètres et sur le sud-est de l'Aveyron vers 900 mètres. Le thermomètre indique dans l'après-midi 8 à 14 degrés dans le Pays basque.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le long de la vallée du Rhône et sur les Alpes, le temps est plus agréable, avec encore un beau soleil. Sur le Limousin et l'Auvergne, la couverture nuageuse est importante et s'accompagne de précipitations faibles et éparées.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. De la neige est attendue sur la Lozère au-dessus de 1 000 mètre et sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres. Sur le reste du Languedoc-Roussillon, des passages pluvieux ponctuent la journée.



PRÉVISIONS POUR LE 04 JANVIER 2002

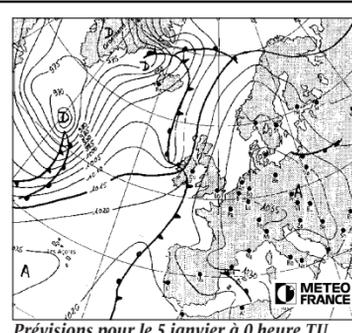
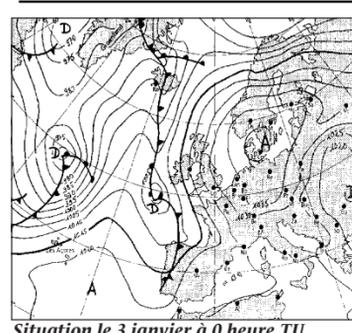
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	0/11 S
BIARRITZ	6/12 C
BORDEAUX	5/10 C
BOURGES	2/8 C
BREST	6/12 N
CAEN	-2/6 N
CHERBOURG	1/7 P
CLERMONT-F.	4/8 C
DIJON	-3/5 N
GRENOBLE	-6/5 S
LILLE	-5/3 S
LYOGES	4/7 C
LIMON	3/7 N
MARSEILLE	4/11 S

EUROPE	
AMSTERDAM	-6/1 S
ATHENES	-2/5 *
BARCELONE	5/9 P
BELFAST	7/9 C
BELGRADE	-13/-8 S
BERLIN	-10/-1 S
BERNE	-12/4 S
BRUXELLES	-5/3 S
BUCAREST	-9/6 C
BUDAPEST	-14/-7 S
COPENHAGUE	-5/0 S
DUBLIN	8/10 C
FRANCFORT	-8/4 S
GENEVE	-6/3 S
HELSINKI	-2/0 C
ISTANBUL	-2/4 *

AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/28 P
BUENOS AIR.	16/21 P
CARACAS	24/29 S
CHICAGO	-9/-1 S
LIMA	18/22 C
LOS ANGELES	10/14 S
MEXICO	4/20 S
MONTEAL	-14/-3 S
NEW YORK	-3/3 S
SAN FRANCIS.	8/13 S
SANTIAGO/CHI	13/27 S
TORONTO	-6/-2 S
WASHINGTON	-4/4 S

ASIE-Océanie	
BANGKOK	20/30 S
BEYROUTH	11/17 N
BOMBAY	18/30 S
DJAKARTA	27/30 S
DUBAI	20/27 S
HANOI	11/22 S
HONGKONG	11/21 S
JERUSALEM	7/16 S
NEW DEHLI	7/20 S
PEKIN	1/10 S
SEOUL	-5/4 S
SINGAPOUR	26/30 S
SYDNEY	19/29 S
TOKYO	4/11 S



VENTES

Chapeaux et bonnets sont proposés à Drouot et en Indre-et-Loire

LES AMATEURS de couvre-chefs seront comblés, en ce début d'année, par la vente de deux ensembles, l'un de chapeaux, à Drouot mercredi 16 janvier, l'autre de bonnets, samedi 26 janvier en Touraine.

Autrefois partie prenante du costume, auquel il doit se coordonner avec élégance, le chapeau répond à un code vestimentaire précis. La matière dont il est fait, sa forme, ses couleurs signalent la classe sociale des individus. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'expression « porter chapeau » s'emploie par

opposition à « porter casquette » pour un homme ou « porter bonnet » pour une femme, ces derniers étant réservés aux classes laborieuses. Cette distinction remonte au Moyen Age, où le mot bonnet désignait les coiffures usuelles, alors que le chapeau faisait référence aux coiffes élaborées, ornées de plumes, fleurs, rubans ou pierreries.

Dans la vente de Drouot, les trois cents chapeaux et coiffes réunis par une collectionneuse sont datés du XVIII^e aux années 1950. La plus haute estimation se monte à

3 049-4 573 € pour la pièce la plus ancienne, un chapeau de paille d'Italie à décor de coques de ruban rayé mauve et jaune, daté vers 1785-1788. Ce couvre-chef reste sans doute un des rares rescapés de la mode de l'époque.

La paille d'Italie, réputée la plus fine et de la meilleure qualité, garde tout son prestige au siècle suivant, jusqu'à donner son titre à une célèbre pièce de théâtre d'Eugène Labiche, où le héros se démène pendant cinq actes en quête d'un chapeau de paille d'Italie. Ce vaudeville remonte à 1851, et plusieurs

lots présentés ici en sont à peu près contemporains (76 € à 229 €).

Autre grand costume du XIX^e siècle

La matière dont il est fait, sa forme, ses couleurs signalent la classe sociale des individus

le, la capote, chapeau féminin à coulisse et à bride muni d'une sorte de visière. Par extension, elle a laissé son nom aux capotes de voiture, qui coulaient de la même manière. Un exemplaire en paille doublé de soie bleue remonte à 1800-1810 (305 € à 457 €). Un autre, en gaze blanche froncée, orné de boucles anglaises postiches fixées à l'intérieur (même prix), est des années 1845; un troisième, en dentelle de paille à velours bleu, date de 1860 (152 € à 229 €).

Samedi 26 janvier, les trois cents bonnets proposés aux enchères appartiennent au Musée de la coiffe et des broderies de Touraine, un

lieu privé où les visiteurs pouvaient admirer une reconstitution de la vie paysanne au XIX^e siècle. Sa collection comprend aussi du mobilier régional, qui sera vendu en même temps, à Rochecorbon, près de Tours.

Réalisés entre 1830 et 1914, les bonnets sont ornés de motifs significatifs : animaux ou épis de blé pour les paysans, grappes et pampres pour les vignerons, décors géométriques pour les commerçants et les employés. Les plus beaux sont en tulle brodé et plissé (152 €); d'autres sont décorés au point de chaînette (76 €); les plus simples sont en coton ajouré (30 € à 45 €).

Catherine Bedel

- ★ Drouot-Richelieu, mercredi 16 janvier. Exposition la veille de 11 à 18 heures. Etude Rieunier, Bailly-Pommery, tél. : 01-45-23-44-40. Expert Sylvie Daniel, tél. : 01-40-44-88-64.
- ★ Musée de la coiffe et des broderies de Touraine, 68, quai de la Loire, Rochecorbon (Indre-et-Loire). Etude Rouillac, tél. : 02-54-80-24-24. Les 300 lots de cette vente sont présentés sur internet : www.rouillac.com.

DÉPÊCHES

■ **HOMMAGE AU VIN.** Du samedi 5 au dimanche 13 janvier, le Salon des antiquaires de Bordeaux (de 10 heures à 19 heures, entrée 5,5 €) rend un hommage au bordeaux. Les 140 exposants proposeront de multiples objets sur ce thème (tableaux, bronzes, taste-vin, tire-bouchons, etc.), sans oublier les tables de vigneron à plateau abattant des XVIII^e et XIX^e siècles.

■ **LA FORTUNE AU GRENIER.** Racontées avec humour par Laurence Mouillefarine et Philippe Colin-Olivier, trente petites histoires évoquent les heureux bénéficiaires des caprices de la fortune, qui découvrent des pièces de prix parmi des vieilleries. Un bistro-écran écrase ses Gitanes mais dans une pièce unique de Gallé, qui sera vendue plus de 609 796 €; une historienne retrouve un bijou de la couronne de France dans une vitrine de colifichets. *La Fortune au grenier*, Albin Michel, 14,94 €.

■ **FAÏENCES DE GIEN.** Le commissaire-priseur de Gien, M^r Renard, est expert en faïences. Il vient de publier un livre qui présente les détails de l'histoire de ces créations : styles, périodes, techniques, les artistes qui les ont décorées, les marques successives. *Faïences de Gien, une technique, un art de vivre, une légende*, Alan Sutton, 23,63 €.

Calendrier

- **ANTIQUITÉS BROCANTES** (Var), jusqu'au dimanche 6 janvier, tél. : 04-94-76-11-11.
- **Segonzac** (Gironde), samedi 5 et dimanche 6 janvier, tél. : 05-57-43-97-93.
- **Bordeaux-port** (Gironde), du samedi 5 au dimanche 13 janvier, tél. : 05-56-52-10-69.
- **Le Mans** (Sarthe), samedi 5 et dimanche 6 janvier, tél. : 02-43-86-66-25.
- **Issou** (Yvelines), samedi 5 et

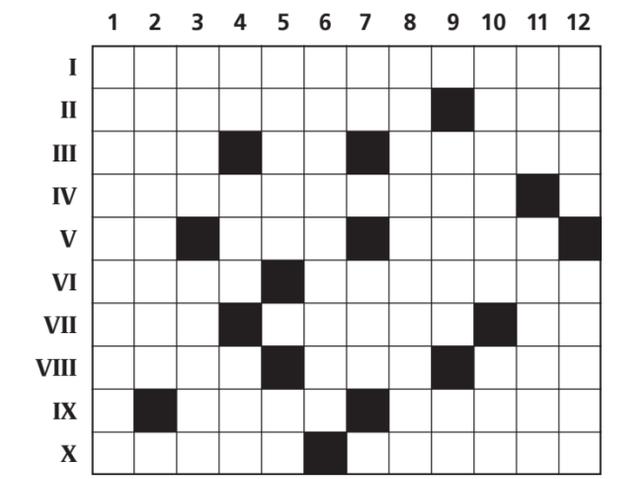
- dimanche 6 janvier, tél. : 02-37-43-58-26.
- **Monte-Carlo**, du samedi 5 au dimanche 13 janvier, tél. : 377-97-98-50-00.
- **Belfort-Andelnans** (Territoire-de-Belfort), dimanche 6 janvier, tél. : 03-84-29-81-89.
- **COLLECTIONS**
- **Dijon** (Côte-d'Or), minéraux et fossiles, samedi 5 et dimanche 6 janvier, tél. : 04-92-79-58-95.
- **Avignon** (Vaucluse), disques, samedi 5 et dimanche 6 janvier, tél. : 04-94-35-33-92.

- **Saint-Paul-les-Dax** (Landes), cartes postales et vieux papiers, dimanche 6 janvier, tél. : 05-58-74-07-33.
- **La Bassée** (Nord), armes anciennes, dimanche 6 janvier, tél. : 03-27-80-78-85.
- **Roubaix** (Nord), disques et bandes dessinées, dimanche 6 janvier, tél. : 03-20-13-09-38.
- **Paris** (porte de Versailles), fêtes des Rois, dimanche 6 janvier, tél. : 01-30-34-44-88.
- **Roye** (Somme), cartes postales, dimanche 6 janvier, tél. : 03-22-87-06-98.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-004

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

1. Heureusement, elle est de ce monde. - II. Confortable sur les grands trajets. Sans effets, mais pas sans effet. - III. En mer ou sur table. Rouge et malléable. Il promena ses pinces dans les villes italiennes. - IV. Fait sauter la chaîne. - V. Affirmation au sud. Bâti et parfois battu. Léger malgré son nom. - VI. Beauté infernale sur les planches. Dernière épreuve. - VII. Encouragement. Met en danger. Dans la reprise. - VIII. Fait partie de l'hé-

VERTICALEMENT

1. Les yeux dans les yeux chez le médecin. - 2. Assemblage d'un corps pur. - 3. Dérange ses proches. Dérange le chef. - 4. Conjonction. Dans un parapluie. Coule de source. - 5. Fournisseur des officines. Le césium. - 6. Un cri dans les forêts d'Asie. - 7. Fin

d'infinif. Ne sera pas converti en euro. - 8. Ont grande réputation. - 9. Barrière de l'Europe. Au cœur de la marine. - 10. N'a pas besoin d'invitation pour venir. Vient d'avoir. - 11. Annonce la fin. Une mouche qu'il vaut mieux éviter. - 12. Lumière en ville. Ebloui.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 003

Horizontalement
I. Affrontement. - II. Bruiteuse. Or. - III. Soi. Etat. PSA. - IV. Titis. Noir. - V. Eden. Etudiât. - VI. Né. Trières. - VII. Tuteur. Béent. - VIII. Irénée. Roi. - IX. Ste. Néo. Nô. - X. Notes. Espion.

Verticalement

1. Abstention. - 2. Froideur. - 3. Fuite. Test. - 4. Ri. Intente. - 5. Otés. Ruées. - 6. Net. Eire. - 7. Tuante. Ne. - 8. Estourbies. - 9. Me. Idée. Op. - 10. Priser. - 11. Nos. Nono. - 12. Tractation.

L'ART EN QUESTION N° 255

En collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux

Récré de princes



Alexandre Jean Dubois-Drahonnet (1791-1834). Le duc de Bordeaux et sa sœur, M^{lle} d'Artois, à Bagatelle. Huile sur toile, 30 x 24 cm. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, à Rueil-Malmaison, pour l'exposition « Jouets de princes, 1770-1870 », jusqu'au 28 janvier.

nantes triées sur le volet, secondées par des précepteurs chargés de leur éducation. Les jeux et les loisirs y tiennent une place importante. Ceux réunis dans cette exposition leur ont appartenu. Qui était la gouvernante choisie

par Napoléon pour veiller sur le roi de Rome ?
● M^{me} l'amirale Bruat ?
● La comtesse de Genlis ?
● La comtesse de Montesquiou ?
Réponse dans Le Monde du 11 janvier.

Réponse du jeu n° 254 paru dans Le Monde du 28 décembre. C'est Eugène Druet qui est l'auteur des photographies des œuvres de Rodin présentées au pavillon de l'Alma en 1900.

EXPOSITIONS La Bibliothèque nationale de France (BNF) rappelle que l'islam, religion du Livre (le Coran), est aussi une civilisation des livres. L'histoire des matériaux, de la

calligraphie, des illustrations, de la reliure et de l'édition est ainsi examinée. ● LE PARCOURS se clôt par la présentation du travail de plasticiens contemporains qui œuvrent

autour du livre. ● UNE DEUXIÈME exposition de la BNF, plus modeste, rend hommage au géographe Al-Idrîsî, qui bouleverse la représentation de la Méditerranée au XII^e siècle.

● TROIS OUVRAGES permettent de redécouvrir les richesses et la variété de l'architecture musulmane, de l'Europe au sous-continent indien en passant par le Moyen-Orient. ● LE

SOUVERAIN Saladin est la figure centrale de l'exposition que l'Institut du monde arabe consacre à la culture des Ayyoubides au moyen d'une impressionnante collection d'objets.

L'islam, hier et toujours civilisation du Livre et des livres

La Bibliothèque nationale de France consacre deux expositions à l'histoire, à la vitalité et à l'actualité du livre arabe, à travers ses collections, riches de plus de 7 200 pièces dans tous les domaines du savoir, et par la présentation de travaux d'artistes contemporains

L'ART DU LIVRE ARABE. Bibliothèque nationale de France, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris-2^e. Tél. : 01-53-79-59-59. De 3,66 € à 5,34 €. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures ; le dimanche, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 janvier. Catalogue sous la direction de Marie-Geneviève Guesdon et Annie Vernay-Nouri, BNF éd., 224 p., 42,69 €. **AL-IDRÎSÎ, UNE VISION DU MONDE MÉDITERRANÉEN AU XII^e SIÈCLE.** Bibliothèque nationale de France, petite galerie hall Est, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Mêmes horaires, mêmes tarifs.

Au moment où les événements contribuent à tenter de faire rimer islamisme avec obscurantisme, voire avec terrorisme, il est plutôt réconfortant de constater que les productions culturelles nées en terre d'islam sont bien vivantes. Comme en témoignent, dans des genres très différents, les films de l'Iranien Seyyed Reza Mir-Karimi (*L'Enfant et le Soldat*) ou de l'Égyptien Youssef Chahine (*Silence... on tourne*). Par ailleurs, expositions parisiennes et publications françaises nous rappellent que cette culture toujours verte est enracinée dans le temps.

L'islam, on le sait, est une civilisation du Livre. Le premier d'entre tous, chronologiquement et statutairement, est le Coran, où la parole de Dieu est révélée. Aussi n'est-il pas étonnant que la Bibliothèque nationale de France (BNF) consacre une double exposition à l'art du livre arabe. D'autant que son département des manuscrits est riche de sept mille deux cent pièces, dans tous les domaines du savoir. Une collection qui remonte à François I^{er}.

Rue de Richelieu, la galerie Mazarine propose une approche matérielle du livre, de l'hégire (ou presque) à nos jours. La galerie a été tapissée de bleu nuit, reposant pour l'œil mais un rien intimidant pour le visiteur qui circule avec précaution dans un dédale ponctué d'élégantes et hautaines calligraphies. A chaque étape du parcours sont déclinées les différentes techniques qui concourent à la fabrication et à l'existence du livre.

Son support physique, d'abord : le papyrus est très vite supplanté par le parchemin, plus robuste, avant de céder la place au papier. Le rouleau à l'antique aura lui aussi une existence éphémère, détrôné par le cahier cousu que nous connaissons. Vient ensuite le problème de l'écriture, qui est moins simple qu'il n'y paraît. La lettre arabe a une forme différente selon sa place dans le mot et les voyelles brèves ne sont pas écrites – d'où la nécessité de lire à haute voix.

La clarté, la lisibilité et surtout l'esthétique semblent être à la source des différents types d'écritures qui ont eu, tour à tour ou simultanément, la faveur des lettrés dans le monde arabe : le coufique, du VIII^e siècle au X^e siècle, dense et resserré mais qui peut s'élargir et se redresser ; les proportions harmonieuses du *muhaqqaq* mamelouk ; les ornements de l'écriture maghrébine dont les vertus ont été reconstruites jusqu'au XIX^e siècle comme en témoigne la puissante calligraphie du Marocain Al Juzuli, réalisée vers 1823. La définition ornementale de l'écriture pallie le manque d'illustration.

LE CORAN, UNE PLACE À PART

Il faut bien sûr faire une place à part au Coran, le Livre avec une majuscule. Le texte saint est souvent encadré de figures géométriques complexes, de broderies non moins savantes, de médaillons, d'entrelacs, de vignettes ou de motifs qui intègrent le texte dans une composition autant faite pour l'œil que pour la lecture. Mais les textes religieux sont aussi le fait d'Arabes chrétiens. Les syriaques et les coptes, très actifs, ne sont



Les « Séances », peintes par Al-Wasiti sur un manuscrit de 1237. Un magnifique exemple de la peinture arabe telle qu'elle se développe à Bagdad au XIII^e siècle.

pas tenus d'ignorer la représentation humaine ou animale. Un dogme très souvent remis en question par les Arabes musulmans, notamment lorsqu'il s'agit de livres scientifiques.

Botanique, zoologie, astronomie, astrologie ou géographie se prêtent volontiers à l'imagerie, comme le conte ou la fable. Si les Arabo-Andalous n'ont pas été d'une très grande orthodoxie dans ce domaine, c'est pourtant l'école dite de Bagdad qui, au XII^e siècle,

va porter au plus haut l'art de l'illustration – l'exposition n'aborde pas, à juste titre, les autres civilisations musulmanes, perse ou moghole par exemple, où cette pratique picturale s'épanouira. L'écrin, l'enveloppe où le texte est conservé, est tout aussi soigné. Il s'agit, d'habitude, d'une « chemise » de cuir souple dotée d'un rabat ou d'une reliure plus rigide, décorée de motifs géométriques ou d'arabesques. Au XVI^e siècle, sous l'influence des Ottomans, l'art de la reliure

connaît un renouveau en utilisant des cuirs de couleurs variés.

L'imprimerie fait une apparition tardive dans le monde arabe. Ce retard a plusieurs causes. La première est d'ordre technique : il est difficile d'isoler chaque lettre de l'alphabet arabe. La seconde tient au corporatisme des copistes, puisante profession qui va mener, longtemps avec succès, un combat d'arrière-garde. Un combat appuyé par le pouvoir ottoman, qui va commencer – au XV^e siècle – par inter-

dire l'imprimerie. Il faut se souvenir aussi que le savoir intellectuel et religieux est largement entre les mains de personnalités hostiles aux réformes et la production des livres en série ne pouvait que bouleverser un système de transmission des connaissances. C'est donc en Europe occidentale, notamment à Gênes, Venise et Rome, que les premiers livres arabes seront imprimés, à destination des chrétiens d'Orient.

On peut voir, rue de Richelieu, le

premier volume imprimé en caractère arabe mobile (1514). Il s'agit d'un livre d'heures de rite melkite (chrétiens orthodoxes). L'invention de la lithographie, qui permet d'être fidèle aux spécificités de la lettre arabe, facilement gravée sur la pierre, va permettre une diffusion beaucoup plus large de la chose imprimée. Ensuite le développement de la typographie, au cours du XIX^e siècle, ira de pair avec le mouvement de renouveau culturel et de modernisation du monde arabe.

Petits précis d'architecture en terre musulmane

CHÂTEAUX D'ORIENT, de Jean Mesqui, photographies de Mohamad Al Roumi, Hazan éd., 192 p., 45,55 €. **L'ART DE LA CÉRAMIQUE DANS L'ARCHITECTURE MUSULMANE, d'Yves Porter, photographies de Gérard Degeorge, Flammarion, 288 p., 70 €.**

SAMARCANDE, BOUKHARA, KHIVA, de Pierre Chuvin, photographies de Gérard Degeorge, Flammarion, 232 p., 55 €.

De nombreuses forteresses ont été construites par les Francs comme par les Arabes, au moment des croisades. On connaît la silhouette de la krak des chevaliers ou celle des murailles

d'Alep. En revanche, on sait moins que, au Proche-Orient (Syrie, Liban et Jordanie), l'architecture militaire doit autant aux Romains, aux Byzantins, aux Omeyyades ou aux Mamelouks qu'aux croisés et aux Ayyoubides. Dans *Châteaux d'Orient*, Jean Mesqui, avec une série de petites monographies, illustrées de plans précis et de belles photos, vient combler cette lacune.

La céramique est le complément obligé de l'architecture dans tous les pays islamiques. Certains de ces décors sont connus (l'Alhambra de Grenade), d'autres beaucoup moins (le fort de Lahore). On apprend, dans *L'Art de la céramique dans l'architecture musulmane*, d'Yves Porter, que les auteurs de ces carreaux de faïence ne se cantonnent pas toujours à une seule

aire géographique – on retrouve en Tunisie des céramistes espagnols.

Spécialiste de l'Asie centrale, Pierre Chuvin décortique quant à lui le patrimoine historique de trois capitales, Samarcande, Boukhara et Khiva, naguère soviétiques. Elles font aujourd'hui partie de l'Ouzbékistan, dont les frontières ne coïncident pas toujours avec celles des anciens khanats. L'auteur évoque d'autres cités comme Shahr-e-Sabz ou Ourganch-la-Vieille, dont le passé compliqué est aussi riche. Le tout est agrémenté de quelques plans d'édifices, bienvenus. On regrettera que les notations de l'unique carte soient en caractères cyrilliques.

E. de R.

Saladin et les Ayyoubides sur les bords de Seine

L'ORIENT DE SALADIN, L'ART DES AYYOUBIDES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jus-sieu. Tél. 01-40-51-38-38. Du mercredi au dimanche de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 10 mars 2002. De 5,34 € à 6,86 €. Catalogue, sous la direction de Sophie Makariou, IMA/Gallimard, 240 p., 38 €.

Le bel espace d'exposition de l'Institut du monde arabe (IMA) est dédié à Saladin (1138-1193), le souverain ayyoubide qui contribua, le premier, à rejeter les croisés à la mer – il écrase les Francs à la bataille de Hattin et leur arrache Jérusalem en 1187. Un siècle et demi

après leur arrivée en Terre sainte (1099), les « infidèles » perdent définitivement Jérusalem. En 1291, Saint-Jean-d'Acre, le dernier établissement des croisés sur les côtes levantines, est emporté par les troupes du sultan mamelouk Ibn Qala, mais les Ayyoubides, qui ont porté les coups les plus sévères aux chrétiens, ont disparu de Syrie depuis 1260.

L'exposition ne vise pas seulement à évoquer la figure mythique de Saladin, paré de toutes les vertus de la chevalerie – y compris par ses adversaires –, mais à présenter la production artistique au temps des Ayyoubides, dont le domaine s'est étendu du Caire à Damas et le long de la mer Rouge, jusqu'au Yémen.

L'IMA a donc rassemblé une impressionnante série d'objets. On peut voir des livres enluminés, une cotte de mailles, de la vaisselle, le reste d'un trésor chrétien découvert près d'Alep, quelques inscriptions en arabe sur des stèles, une demi-douzaine de beaux verres gravés.

MONNAIES ET CADRANS SOLAIRES

Plus loin, encore des livres – chrétiens, illustrés, ou des Corans sans images –, une poignée de monnaies, des carreaux de revêtement, une grande série d'aiguères (vases à eau) et une autre, non moins fournie, de bases de chandeliers ; des fragments de portes ciselées, un brûle-parfum chrétien, un gros traité de commerce entre la République de

Venise et des commerçants d'Alep, ou des cadrans solaires.

Est-ce suffisant pour évoquer une époque, une épopée, un personnage, un foisonnement culturel ? On peut en douter. La belle collection rassemblée à l'IMA est une base illustrée pour accompagner un discours – peu présent – ou un ouvrage imprimé. Ce ne sont pas les éléments nécessaires à une exposition. Les pièces dans les vitrines sont muettes – sauf pour d'éminents spécialistes. Il vaut donc mieux se rabattre sur le volume qui accompagne l'exposition. Une douzaine d'auteurs y expliquent fort bien le propos elliptique de l'IMA.

E. de R.

Emmanuel de Roux

Un Folk Art Museum tout en modernité

Les architectes Tod Williams et Billie Tsien ont conçu à New York un immeuble-meuble, étonnante pièce de béton franc et massif

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Tandis qu'au Ground Zero les hommes et les grues continuent leur épouvantable tri dans l'amas résiduel du World Trade Center, les travaux de construction, ici et là, ont repris. Le deuil encore inachevé, il faut aussi inaugurer sans excès de pompe les enseignes achevées, comme celle de Prada, quelques jours avant Noël. Au pied du Guggenheim-SoHo, le Néerlandais Rem Koolhaas, le plus cinglant des architectes, qui a passé un accord d'exclusivité avec la firme milanaise pour en redessiner toutes les boutiques dans le monde, a renoué avec les délires de New York : 2 500 m² sur le thème du luxe, version froide.

Splendide espace creusé, taillé, courbé, jusqu'à faire perdre tout repère. On erre à la recherche d'une paire de brodequins et l'on se retrouve pris dans une série de pièges à narcisses, bourrés de webcams, de miroirs, de couloirs sans fond, technique idéale pour cerner l'acheteur dans une foule de visiteurs curieux. Un peu trop de notes peut-être, trop d'idées, d'arrogance et de sauvagerie font cependant passer la marque dans le registre des trains fantômes et des montagnes russes.

Koolhaas sort ces jours-ci, aux éditions Taschen, un gros volume sur cette notion de « Shopping », dont il avait fait l'armature de l'exposition *Mutations*, à Bordeaux (et

actuellement présentée à Bruxelles et à Tokyo). Tout dans l'espace du monde contemporain, explique-t-il en substance, tendrait à relever du shopping, de la consommation. Ce n'est objectivement pas faux. Mais le Hollandais appartient à un autre monde, comme son architecture, et, sans ambages, il vous redresse l'axe du monde : « *Luxury is not shopping*. » Le luxe, ce n'est pas du shopping ! Mille excuses...

L'architecture, heureusement, n'est pas toujours un luxe réservé aux grandes peintures. Même les plus modestes projets peuvent en être dignes. Tel est le cas de l'American Folk Art Museum, qui vient d'ouvrir sur la 53^e Rue, juste à côté de l'immense trou destiné à l'extension, signée Yoshio Taniguchi, du Museum of Modern Art (MoMA). Selon cette particularité du droit américain qui donne au propriétaire un droit plus ou moins limité sur tout l'espace aérien qui surplombe son terrain (*air rights*), de le céder ou, au contraire, d'acquiescer de quoi monter des tours, le MoMA, ou un autre voisin, a sans doute acheté les droits aériens du Musée d'art folklorique, dont les architectes, Tod Williams et Billie Tsien, ont dû se limiter à cinq (hauts) niveaux et quelques mètres en sous-sol.

De ce côté de l'Atlantique, Williams et Tsien sont à peu près inconnus : on ne connaît de l'Amérique que les exploits des déconstructivistes, Gehry, Eisenmann, etc., ou la platitude de l'architecture com-



MICHAEL MORAN

Le Folk Art Museum, signé Williams et Tsien : une cathédrale sur la surface d'un mouchoir de poche.

merciale. Aussi est-ce un grand moment de découvrir, d'un coup, et l'agence et son œuvre, en l'occurrence un véritable chef-d'œuvre ouvert au public peu après Prada mais sans grand fracas.

PAS DE FENÊTRES

Laissons de côté la collection, assez attendue malgré sa rareté, parce qu'elle a été banalisée par les parcs à thèmes ou les pubs façon Côte est. Attendue mais hétéroclite, au point que l'ensemble de meubles, d'enseignes, de peintures, sans compter les dentelles de grand-mère patiemment nouées sur un vieux rocking-chair, risquait de

tourner au bric-à-brac, au capharnaüm. Williams et Tsien, avec Matthew Baird comme chef de projet, ont donc répondu par l'homogénéité d'un immeuble-meuble, solide, rugueux, étonnante pièce de béton franc et massif, où les étages sont comme suspendus aux « vides » des circulations verticales, escaliers ou ascenseurs, et aux prises de jour sur la ville. Difficile en effet de parler de fenêtres. On est ici dans l'univers de modernes purs, durs, mais raffinés : de vrais spécialistes de ce luxe architectural qui est d'inventer une cathédrale sur la surface d'un mouchoir de poche.

Tod Williams, profil typique des universités de la Côte est, a longtemps travaillé avec Richard Meier, l'homme du Getty Center et, en France, de Canal+. Il n'a fondé son agence qu'en 1986 avec Billie Tsien, venue, elle, de Los Angeles et du monde des arts plastiques. Ils sont couverts de lauriers, davantage que de commandes à en croire leur site (<http://www.twbta.com>), bien qu'ils aient en chantier l'Arts Center de l'université Johns-Hopkins, à Baltimore.

Soleil levant et soleil couchant, méthode et sensualité : leur association s'avère d'une exceptionnelle efficacité, qui permet d'affiner chaque détail sans que se perde jamais la cohérence de l'ensemble : pas d'erreur (apparente), pas de « chameau » laissé en cours de route. De l'art, et du grand, comme on craignait de le voir disparaître derrière les façades indistinctes du shopping made in USA !

Frédéric Edelmann

INSTANTANÉ

HENRY DARGER, MAÎTRE DE L'ART BRUT

Le Musée d'Orsay accueille prochainement une exposition, venue de Philadelphie, sur le peintre et photographe Thomas Eakins. On y voit comment le peintre reprenait très précisément les détails de telles ou telles photos pour les réorganiser sur la toile. Henry Darger (1892-1973) procédait un peu différemment. Découvert par le peintre Henry Lerner, Henry Darger, homme reclus, religieux, solitaire, vivait à Chicago, écrivant, dessinant et peignant dans son coin, fabriquant de ces images « limites » dont Dubuffet fut en France l'un des premiers collectionneurs. L'American Folk Art Museum a acquis les 30 000 pages de ce maître de l'art

brut dont le chef-d'œuvre, *The Realms of Unreal* (« les royaumes de l'irréel »), raconte la rébellion des enfants esclaves contre les méchants adultes, petites filles aux visages soigneusement décalqués et répétés mille fois.

Au reste, tout n'est que rêve et innocence dans l'œuvre de l'adulte resté scotché à un moment éblouissant de l'enfance, et à sa liberté originelle. Cette même liberté qui le conduit à composer le monde et les corps sans limite de temps ni d'espace, sans frontière entre les animaux, les végétaux, les espèces. Le Folk Art a réservé à Darger son étage supérieur, ce qui permet d'exposer deux douzaines de planches, certaines pouvant atteindre près de 3 mètres de long. À l'état libre, les petites filles, les Vivian girls, sont insouciantes, aimables et nues, ce qui permet de constater que certains portent un vague attribut de

garçon. Elles peuvent avoir aussi des queues de serpent à sonnette, des cornes de bélier, des ailes de papillon, et évoluent dans un monde plein de fleurs et de maisons charmantes. Les adultes qui les réduisent en esclavage, les contraignant à s'habiller, sortent, eux, de l'imagerie de la guerre civile. D'autres dessins, préparatoires, seront prochainement exposés à la Eva and Morris Feld Gallery, qui sert d'annexe permanente au musée.

F. E.

★ Darger, The Henry Darger collection, American Folk Art Museum, 45 W 53^e Street, New York, jusqu'au 23 juin. Tél. : 212-265-1040. Web : www.folkartmuseum.org/ Darger, studies and sketches, Eva and Morris Feld Gallery, 2 Lincoln square, Columbus av., New York, du 19 janvier au 14 juillet.

Rotterdam a ancré la techno dans la culture de l'Union

ROTTERDAM

de notre envoyée spéciale

Capitales culturelles européennes de l'année 2001, Rotterdam (Pays-Bas) et Porto (Portugal)

REPORTAGE

Capitale culturelle de l'Europe en 2001, la ville a fait la part belle à l'électronique

avaient été choisies pour leurs affinités : deux ports bordés de fleuves, le Rhin pour la première, le Douro pour la seconde, des immeubles entiers du centre-ville et des docks en voie de réhabilitation après de fortes secousses économiques dans le secteur des industries traditionnelles et de la navigation marchande. Porto, 260 000 habitants, ville active du nord du Portugal, veut concurrencer la capitale, Lisbonne, sur le terrain culturel notamment.

Rotterdam, 593 000 habitants, dont près de 28 % issus de minorités ethniques, s'est affirmée comme un paradis de la nouvelle architecture – des maisons-cubes de Piet Blom au magnifique pont Erasmus imaginé en forme de cygne par Ben Van Berkel. Les ateliers d'artistes y sont nombreux, mais l'image de la ville reste largement déficitaire en regard de sa voisine Amsterdam. Si le label Capitale culturelle décerné par le conseil des ministres de l'Union abrite aussi des manifestations prévues de longue date, il permet de mettre en lumière les propositions artistiques d'une ville.

L'année qui vient de se clore à Rotterdam a sans doute été particulièrement marquée par les expositions de Bruegel l'Ancien et de Jérôme Bosh au Musée Boijmans Van Beuningen, ou par la venue de la diva libanaise Fayrouz accompagnée par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam. Il y est également les expositions d'architecture et de cyber-arts à Las Palmas, un entrepôt reconverti en musée d'art contemporain, qui jouxte, sur la péninsule encore en chantier du Kop Van Zuid, le surprenant Hotel New York, ancien terminal de paquebots Holland-Amerika Lijn, refaçonné par l'architecte et designer Doran de Vos.

Mais Rotterdam 2001 a été également soutenue par les efforts d'entités décisives pour la ville, mais moins répérables par le grand public européen, tel le Maritiem Museum, la Musée maritime, l'un des plus cotés du genre.

Dans cette programmation forcément éclectique, les jeunes n'ont pas été oubliés, constituant à eux seuls un chapitre des festivités, sous-titré Young@Rotterdam, puisque Rotterdam est la ville la plus jeune des Pays-Bas, et la plus mélangée. Les bureaux de Rotterdam 2001 avaient d'ailleurs été installés à côté du Calypso, un restaurant à la mode aux allures de coffeeshop et un club du même nom où la *dance*, appellation donnée ici à la techno, est reine.

L'Europe du Nord est de fait l'un des bastions des musiques électroniques mondiales. Elle ne connaît pas en la matière les frontières rencon-

trées à d'autres occasions : jeune plasticien chinois, Shi Yong, voit ainsi l'Europe comme un château fort, impénétrable. Pour l'exposition « Unpacking Europe », au Musée Boijmans Van Beuningen, où sont montrés les visions européennes d'une vingtaine d'artistes, il l'a représentée sous la forme d'un néon (*Wellcome*) fixe et brillant autour duquel courent en accéléré des formes humaines filmées en vidéo.

Une soirée au Calypso ou dans le club voisin, le Nighttown, suffit à renseigner sur l'incongruité d'une telle fermeture. Jeune et mélangé, du jamais-vu dans un club techno parisien, le public s'embarrasse peu de considérations frontalières.

DES RYTHMES IMPORTÉS

À la fin décembre, après avoir fermé ses bureaux éphémères de la rue Maurits, Rotterdam 2001 pouvait encore profiter de ce son électronique typiquement néerlandais, qui a puisé ses forces chez les Allemands minimalistes (Autechre, Fünkstörung) sans renoncer aux apports du pluriculturalisme néerlandais. Cette superposition de musique métronimique, froide, casante comme du hardcore et des rythmes importés dans la chaleur portuaire est aussi à la base de l'art du duo Orange, deux frères de Rotterdam, lancés le 27 décembre au Nighttown dans un set inédit, un marathon de dix heures de *dance*.

Toujours dans la Mauritsweg, qui borde un canal, se trouve la boutique du label Dub/Clone. C'est là qu'est publié l'excellent travail des

frères Funcken, Don et Roel. Ces deux as de l'onirique électronique ont installé leur studio « *quelque part dans la plaine glacée des Pays-Bas* ». Ils y produisent une musique où l'illusion, la majesté des paysages plats s'allient avec la texture industrielle et les rythmiques dures. Autre production de Dub, une compilation *Abstract Music*, conçue par « *des hommes abstraits avec des machines magiques* ».

On comprendra mieux la teneur de cette musique après avoir vu le montage photo-cinéma du Musée maritime, formidable catalogue des misères industrielles, des espoirs humains vécus dans le port de Rotterdam depuis le siècle passé et où musiques concrète et futuriste, ancêtres de l'électronique, ne sont pas oubliées.

Véronique Mortaigne

★ Expositions : « Unpacking Europe », jusqu'au 24 février au Musée Boijmans Van Beuningen, Museum Park. Rotterdam sur le Rhin, jusqu'au 23 février, au Maritiem Museum. Sortir : Hotel New-York, Koninginnehold, 1 (accessible en taxi-bateau à partir du Musée de la marine). Calypso, Mauritsweg, 5. Nighttown, West-Kruiskade, 26-28. Livre : *Rotterdam-Porto, Havenkwartier, cais do porto, dockland* (en anglais, portugais et néerlandais), 256 p., 250 photos, un CD ROM, éd. Duo, 75 €. Disques : Funkarma, *Solid State*, 1 CD Dub Recording, *Dub Number Drie*, compilation, 1 CD Dub Recording, distribués en France par Chronowax, www.clone.nl/

SORTIR

PARIS

L'Ours normand
Fernand Léger et l'Ours normand ne font qu'un. Le peintre signait de ce sobriquet les lettres à sa fiancée. Le comédien Arnaud Churin, lui aussi normand, a conçu ce spectacle « *inattendu* » (*Le Monde* du 9 novembre 2000) avec son complice et musicien, Thomas Rannou. Churin a assemblé des mots de Léger dont le « *ton* », la « *verve* », le « *rythme* » n'ont « *rien à envier à l'écriture dramatique* ». Admirateur de l'artiste depuis sa découverte au lycée il y a dix ans, Arnaud Churin « *dessine des espaces et des formes, à mesure qu'il prête sa voix et son corps à Léger* ». *Théâtre de la Cité internationale*, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER B : Cité universitaire. Du 4 janvier au 3 février. 20 h 30, le lundi, mardi, vendredi et samedi ; 19 h 30, le jeudi ; 17 h 30, le dimanche ; relâche le mercredi. Tél. : 01-43-13-50-53. De 8,5 € à 17 €.

The Smoky Midnight Gang
Le plus typé des clubs historiques du Quartier latin, le Caveau de la Huchette, son escalier à pic, les moustaches interminables du taulier, ses oubliettes, ses cages grillagées qui annoncent de piquantes cérémonies sadiennes, les danseuses qui ont personnellement connu Louis XI, abrite le spectacle musical le plus gentil et le plus innocent des mondes habités. *Caveau de la Huchette*, 5, rue de la Huchette, Paris-5^e. M^e Saint-Michel. 21 h 30, jusqu'au 6. Tél. : 01-43-26-65-05.
Laurent Coq, American Quartet
Attention : groupe à suivre. La valeur n'attend pas grand-chose des années, Laurent Coq (piano, compositeur) présente son American Quartet : Jérôme Sabbagh (ténor), Brandon Owens (contrebasse), Damion Reid (batterie). Finesse, exactitude, tonicité. Laurent Coq

est en train de s'imposer. On sent que la philosophie en personne veille sur l'énergie et la gaieté de ses entreprises. Excellente nouvelle de début d'année. *Sunside*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 4 et 5. De 12 à 16 €.

Cirque Romanès
Sous la direction ferme et inspirée d'Alexandre Romanès, qui aime à définir ses spectacles comme du nouveau cirque traditionnel, *Rien dans les poches* se concentre sur le travail du corps, celui des contorsionnistes, des funambules, des trapézistes. Détail qui ne manque pas de peps : tous les artistes sont des femmes parmi lesquelles les cinq filles (sur leurs six enfants) d'Alexandre et Délia Romanès. Pour l'occasion, Délia a composé un nouveau répertoire de chansons tziganes, belles et sauvages comme l'amour et la mort, ses thèmes de prédilection. *L'Européen*, 5, rue Biot, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. 20 h 30, du mercredi au samedi ; 15 heures et 17 h 30, les dimanches ; relâche lundi et mardi. Jusqu'au 27 janvier. Tél. : 01-43-87-97-13. 9 €, 15 € et 23 €.

La Bayadère
Ballet de Marius Petipa, recréé par Rudolf Nourev en 1992 à l'Opéra de Paris, *La Bayadère* est un somptueux monument à un Orient imaginaire, chatoyant et merveilleux. Avec la puissance d'une superproduction hollywoodienne, cette version met en valeur l'exotisme de la danse des éventails, celle des perroquets, de l'idole dorée autour de l'histoire d'amour contrariée de Nikiya, danseuse du temple et de Solor, noble guerrier promis à la fille de rajah Gamzatti. Plaisir de la danse particulièrement complexe, dans un décor plein feu, l'Orient se taille une place en or massif à l'Opéra avec également la *Shéhérazade* revue par Blanca Li. *Opéra Bastille*, 120, rue de Lyon, Paris-11^e. M^e Bastille. 19 h 30, jusqu'au 5. Tél. : 08-92-69-78-68. De 7,93 € à 64,03 €.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (0,34 €/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 2,44 € de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Compagnie K 622

Miè Coquemot : Notes.

Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13^e. M^e Bibliothèque-François-Mitterrand. 19 heures, les 4, 5 janvier. Tél. : 01-45-86-55-83. 9 € et 12,50 €.

Jose Galvan, Pastora Galvan
Danse flamenco.

Planète Andalucía, 56, rue Emile-Zola, Montreuil (Seine-Saint-Denis). M^e Robespierre. 21 heures, les 4, 5 janvier. Tél. : 01-48-51-04-51. 20 €.

Ensemble Ultréia

Carmina burana.

Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5^e. RER : Cluny-La Sorbonne. 12 h 30, le 4 janvier, 16 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-53-73-78-16. 4 €, 5,5 €.

Ensemble Carpe Diem

Théâtre sans Toit (marionnettes), Pierre Blaise (mise en scène).

Péniche Adelaïde, 42, quai de la Loire, Paris-19^e. RER : Cluny-La Sorbonne. 12 h 30, le 4 janvier, le 6 janvier. Tél. : 01-53-35-07-77. De 8 € à 15,50 €.

Maîtrise Notre-Dame de Paris

Puer Natus, chant grégorien. Ensemble grégorien de Notre-Dame de Paris, Sylvain Dieudonné (direction).

Notre-Dame de Paris, 6, place du Parvis-Notre-Dame, Paris-4^e. M^e Cité. 20 h 30, le 4 janvier. Tél. : 01-42-34-56-10. 12 € et 15 €.

Christian Escoudé, Jean-Marc Jafet, Tony Rabeson

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 4, 5 janvier. Tél. : 01-42-33-22-88. 15,24 €.

(Personnages)
CATÉGORIE 3:1
Lars Norén
Jean-Louis Martinelli
"Catégorie 3:1 force les normes par sa durée et son ampleur. Elle commence au ras du bitume et s'élève jusqu'au lyrisme." **Le Monde**
5 JANVIER - 24 FÉVRIER 2002
01 46 14 70 00
Médias partenaires : télérama, Libération, France Culture, arte

Une collaboratrice de M. Pasqua et M^{me} Marchiani mises en examen dans une affaire de blanchiment

Elles sont soupçonnées d'avoir détourné une partie de la rançon qui aurait été versée pour les otages du Liban

UNE PROCHE collaboratrice de Charles Pasqua et l'épouse du député européen (RPF), Jean-Charles Marchiani, ont été mises en examen, le 21 décembre, par la juge parisienne Isabelle Prévost-Desprez pour « *recl de blanchiment aggravé* » et « *recl de trafic d'influence aggravé* ». Marie-Danièle Faure et Christiane Marchiani sont soupçonnées d'avoir participé au détournement d'une partie de la rançon qui aurait été versée pour la libération, en 1987 et 1988, des otages français détenus au Liban, ainsi que l'indique *L'Est républicain* du 3 janvier.

Ouverte par le procureur de la République de Paris en juin 2001 pour « *blanchiment aggravé* », l'information judiciaire a pour origine un « *blanc* » – une note sans en-tête ni signature – de la direction de la surveillance du territoire (DST), qui avait été transmis au parquet le 23 janvier 2001. Une procédure rarissime, les services de contre-espionnage n'ayant pas pour habitude de livrer « *spontanément* » leurs informations à la justice dans ce type d'affaires. Selon *L'Est républicain*, le rapport de la DST indique que des fonds destinés aux ravisseurs pourraient avoir transité sur un compte déposé en Suisse par les frères Safa, deux hommes d'affaires libanais ayant participé aux négociations menées par le gouvernement de Jacques Chirac afin de libérer les Français alors détenus au Liban. Marcel Fontaine et Marcel Carton, enlevés le 22 mars 1985, et Jean-Paul Kauffmann, enlevé le 22 mai 1985, avaient été libérés le 4 mai 1988. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, enlevés respectivement le 8 mars 1986 et le 13 janvier 1987,

avaient été relâchés le 27 novembre 1987.

Les enquêteurs semblent chercher à vérifier si des versements de fonds en argent liquide effectués par les frères Safa, ces dernières années, auraient ou non indirectement profité à MM. Pasqua et Marchiani. La DST aurait notamment transmis au parquet des photocopies de bordereaux de retrait en espèces du compte des frères Safa au Crédit foncier de France, à Paris. « *1,2 million de francs auraient ainsi été retirés en liquide durant l'année 2000* », affirme *L'Est républicain*, qui indique que le chauffeur des frères Safa aurait déclaré aux policiers de la brigade financière avoir remis à M^{mes} Faure et Marchiani des enveloppes dont il pense qu'elles contenaient de l'argent liquide.

Interrogé par *Le Monde* jeudi matin, Jean-Charles Marchiani a indiqué : « *Si ce qu'avance la DST était avéré, à savoir que l'Etat a versé une rançon, ce qui est inadmissible, l'affaire relèverait alors de la Cour de justice de la République* ». En effet, selon M. Marchiani, « *trois personnes seulement ont pu être habilitées à débiter une rançon : le président de la République de l'époque, François Mitterrand, son premier ministre, Jacques Chirac, et le ministre de l'économie et des finances, Edouard Balladur* ». « *En revanche, ajoutez-t-il, si les assertions de la DST sont fausses, ce que je pense, nous sommes face à une manipulation politique gravissime* ». Jean-Charles Marchiani assure que « *le préfet Jean-Jacques Pascal [directeur de la DST] n'a pu prendre l'initiative – exceptionnellement – de transmettre un rapport au procureur de Paris sans en avoir*

informé préalablement sa hiérarchie. Il faut que le gouvernement s'explique, que l'on sache qui a donné l'ordre à M. Pascal et en tirer les conclusions politiques et judiciaires qui s'imposent ».

M. Marchiani a par ailleurs indiqué « *connaître de longue date les frères Safa* ». « *Leur chauffeur a sans doute remis à mon domicile de la documentation sur les chantiers navals, un sujet qui me préoccupait lorsque j'étais préfet du Var. L'un des frères Safa est en effet actionnaire majoritaire des Chantiers mécaniques de Normandie. Laisser entendre qu'ils m'auraient remis de l'argent est grotesque et diffamatoire* ». M. Marchiani indique par ailleurs que les deux frères, « *issus d'une vieille famille chrétienne du Liban, [l']ont beaucoup aidé dans les négocia-*

tions pour la libération d'otages. L'un d'eux m'avait d'ailleurs accompagné à Beyrouth en 1987 afin de récupérer deux de nos compatriotes ». Le député européen, qui avait été chargé en 1986 par M. Pasqua de la « *direction opérationnelle* » des opérations visant à libérer les Français détenus au Liban, affirme que « *tout a été réglé dans l'honneur et la dignité. Cela s'est fait d'Etat à Etat, notamment à travers le règlement du contentieux franco-iranien lié au prêt Eurodif. Jamais les ravisseurs n'ont formulé la moindre demande de rançon qui, de toute façon, n'aurait pas été acceptée. La doctrine de la France a toujours été de ne pas céder à ce type de chantage* », conclut M. Marchiani.

Fabrice Lhomme

Neuf personnes âgées meurent dans l'incendie d'une maison de retraite dans le Rhône

NEUF PERSONNES ont trouvé la mort, mercredi 2 janvier, dans l'incendie d'une maison de retraite à Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône), près de Lyon. L'établissement public, appelé L'Accueil, hébergeait soixante-dix-huit pensionnaires handicapés ou impotents.

L'incendie se serait déclaré en début de soirée, dans une chambre au troisième étage. Une bougie serait à l'origine du sinistre, selon les premiers éléments de l'enquête. Six pensionnaires et quatre pompiers intoxiqués par les fumées ont été transportés à l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon. Une personne âgée se trouve dans un état grave en ser-

vice de réanimation. Le drame s'est produit à 19 h 10 à l'heure où les personnes âgées pensionnaires vont se coucher. « *Il s'agit d'un banal feu de chambre, précise Gilbert Payet, secrétaire général de la préfecture du Rhône. Des visiteurs auraient apporté des bougies. Le feu a très vite pris dans la chambre où se trouvait également un sapin de Noël* ». Le dispositif de sécurité aurait alors fonctionné « *normalement* » selon la préfecture. Les personnels alertés par de fortes fumées noires ont immédiatement prévenu les pompiers mais n'ont pu porter au secours des vingt-sept personnes coincées à l'étage. Les portes pare-feu se sont fermées, et ont limité la propagation de l'incendie à une quinzaine de chambres réservées aux cures médicalisées.

Neuf femmes ont été piégées dans leur lit et sont mortes asphyxiées. « *Le feu a malheureusement pris dans un secteur où se trouvent les personnes les plus grabataires qui ne peuvent se mouvoir seules. Les personnels n'ont, à cause de l'épaisse fumée, rien pu faire* », souligne M. Payet. La commission de sécurité avait visité l'établissement en janvier 2001 et « *n'avait relevé aucun problème* », remarque le secrétariat aux personnes âgées. Une enquête de flagrance a été confiée à la gendarmerie. Une information judiciaire sera probablement ouverte, a précisé le parquet de Lyon.

La secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, s'est rendue sur place, jeudi 3 janvier, afin de « *réconforter les pensionnaires, les familles des victimes et les personnels* ». Elle devait rendre visite aux blessés à l'hôpital Edouard-Herriot. Le premier ministre a fait part, mercredi soir, de sa « *vive émotion* ».

Sylvia Zappi

DÉPÊCHES

■ **MATIGNON** : Lionel Jospin a renforcé son équipe de communication en nommant, mercredi 2 janvier, Nathalie Mercier « *sous l'autorité* » d'Yves Colmou, conseiller auprès du premier ministre en charge de la communication, et de son adjointe, Marie d'Ouince. Issue du groupe Euro-RSCG, M^{me} Mercier sera chargée de l'image du candidat « *probable* » à la présidentielle de 2002.

■ **FAIT DIVERS** : une adolescente de seize ans est morte, mercredi 2 janvier, à l'hôpital de Châteauroux (Indre) d'une méningite foudroyante. La jeune fille avait passé les réveillons de Noël et du Jour de l'an dans une discothèque très fréquentée de Bonnat (Creuse); elle aurait, à cette occasion, côtoyé au moins 1 350 personnes.

■ **SPORTS** : le Français Jean-Louis Schlesser et son copilote Henri Magne ont été contraints à l'abandon par l'incendie de leur buggy Kangoo lors de la 5^e étape du Rallye-raid Dakar, disputée mercredi 2 janvier entre Er-Rachidia et Ouarzazate (Maroc).

La CNAM va négocier avec les médecins généralistes

Les pourparlers devraient s'ouvrir la semaine prochaine

À LA DEMANDE d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a annoncé, mercredi 2 janvier, qu'il allait proposer « *dès la semaine prochaine* » l'ouverture de négociations avec les syndicats des médecins libéraux qui ont lancé un mouvement, très suivi, de grève des gardes de nuit et de week-end afin d'obtenir une revalorisation de leurs honoraires. Expliquant que seule la CNAM était compétente pour les questions relatives aux honoraires médicaux, M^{me} Guigou a souligné qu'elle ne rencontrerait pas les responsables des syndicats de médecins. Elle a aussi rappelé que, depuis son arrivée au ministère de l'emploi et de la solidarité, elle s'était attachée à renouer les liens avec les différentes professions de santé, en prenant notamment en compte le malaise des médecins exerçant dans le secteur libéral. « *On aurait pu éviter cette grève si on avait été plus attentifs et s'il y avait eu une réflexion sur le métier de généraliste* », a pour sa part déclaré le même jour sur Europe 1 Gilles Johanet, directeur de la CNAM.

M. Spaeth a précisé que cette négociation, ouverte aux responsables de MG France comme à ceux de l'Union nationale des omnipraticiens de France (UNOF), branche syndicale de la CSMF qui n'a pas signé la convention actuellement en vigueur, se déroulerait « *dans le cadre de la proposition de loi qui sera soumise au Parlement le 10 janvier* ». Ce texte, qui avait été censuré pour des questions de procédure législative par le Conseil constitutionnel, prévoit de développer le dialogue conventionnel et en redéfinissant le cadre des engagements individuels et collectifs entre les professions de santé et les caisses. « *C'est dans ce cadre que nous ouvrirons les négociations car ce cadre met fin à une vision technocratique des rapports avec les médecins, fondée uniquement sur l'augmentation de l'activité* », a précisé le président de la CNAM.

En d'autres termes, les négociations à venir devraient porter, au-delà des tarifs des consultations et des visites, sur la rémuné-

ration spécifique d'autres types d'activité de soins comme les astreintes, les gardes de nuit ou de week-end. M. Spaeth a également évoqué le suivi médical des enfants ou des personnes âgées ainsi que les déplacements dans les zones rurales. Pour leur part, les responsables syndicaux font de la revalorisation généralisée du tarif de la consultation un préalable à toute négociation ultérieure. « *S'il s'opposait à cette augmentation, M. Spaeth montrerait qu'il n'a rien compris au sens de notre mouvement, explique le docteur Michel Chassang, président de l'UNOF. Nous refuserons toute discussion qui ne prendrait pas en compte ce préalable* ». « *Dans tous les cas de figure, il nous faut obtenir cette mesure, même si elle ne va pas jusqu'à 20 euros, il en va de notre crédibilité* », ajoute le docteur Martial Olivier-Koeret, premier vice-président de MG France.

La position des responsables syndicaux sera d'autant plus ferme que de nombreux généralistes ont d'ores et déjà fixé à 20 euros le tarif de leur consultation, expliquant – ou non – à leurs patients qu'ils ne seront pas remboursés de la différence de 2,47 euros. « *Nous ne pouvons pas ne pas prendre en compte la tolérance de la société française vis-à-vis de ce mouvement qui exprime clairement le profond malaise des généralistes. Cette prise en otage de patients et des structures d'urgence aurait, il y a quelques années, été très mal perçue par l'opinion. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui* », a déclaré au Monde Claude Pigement, délégué national du PS aux questions de santé.

Pour M. Pigement, on pourrait raisonnablement profiter du passage à l'euro pour « *arrondir le tarif de la consultation [actuellement fixé à 17,53 euro]* » et profiter des négociations à venir pour, comme le préconise MG France, établir un forfait pour les gardes et astreintes. Ce forfait – qui s'ajouterait au tarif des visites à domicile – pourrait se situer à hauteur de 50 euros tandis que les visites médicalement injustifiées pourraient, bientôt, ne plus être remboursées par la Sécurité sociale.

Jean-Yves Nau

Le CSA s'interroge sur les conséquences pour Canal+ de l'accord Vivendi-USA Networks

JEAN-MARIE MESSIER, PDG du groupe de communication Vivendi Universal, a reçu dans son courrier de Noël une lettre de Dominique Baudis. Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui demande dans une lettre datée du 24 décembre de s'expliquer sans délai sur l'impact capitaliste du récent accord négocié entre Vivendi Universal et la société américaine USA Networks, et de détailler en particulier les conséquences directes sur sa filiale Canal+. L'autorité de régulation s'interroge sur la conformité de Canal+ avec la loi française.

« *Le CSA doit examiner la nouvelle situation de Vivendi Universal induite par ces modifications et par voie de conséquence celle de Canal+. En effet, les sociétés titulaires d'une autorisation de diffusion par voie hertzienne terrestre doivent notamment respecter l'article 40 de la loi du 30 septembre 1986, qui interdit à la société Canal+ d'être détenue à plus de 20 % par des per-*

sonnes extérieures à la communauté européenne », écrit Dominique Baudis. Or, le 17 décembre, Jean-Marie Messier a annoncé la reprise des actifs d'USA Networks dans le cinéma et la télévision et leur fusion avec les studio Universal au sein d'une nouvelle entité baptisée Vivendi Universal Entertainment, dont Vivendi Universal détiendrait 93 % du capital.

Selon *Le Figaro* du 3 janvier, André Rousselet, l'ancien président-fondateur de Canal+, a interpellé le CSA sur le même thème. Selon le fondateur de la chaîne cryptée, « *il ne serait pas surprenant que la stratégie de M. Messier (...) ait eu pour corollaire une évolution de son actionariat qui placerait aujourd'hui Vivendi Universal (...) dans une situation d'infraction par rapport à la législation en vigueur* ». M. Rousselet envisagerait de saisir la justice contre le groupe Canal+ si la non-conformité avec la loi était avérée.

Laurence Girard

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 1 effectués mercredi 2 janvier. Premier tirage : 5, 7, 18, 28, 39, 43 ; numéro complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 444 391 € ; 5 numéros et le complémentaire : 10 271 € ; 5 numéros : 932 € ; 4 numéros et le complémentaire : 42,07 € ; 4 numéros : 21,03 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,26 € ; 3 numéros : 2,13 €. Second tirage : 3, 9, 16, 17, 34, 36 ; numéro complémentaire : 33. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 9 247 € ; 5 numéros : 1 096 € ; 4 numéros et le complémentaire : 44,51 € ; 4 numéros : 22,25 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,26 € ; 3 numéros : 2,13 €.

Tirage du Monde daté jeudi 3 janvier 2002 : 488 033 exemplaires.

1-3

Courrier INTERNATIONAL
www.courrierinternational.com

ARGENTINE
Retour du populisme

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE
Les Etats renforcent les lois sécuritaires

LIBERTÉS EN DANGER

3 €

SCIENCES Les animaux ? Tous intelligents

ART Les peintres les plus vendus au monde

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

PREMIERS ROMANS

Florian Zeller, François Hauter, Jenny Erpenbeck, Patrick Da Silva, David Foenkinos, Emmanuel Pierrat et d'autres débutants français et étrangers page 22



EDWARD BUNKER
page 23

HISTOIRE

Cathares, victimes de l'Inquisition, communards déportés au bagne, populations réduites en esclavage... Retour sur une mémoire occultée page 24



MIRKO GRMEK page 25



RENCONTRE AVEC RAY BRADBURY
page 26



Kathrine Taylor dans sa maison de Californie en 1937.

confisque postes et prébendes, tandis que les croyants intransigeants se reconnaissent dans une Eglise confésante (référence au temps fondateur de Luther), naturellement illégale.

Difficile de présenter de tels débats à un public américain ignorant l'histoire allemande comme les leçons critiques de la « longue durée » qu'imaginent à peine alors les historiens ! Aussi faut-il à Kressmann Taylor un talent sans faille pour rendre le dilemme qui secoue le croyant ordinaire comme le notable, dont le statut induit l'exemplarité. De démissions plus ou moins précoces en espérances obstinées, les déceptions cruelles n'empêchant pas les folles récidives, *Jour sans retour* plaide la vertu de l'insoumission. Récit à base autobiographique, il dit le combat épique entre deux croyances (« *Vois comme nos deux religions sont mystérieuses, comme elles se ressemblent. Elles sont exactement parallèles ! C'est cette proximité qui me fascine* », argumente Orland

tiens que je me posais. Et qui me hantèrent longtemps. (...) Ce qui m'inquiétait le plus c'était qu'ici personne n'était conscient de ce qui se passait en Allemagne et que personne ne semblait s'en soucier. » Un soir, Elliot, son mari, lui rapporte une coupure de journal relatant l'histoire d'étudiants californiens qui, après avoir passé un an en Allemagne, s'amusaient à écrire à leurs correspondants quelques lettres où ils se moquaient de Hitler. Ces derniers leur demandèrent de stopper immédiatement ces courriers les mettant en danger. Kathrine Taylor tenait son livre : elle allait donc utiliser la forme épistolaire pour montrer au public américain « ce que les Nazis faisaient et ce qui arrive à des gens ordinaires quand ils sont saisis et emportés par une idéologie ».

Son mari se charge de porter le manuscrit à Whit Burnett, l'éditeur de *Story Magazine*. Emballé, celui-ci en fait sa *cover story* de septembre 1938. En dix jours, le numéro est épuisé. « Elle a vendu son texte pour 25 dollars et, avec cette somme, elle a invité mon père dans un restaurant chic, avec champagne », rapporte aujourd'hui son fils. Le *Reader's Digest* l'achète pour 3 000 dollars – ce qui corres-

pondait à l'époque à un an de salaire – et le fait partager à ses trois millions de lecteurs. L'année suivante, Simon & Schuster le publie et le supplément littéraire du *New York Times* s'enthousiasme : « Cette histoire moderne est la perfection même. » Eleanor Roosevelt elle-même en recommande l'achat pour Noël, avant même *Les Raisins de la colère*, de John Steinbeck.

Le livre commence à être traduit, quand la guerre en Europe met un terme provisoire à cette brillante carrière. Grâce à ce succès fulgurant, les Taylor achètent une ferme en Pennsylvanie (c'est là que Kressmann Taylor écrit le militant *Until that Day*, qui paraît peu après Pearl Harbor, en 1942).

La romancière entreprend alors une brillante carrière d'enseignante à l'université de Gettysburg. « *Le soir même où elle prit sa retraite* [en 1966], elle se cassa plusieurs vertèbres et dut passer un mois à l'hôpital. Elle devait partir pour l'Italie. Mes frères et moi, se souvient Charles Douglas, nous nous demandions si elle supporterait le voyage car elle était pâle comme la mort. Or, non seulement elle a survécu à ce voyage, mais elle a même connu une « romance » lors de cette traversée. »

Artiste-sculpteur et premier éditeur de la grande nouvelliste du Sud Eudora Welty, John Roods est à peine plus âgé que Kathrine, déjà veuve d'Elliot. Pour le fils de la romancière, pas de doute : « *John, plus que mon père, a été l'amour de sa vie.* » La mort de son second époux, en 1974, ne compromet pas le goût de Kathrine Taylor pour les voyages (la France, l'Angleterre, la Russie et, pour ses quatre-vingts ans, une visite à la muraille de Chine). Morte en 1997, la si intelligente et lucide Kressmann Taylor n'a pu mesurer la nouvelle fortune de son œuvre en Europe. Mais son message de résistance face aux hydres idéologiques porte encore, lampe de secours contre les ténèbres. Une reconnaissance qu'elle prenait, en 1995, comme une heureuse surprise : « *Eh bien, peut-être ai-je fait quelque chose qui valait le coup.* »

JOUR SANS RETOUR (Until that Day)

de Kressmann Taylor. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurent Bury, éd. Autrement, « Littératures », 328 p., 20,95 €.

Philippe-Jean Catinchi et Emilie Grangeray

do von Schlack, compagnon de Karl, gagné par le nazisme avant de sombrer dans les remous de la fratricide Nuit des longs couteaux).

Avec une sobriété, jusque dans les scènes d'horreur (le martyr du sacristain Emil, avant celui du vieux pasteur) qui glace plus sûrement que le détail racoleur. Voit-on les prisonniers des camps de concentration, résignés, hébétés, « *bêtement patients* » ? « *Briser le corps d'un homme est un acte brutal et barbare, mais briser ainsi son esprit ne relève pas de la barbarie ; c'est un raffinement de civilisation dans la cruauté, c'est un crime contre Dieu.* » Une leçon qui fait rêver que *Jour sans retour* reçoive le même accueil qu'*Inconnu à cette adresse*. Paru en France le 6 mai 1999, le livre figurait encore, en décembre 2001, parmi les vingt meilleures ventes depuis cent vingt semaines, frôlant les trois cent mille exemplaires. Un succès d'autant plus phénoménal que l'auteur n'était plus là pour en assurer la promotion.

De passage à Paris, un de ses fils, Charles Douglas Taylor, qui présente « *Le Véritable "Karl Hoffmann"* » en annexe du roman de sa mère Kathrine, condamnée au pseudonyme dès *Inconnu à cette adresse* par son éditeur (l'histoire était trop forte pour avoir été écrite par une femme !), se souvient : « *Ma mère était une femme incroyable, une intellectuelle de gauche. C'était une véritable tête brûlée, un esprit très libre. Elle écrivait la nuit, à grand renfort de café, prenant à chaque fois une tasse différente. Quand, en me réveillant, je voyais toutes ces tasses de café froid traîner, je savais qu'elle avait passé la nuit à écrire.* »

C'est de son effarement devant l'attitude d'amis allemands, devenus en quelques mois hermétiques à la moindre critique de Hitler qu'est née la détermination de l'écrivain. Dans un entretien donné en 1995 à l'occasion de la réparation, aux Etats-Unis, d'*Inconnu à cette adresse*, choisi pour célébrer le cinquantième anniversaire de la libération des camps, la vieille dame s'indigne encore : « *Comment une telle chose avait-elle pu arriver ? Qu'est-ce qui avait pu changer ainsi leur cœur ? Telles étaient alors les ques-*

Face aux ténèbres

Un chant d'espoir lancé par des croyants désespérés, exilés au sein même de leur patrie assombrie par le crépuscule nazi. « *Notre Seigneur est une forteresse, il est notre arme et notre bouclier / Il nous libère et dissipe les craintes / Qui nous assaillent à présent.* » Cri de guerre d'une Eglise en danger, l'hymne luthérien hante littéralement *Jour sans retour*, deuxième roman de Kressmann Taylor (1903-1997), composé alors même que Hitler asservit l'Europe. Écrit trois ans plus tôt, *Inconnu à cette adresse* (1938), correspondance échangée de part et d'autre de l'Atlantique par deux amis, Max et Martin, que la propagande nazie sépare jusqu'à transformer leur attachement en haine, avait rencontré un fulgurant succès aux Etats-Unis, renforçant les sentiments antifascistes des Américains. Au temps des

Après « *Inconnu à cette adresse* », le deuxième roman de Kressmann Taylor, « *Jour sans retour* » est traduit en français. On y retrouve la même fulgurante lucidité sur l'ascension du nazisme

trionphes de l'Axe, la mobilisation s'impose plus encore.

La romancière rencontre donc à New York, dans le plus grand secret, par l'entremise du FBI, un jeune pasteur berlinois, Leopold Bernhard, opposant exemplaire du Reich totalitaire récemment réfugié outre-Atlantique et dont le parcours sert de trame à *Until that Day* (*Jour sans retour*). Devenu la confession à la première

personne de Karl Hoffmann – une prudence élémentaire pour préserver les proches du jeune homme, susceptibles d'être, en Allemagne, inquiétés en représailles, le nouveau texte bouverse pareillement par sa fulgurante lucidité. Entre récit historique et invention romanesque, *Jour sans retour* relate la tragédie d'un homme qui fit front face à l'implacable ascension du nazisme. Là où on l'attend le moins : au sein de l'Eglise évangélique et de ses chefs, issus d'une bourgeoisie cultivée, conservatrice et jusque-là prudemment en marge des débats politiques.

Fils d'un pasteur de Magdebourg, nommé à la Domkirche par le Kaiser lui-même, Karl étudie la théologie à Berlin quand les nazis s'installent au pouvoir. Argument d'une fresque terrible des milieux luthériens quand bascule, entre 1931 et 1938, une opinion d'abord tentée par une confortable passivité – puisque les premières cibles des nazis épargnent le pouvoir de l'Eglise –, qui passe à la résistance, souterraine. Seule résistance possible dès lors que le courant judicieusement promu des « chrétiens allemands » fait allégeance au Führer et

Julliard

Annie Saumont

C'est rien
ça va passer

nouvelles
Julliard

ANNIE SAUMONT

Julliard

“Du grand art.”

Jean-Claude Lebrun, *L'Humanité*

Julliard

COLLECTION PARTICULIÈRE

La frénésie des éditeurs à dénicher de nouveaux auteurs et des premiers romans prometteurs n'est plus l'apanage de la rentrée d'automne. Moins nombreux, certes, qu'en août-septembre, les écrivains qui fêtent leur première publication en début d'année représentent en effet une part notable de l'actualité éditoriale romanesque. Voici une sélection d'ouvrages (français et étrangers) paraissant la première quinzaine de janvier. Elle reflète une variété d'inspirations, d'âges, de styles. Et nous mène du Jardin des plantes en Chine, pour nous parler d'amour mais aussi de catastrophes diverses

Le bal des débutants

Cœurs rouges

A 22 ans, Florian Zeller réussit à se distinguer des autres romanciers révoltés de son âge et livre ses sentiments avec un recul bienvenu. François Hauter raconte les déambulations d'un autre désenchanté dans le Pékin actuel

NEIGES ARTIFICIELLES
de Florian Zeller.
Flammarion, 180 p., 15,98 €.

ROUGE GLACÉ
de François Hauter.
Stock, 156 p., 13,60 €.

Du haut de ses vingt-deux ans, Florian Zeller n'est pas dupe du piège qu'il se tend en signant un premier roman de gamin révolté : « Il est odieux de constater que l'on refait ce qui a déjà été fait. » Il sait que le poète qui a comparé pour la première fois la femme à une rose était un génie, et « *carrement désagréable* » celle de n'être « *qu'un numéro, un visage de plus* ». L'une de ses trouvailles, pour se distinguer de la cohorte des très jeunes romanciers impatients d'authentifier leur malaise d'incompris et leur conviction de se noyer dans un vain désespoir, consiste donc à se dédoubler. Son narrateur, « *éternel raté* », est « *secondé* » par un ami au sourire triste, aux cheveux blonds « *crystallisés comme des stalagmites désordonnées* », et qui, comme lui, se prénomme Florian. « *Un type étrange* », avec lequel il partage la haine de ceux qui se résignent « *à l'extinction des feux de leur enfance*. »

Nostalgique de cet âge où l'on dessine des moutons avec le Petit Prince, le héros de *Neiges artificielles* a par ailleurs ceci d'original par rapport à nombre de jeunes



PIERRE FERROS

loupes de la littérature contemporaine (« *de la génération des assassins* ») qu'il ne goûte pas l'esthétique de la laideur, n'affiche pas l'instinct de la destruction. Adeptes du portable, résigné à la mécanisation du monde, vorace à la vue des jolies filles qui s'offrent sans se faire prier, il brocarde l'absurdité d'une société où le mâle jouisseur se réveille le matin avec une femme qu'il ne connaît pas, le cynisme induit par le cycle infernal des répétitions, le vide promis à qui triche avec les sentiments.

A la recherche de Lou, qu'il aime comme un fou, d'autant plus platoniquement qu'elle l'ignore, il rage, disserte sur l'impasse de la vie, remonte au traumatisme de sa naissance, mais avec le recul auto-critique de l'écrivain que son romantisme de dandy crucifié n'aveugle pas au point de lui faire prétendre qu'il souffre plus que les autres.



GAO BOYU

Zeller, dont il faudra guetter les prochains écrits, cite aussi bien Nietzsche que Souchon (« *Passez notre amour à la machine* »). Son désenchanté se permet une idylle vagabonde avec une petite blanchisseuse chinoise qui communique par message : « *La sainteté est une conquête et non une grâce*. » Il trouve les Chinois trop compliqués et le pays de Mao « *chiant* ».

« NUAGE ET PLUIE »

Lauréat du prix Albert-Londres en 1986, actuel correspondant en Chine du *Figaro*, François Hauter, cinquante ans, lui répond en constatant l'inaptitude à l'amour d'un artiste de Pékin d'une trentaine d'années, rongé par la peur et la culpabilité. Né pendant la Révolution culturelle, Jia Dun a pris goût aux exécutions publiques, avant de refuser l'héritage des « *pantins de la religion communiste* », et de déplorer l'évolution d'un pays

contaminé par un « *nationalisme malsain* ». Dans une Chine vouée au dollar américain et à « *la ploutocratie kitsch* », une patrie déboussolée où les écrivains sont traînés dans la boue, les cinéastes surveillés par la police, le patrimoine architectural vandalisé, Jia Dun utilise son appareil photo pour saisir les nuances d'un monde qui oscille entre le vrai et le fou.

Mal marié, coureur de jupons, le « *petit propagandiste* » repentin croit échapper à la fatalité de rester « *rouge glacé* » au contact de la jeune Li Lu, qui lui offre un corps de déesse et un « *amour de feu* ». Il tente d'être transfusé à son contact par cette « *chimie divine* » qu'il a découverte en Europe, l'amour au-delà de la mort. La belle l'aidera-t-elle à conjurer sa tristesse, abandonner ses mensonges, oublier ses crimes involontaires ?

Imbibé de culture chinoise, le premier roman de François Hauter dépeint la conversion d'un naufragé, enivré par les amours illusoire, tétanisé par sa médiocrité, devenu « *loque débraillée, carnassier miteux, triste bas-ventre, fossile jaune* », dans une Chine qui a oublié ses racines, chez « *ce peuple discret* » où l'on utilise l'expression « *nuage et pluie* » pour évoquer l'amour physique, l'indicible fugacité du désir. *Rouge glacé* est un beau livre, parfaitement maîtrisé, une ode à la poésie par laquelle le dégoût est proscrit, et sublimé « *l'éclair mystérieux des abandons* ».

Jean-Luc Douin

Une feuille blanche

L'ENFANT SANS ÂGE
(Geschichte vom alten Kind)
de Jenny Erpenbeck.
Traduit de l'allemand
par Bernard Kreiss,
Albin Michel, 148 p., 13,90 €.

Elle est grosse, grande, « *taillée comme d'un bloc, il n'y a ni renflement là où devraient être les seins, ni rétrécissement à hauteur de la ceinture* ». Aux policiers qui l'ont trouvée dans la rue, la nuit, errant toute seule, un seau vide à la main, elle a dit qu'elle avait quatorze ans, et rien d'autre. Elle ne sait pas. On l'a mise dans un foyer et quand on l'a conduite à sa chambre, « *cela a été l'un des moments les plus heureux de sa vie* ». Tout était en ordre. On l'a dépouillée de ce qu'elle avait, presque rien, juste ses vêtements, et son seau. Cela lui était égal. A l'école, elle est la plus mauveuse élève. C'est comme cela qu'elle a trouvé sa place, la dernière, la moins visible, la plus inoffensive, elle tient à la garder, et pour cela, elle ne devra jamais progresser. « *Elle est une feuille blanche*. »

Le style est tout simple, comme dans un conte pour enfants, les phrases s'enchaînent, décrivent. L'état pourtant se resserre, le malaise grandit, « *la fillette* » pourtant ne fait rien de plus ou de moins, elle se plie à tout, elle sait par exemple que « *moins elle parle, et moins elle risque de mal faire* », moins elle en fait, moins elle existe, plus on l'oublie. La fin – telle qu'on finit par l'attendre – vient un peu sèchement, un peu vite, rompre le jeu des mots.

Martine Silber

Livraisons

● DOUBLE JEU, de Kate Burkhardt

Kate Burkhardt est une artiste, un peu connue pour ses installations, mais, pour ce premier roman, elle se montre moins à l'aise, plus conformiste dans le genre sexe triste, drogue, errance, déchéance, mal-amour. La narratrice se nomme Ruth Less (le mot *ruthless* en anglais signifie brutal, sans égards, rentredans...) et elle raconte ses échecs amoureux, l'héroïne, les taudis avec Johnny, et l'espoir d'autre chose avec John, l'écrivain qui se révélera tout aussi junkie, et en parallèle (en italique) son adolescence de fille délaissée par sa mère, sexualité précoce, mauvais élève, premières drogues. Mais Kerouac est mort, Irvine Welsh a fait beaucoup plus fort, et l'autofiction a ses limites quand on mène une vie qui n'intéresse personne. Sauf peut-être un éditeur. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Corinne Bouchart. Hachette Littératures, 138 p., 15 €.) **M. Si.**

● NOS AMIS LES JOURNALISTES, de François Reynaert

Sous l'apparence légère d'un roman d'aventures d'autrefois, François Reynaert évoque un sujet grave : l'altération que les médias font subir à l'actualité internationale. Lui-même chroniqueur au *Nouvel Observateur*, il sous-titre son récit *Roman comique* et désamorce ainsi toute velléité d'hostilité vis-à-vis d'une profession qu'il vénère. Quatre reporters du *Journal* décident de couvrir un « non-événement », au Tourdistan, l'un de ces pays oubliés, aux abords de la mer Caspienne. Arrachés brutalement à leur parodie de reportage, ils sont les témoins d'une révolution... C'est ce qu'ils communiquent fébrilement au *Journal*, jusqu'à un coup de théâtre qui confirme leur canular d'origine. La satire de François Reynaert pointe avec humour les lacunes et les inconséquences de l'information et notre peu d'intérêt pour tout ce qui dépasse l'Hexagone, (NiL Editions, 264 p., 17 €.) **H. Ma.**

● LE VOYAGE DE BILQÏS, d'Aliette Armel

Shéhérazade nouvelle, Silvia raconte l'histoire de Bilqïs. Pour retenir son époux, Piero della Francesca, qui l'a demandée en mariage dès leur première rencontre, pour la sobre dignité de sa dévotion et sa rayonnante fraîcheur, la jeune femme évoque la quête de la petite reine de Saba, partie à la rencontre du roi Salomon, guidée par une voix profonde, un chant issu de Qoum, première cité humaine, avant l'impérieuse contrainte des religions. Partagé entre le désir d'être reconnu à Rome comme un peintre aux audaces inspirées et le respect de sa parole de décorer l'église d'Arezzo, loin des tentations mondaines, Piero va chercher en Bilqïs la conciliation des extrêmes, respect de sa voie intime et d'une mission publique qui le dépasse et le justifie. Jusqu'au miracle qui paie le sacrifice nécessaire. Menant avec finesse une double narration subtilement articulée, l'essayiste Aliette Armel réussit par ce défi exigeant son entrée en fiction. (Ed. Autrement, « Littératures », 196 p., 14,95 €.) En librairie le 11 janvier. **Ph.-J. C.**

Un père exclu

DEPUIS
de Patrick Da Silva.
Fayard, 132 p., 11,3 €.

C'est le texte d'un homme perdu, qui s'attache à dire calmement ce qu'il a vécu dans la violence. Un père écrit à son fils, qu'il n'a pas vu depuis des années, qui est maintenant un jeune homme dont il peut à peine imaginer les traits.

Un couple, un enfant, une séparation désastreuse. Rien que de très banal : « *C'est en novembre que la guerre a commencé. Tu avais six ans. (...) En juin, deux semaines avant les vacances, j'ai quitté la maison.* » Vient alors le temps du « *droit de visite* », auquel le fils se prête de très mauvaise grâce.

Patrick Da Silva, pour son premier roman, a choisi la difficulté. Car on tombe facilement dans l'excès de « *psychologisme* » dès qu'il s'agit de décrire les conflits familiaux. Mais ce romancier débutant a su éviter presque tous les écueils (sauf quelques afféteries de langage) pour donner la parole à ce père exclu de la relation paternelle, qui raconte sa descente aux enfers, son lent éloignement de tout, comme une sorte d'extinction de sa personne.

Son fils, certes, n'avait aucun plaisir à le voir ; la visite au père était le plus souvent un pensum, qu'il cherchait de plus en plus à éviter. Le père, ultime geste de survie sans doute, décide de quitter la ville pour s'installer au bord de la mer. Le fils en semble heureux, « *les mouettes, les crabes, les cerfs-volants, les bateaux* » le font rêver. Mais il n'ira jamais sur cette plage. Sa mère et lui partent sans laisser d'adresse : « *Disparus ! Vous ne m'aviez laissé que l'improbable, la fatigue, le dégoût et néanmoins cette bouture d'espoirance qu'un jour...* » Le texte que nous lisons est probablement né de cette faible espérance, mais il dit plutôt, et de manière très émouvante, l'enlèvement dans le désespoir.

Josyane Savigneau

Un esprit simple

Dans ce roman-catastrophe de David Foenkinos, tout tombe mal, même la pluie. Loufoque et délicieux

INVERSION DE L'IDIOTIE
De l'influence de deux Polonais
de David Foenkinos.
Gallimard, 216 p., 15,50 €, en librairie le 9 janvier.

Janvier favorise-t-il l'audace des éditeurs ? 2001 débute par le surprenant *Comment je suis devenu stupide*, de Martin Page (éd. Le Dilettante), d'un humour prometteur, et voici que la très sérieuse maison Gallimard accueille un débutant tout aussi intéressant, qui n'hésite pas à faire d'un de ses personnages un magasinier persécuté par un petit chef de la librairie de la même enseigne.

Victor n'est pas un narrateur ordinaire. Jeune homme miraculeusement soustrait aux contingences matérielles, il est en pleine débâcle, lâché par Teresa, la femme qu'il aime et dont il partage la vie depuis huit ans, pour un cadeau absurde de mésestimer. Dans ce roman-catastrophe, proche de certain cauchemar scorsésien, tout tombe mal, même la pluie...

Le Samu reconduit les clients abandonnés par les chauffeurs de taxi, les singes sont allergiques aux Stones et les concierges tombent raides morts devant les chèques d'étranges, et ce n'est pas les sentences prétendument gaéliques d'un barman triste, petit parent de Franz Schubert, qui peuvent ramener un semblant d'ordre et de raison dans une intrigue d'une délicieuse loufoquerie.

Car, parfaitement incapable de conduire sa vie, Victor entend cependant théoriser ses élans, analyser les aléas qui le bousculent, au risque d'établir des conclusions abruptes, des plus stoïciennes (« *Tout est prisme, le bonheur est juste une façon de voir le malheur* ») aux moins assurées (« *C'est tout moi, je ne supporte pas l'irrationnel, je ne peux pas m'empêcher de toujours chercher, et de trouver la petite bête expliquant un pourquoi inaccessible aux paresseux de la réflexion. Tout écrivain est le fruit*

d'une beuverie à proximité »). Aucun secours à attendre de ses amis ni de ses parents (une mère qui « *jubil[e] de tout malheur qui serait prétexte à la plaindre* » et fête le retour du fils déprimé – « *c'est comme si les Beatles se reformaient* » – et un père effacé qui se révèle soudain « *un Yoda second couteau* », avant, renouant une idylle antique, de reprendre sa vie à rebours). Pas plus de sa mince expérience ou de son savoir livresque (« *Ma connaissance avait devancé le destin de la tour de Pise dans l'histoire des effondrements* »). Reste à inventer une stratégie inédite pour renouer avec Térésa.

DE BERGMAN À SPIELBERG

« *Reconquérir un amour est une cavale. Rien ne m'allait mieux qu'un compte à rebours flou.* » Et Victor de lier son destin à celui d'Edgar Janssen, un escroc tchèque en fuite, avant de découvrir, réfugié dans une librairie, Conrad, jeune homme lisse si apaisant qu'il en a le charme des fantômes modianesques. C'est la révélation. Placide, serein, candide même aux yeux de Victor, qui adopte le « *petit* » pour satisfaire le désir inassouvi de maternité de Térésa, Conrad a pour lui deux vertus terribles : « *Il savait instinctivement ce qu'il voulait* » et son « *excessive gentillesse (... révélait l'intime)*. »

S'ensuit une rocambolesque lutte conjugale, qui bascule de Bergman à Spielberg (ce que Victor justifie encore : « *Je prends note que dans la métaphore (...) on part du Berg pour arriver au Berg* »), à laquelle participent domestique, voisins avocats, jusqu'à un couple d'improbables journalistes polonais, crédité au générique. En place des Tchèques, puisque Conrad est le neveu – à peine plus sûr – de Milan Kundera, qui le guide par sa vocation de romancier ? « *Les gens qui s'ennuient sont des bourreaux.* » Remercions dès son premier roman David Foenkinos de nous avoir épargné le supplice. Inversion du délice.

Ph.-J. C.

L'arche de Sentinelle

HISTOIRE D'EAUX
d'Emmanuel Pierrat.
Le Dilettante, 90 p., 11,50 €, en librairie le 11 janvier.

La scène est à Paris, au Jardin des plantes, au mois de janvier 1910. Derrière les grilles du parc zoologique, les animaux regardent le fleuve qui sort peu à peu de son lit, déborde et envahit les rues. Ils sont aux premières loges du spectacle que la Seine est en train de donner, transformant la capitale en cité lacustre. Mais tandis qu'ils subissent sans comprendre les désagréments causés par ce grand événement parisien, Alphonse Sentinelle, directeur de la Ménagerie, lui, veille.

Ancien administrateur civil à Chandernagor, âgé de trente-trois ans, Sentinelle n'est pas un foudre de guerre. Misanthrope, morose, n'aimant pas beaucoup plus les bêtes que les hommes, grand amateur d'absinthe, obsédé sexuel mais avec modération, anticlérical par ennui plus que par conviction, il règne « *sans partage sur les deux hectares endormis de la république sauvage* ». Avec Jules et Eglantine, ses deux jeunes acolytes, il tente de limiter les dégâts. Mais très vite, devant toute cette eau, ce quasi-Déluge, il faut inventer des mesures plus radicales. Sentinelle ouvre alors la Bible et endosse le rôle de Noé...

Emmanuel Pierrat, par ailleurs avocat spécialiste du droit d'auteur, est bien trop jeune pour avoir connu la crue de la Seine de 1910, mais il s'est documenté. On l'imagine rêvant sur les images jaunies de l'événement... Sa fable, plus humaine qu'animalière, témoigne d'un sens aigu de la fantaisie. Le plaisir du conteur est visible et communicatif. On en vient même à lui envier quelques phrases particulièrement heureuses. Celle-ci par exemple : « *Sentinelle avait toujours été sensible aux affres des classes populaires, mais jamais à leur charme.* »

Patrick Kéchichian

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**

Librairie
LE TOUR DU MONDE
Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.
Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

DAVID LODGE
rencontre à la librairie

L'ARBRE A LETTRES
62, rue du Fg. St. Antoine Paris 12^e

le jeudi 10 janvier
à partir de 18h.30
à l'occasion de la parution de
Pensées secrètes
(Éd. Rivages)
Tél. 01 53 33 83 23

Les mémoires d'un survivant

Edward Bunker, 68 ans, a passé une bonne partie de sa vie derrière les barreaux des prisons américaines.

Il y a puisé ses sujets de romans et l'énergie de son écriture

L'ÉDUCATION D'UN MALFRAT (Education of a Felon)

d'Edward Bunker. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Freddy Michalski, Rivages/Ecrits noirs, 504 p., 22,87 €.

AUCUNE BÊTE AUSSI FÉROCE (No Beast so Fierce)

LA BÊTE CONTRE LES MURS (Animal Factory) LA BÊTE AU VENTRE (Little Boy Blue) d'Edward Bunker. Traduits par Freddy Michalski, Rivages, 1 166 p., 29,73 €.

Le plus étonnant n'est pas qu'il soit devenu écrivain. Après tout Edward Bunker a manifesté dès son plus jeune âge un appétit insatiable pour la lecture, et ses longs séjours dans le système carcéral à partir de l'âge de dix ans, s'ils l'ont empêché de recevoir une éducation traditionnelle, lui ont laissé en revanche le loisir de s'adonner à sa passion. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'il a survécu à l'entreprise systématique de démolition à laquelle il s'est trouvé confronté dès l'enfance. On savait que ses romans noirs, dont les plus célèbres, la « trilogie de la bête », qui reparaissent en un seul volume, étaient inspirés de son expérience, mais son autobiographie, *L'Éducation d'un malfrat*, dépeint un monde encore plus désespéré que celui de ses fictions.

Au départ, Edward Bunker n'est qu'un enfant turbulent et précoce qui supporte mal la séparation de ses parents. Son père était machiniste dans les studios d'Hollywood, sa mère danseuse dans les comédies musicales et les vaudevilles. Né en 1933, le jeune Edward n'a pas cinq ans lorsqu'il est placé en internat à la suite du divorce de ses parents. Comme il cherche sans



Edward Bunker : « Mon attitude de bravache masquait un vide intérieur qui confinait au désespoir absolu. »

cesse à s'évader, il est enfermé dans des établissements de plus en plus sévères et l'engrenage se met très vite en place qui va le conduire de la prison pour mineurs, à dix ans, à la maison de correction, à treize, pour finir au pénitencier, reconnu coupable comme un adulte, à seize ans.

Si Edward Bunker passe une bonne partie de sa vie derrière les barreaux, c'est autant pour son attitude d'insubordination radicale que pour les délits dont il se rend coupable à chaque fois qu'il a l'occasion de se faire la belle. Non pas qu'il cherche à passer pour un enfant de chœur (il précise toutefois que son nom est la déformation du patronyme de ses ancêtres

français Boncoeur). Mais quand il fait le bilan, non sans humour, des torts qu'il a infligés à la société et de ceux qu'elle lui a causés par le biais du système judiciaire pour mineurs délinquants, il s'estime largement quitte. « *Tout se passe bien sauf si les coupables sont riches, dans la mesure où personne ne parvient vraiment à punir les riches. Dieu merci, les pauvres commettent tellement plus de crimes.* »

DIX-SEPT ANS DE PERSÉVÉRANCE

Bunker a très tôt adopté deux principes de base qui lui ont valu le respect de ses codétenus et la haine de ses gardiens : ne faire confiance à personne et toujours frapper le premier. Ce qui lui vau-

dra en prime de connaître tous les pénitenciers de Californie, dont il est capable de rédiger un guide comparatif. A cet égard, ses mémoires fournissent un témoignage de première main sur l'évolution du système judiciaire. Il décrit les premières émeutes raciales dans les prisons, mais aussi l'émergence de la notion de droits des prisonniers. C'est d'ailleurs l'exemple d'un de ses compagnons de bagnage qui va lui donner l'envie d'écrire : Caryl Chessman, auteur de *Cellule 2455, couloir de la mort*, celui qu'on surnommait « l'avocat-taulard ». Mais Bunker ne veut pas écrire des témoignages. Il rêve de la gloire de Françoise Sagan. Avec le temps, sa boulimie de lecture s'est transformée en véritable discernement critique. Il dévore Théodore Dreiser, Colin Wilson, Hesse, Musil, Sartre, Camus... et remarque qu'après tout « *Cervantes a écrit une large part de Don Quichotte dans une cellule de prison, et Dostoïevski était un écrivain médiocre jusqu'à ce qu'il soit condamné à mort* ».

La possibilité d'écrire lui est offerte par Louise Fazenda Wallis, une actrice, épouse d'un célèbre producteur d'Hollywood, qui le prend sous sa protection et joue à son égard le rôle d'une mère. Il lui faudra dix-sept années de persévérance et six romans refusés pour être publié. De passage à Paris à l'occasion de la sortie de son dernier livre, Edward Bunker confie que c'est ici qu'il aimerait vivre avec sa femme et son jeune fils, « *mais [son] travail est à Hollywood* ». Il y est finalement devenu scénariste et acteur à l'occasion (dans *Reservoir Dogs* entre autres). Sans rien renier de sa vie passée, qui lui fournit non seulement ses sujets d'inspiration mais l'énergie de son écriture, il consent tout de même cet aveu : « *Mon attitude de bravache masquait un vide intérieur qui confinait au désespoir absolu.* »

Gérard Meudal

Cauchemar américain

Stewart O'Nan livre un récit terrifiant des incendies qui ont ravagé le Wisconsin après la guerre de Sécession

UN MAL QUI RÉPAND LA TERREUR (A Prayer for the Dying)

de Stewart O'Nan. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Ménard, éd. de L'Olivier, 256 p., 18,30 €.

À ses débuts américains, le cinquième roman de Stewart O'Nan pouvait relever de commentaires qui n'auraient pas menti sur ses qualités. En l'occurrence, le travail d'un très bon auteur, jeune écrivain bien connu d'un cercle d'admirateurs, attelé à la construction d'une œuvre originale et forte. Effrayant par son sujet, troublant par son style, mais relégué loin dans l'histoire : à l'issue de la guerre de Sécession, les ravages provoqués par un gigantesque incendie et par une épidémie de diphtérie sur une population totalement désarmée face au feu et à la maladie.

Deux ans plus tard, au moment de sa publication en France, *Un mal qui répand la terreur* ne peut plus se lire exactement de la même façon. Traversé par l'actualité, le texte a quitté le domaine de la pure fiction, ajoutant à ses mérites un effet de souffle qui le rend plus angoissant, presque prophétique. Entre-temps, les Etats-Unis se sont sentis menacés, sur leur propre territoire, par des forces sans contours précis.

Or ce pays, son pouvoir de fascination, ses bonnes intentions, ses tares, ses faux-semblants, sont au cœur de l'œuvre du romancier. Creusant dans le rêve américain à coups de récits particulièrement cruels, O'Nan démonte un certain nombre de représentations et autant de leurres. De livre en livre, l'auteur confronte ses personnages à un réel en déroute, où toutes les certitudes font long feu.

Qu'ils soient marqués par la misère (*Des Anges dans la neige* (1)), la prison (*Speed Queen* (2)) ou la guerre (*Le Nom des morts* (3)), les

individus finissent toujours par se retrouver exclus non seulement de la société, mais aussi des idéaux qu'elle brandit comme une scintillante enseigne au néon. Pour mieux examiner son pays, le romancier commence par dresser la liste de ce qu'il n'est pas – autrement dit, du vide que cachent les enseignes en question.

Stewart O'Nan, pourtant, n'affiche aucune ambition destructrice et pas de propos délibérément idéologique. Simple, expliquait-il en décembre 2000 à la Villa Gillet de Lyon, sa littérature lui sert à explorer les mystères et les trompe-l'œil de la société dans laquelle il a grandi. En se décalant dans le temps, l'objectif demeure le même. Nous voilà donc aux côtés de Jacob Hansen, shérif, croque-mort et prédicateur d'une petite ville du Wisconsin. A lui seul, Jacob incarne le rêve d'innocence, de fraternité, de pureté, des Etats-Unis d'Amérique à leur commencement.

Mais le prédicateur est aussi confronté, par ses autres métiers, au péché, à la mort, à la décomposition des corps. Et non content de connaître le mal, il le porte en lui. Bouclant une terrible parabole, O'Nan montre de quelle manière celui qui veut sauver ses semblables à tout prix, finit par leur apporter la mort. Le récit est mené dans le saccage du lecteur, d'une belle écriture où se côtoient terreur, émotions fortes et poésie des sensations. Tutoyant son personnage tout au long du texte, Stewart O'Nan fait beaucoup plus qu'user d'une coquetterie littéraire : il entre à la fois dans l'intimité de Jacob Hansen et dans celle du pays que cet homme s'acharne à bâtir.

Raphaëlle Réroille

(1) Ed. de L'Olivier, 1997 et « Petite bibliothèque américaine », 1998.

(2) Ed. de L'Olivier, 1998 et « Points », Seuil, n° P637.

(3) Ed. de L'Olivier, 1999 et « Points », n° P811.

Ramón retrouvé

Une enfance de rêves

C'est grâce au conte que Selma Lagerlöf a écrit sa propre histoire et celle de son temps, comme dans « *Le Violon du fou* », imprégné de surnaturel

L'HOMME PERDU

de Ramón Gómez de la Serna. Traduit de l'espagnol et préfacé par François-Michel Durazzo, éd. André Dimanche, 322 p., 22,71 €.

Il serait difficile de trouver dans le monde francophone une figure littéraire comparable à celle de Ramón Gómez de la Serna. De cette difficulté découle la seconde : celle de mesurer, dans une autre langue et culture que les siennes, l'importance de l'écrivain espagnol – né à Madrid en 1888 et mort à Buenos Aires en 1963 –, humoriste mélancolique, fantaisiste métaphysique, pessimiste baroque qui conjugua l'avant-garde et la tradition et forma presque à lui tout seul une génération littéraire, à la marge du surréalisme. Découvert et traduit par Valéry Larbaud dès 1917, Ramón (comme on le nomme dans le monde hispanique) « *n'a pas*, selon Octavio Paz, *laissé une œuvre* [elle est immense pourtant] *mais un langage* ». *L'Homme perdu*, roman qui date de 1946, appartient à la période argentine de l'écrivain. Fuyant la guerre civile, il s'était exilé à Buenos Aires en 1936. En 1949, il aura la malencontreuse idée de répondre à une invitation de Franco...

Livre désenchanté et sombre, *L'Homme perdu*, qui s'ouvre sur un chapitre en forme de manifeste littéraire ou de discours sur le peu de réalité des choses, reflète l'état d'âme de Ramón en cette période de sa vie. Le narrateur dérive dans la cité et s'interroge sans fin sur le non-sens de la vie. « *Les extravagances les plus invraisemblables surgissaient comme des remèdes de perdition...* » Roman de la fatigue moderne et de la perte des repères existentiels, le livre de Ramón Gómez de la Serna est assurément un texte majeur qui fait dériver le lecteur dans un étrange labyrinthe et dérange heureusement ses habitudes.

P. K.

LE VIOLON DU FOU (En herrgardssägen)

de Selma Lagerlöf. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, Actes Sud, 152 p., 17 €.

En suédois, *saga* signifie conte. A ne pas confondre avec la saga nordique des Islandais, voisine de nos chansons de geste ; ni avec les avatars contemporains du terme, couvrant toute chronique vaguement familiale et autres affaires de rebondissements. Dès son premier roman, *La Saga de Gösta Berling*, Selma Lagerlöf (1858-1940), s'est tournée vers le conte, comme vers le foyer d'une enfance idéale qu'il lui faudrait sans cesse ranimer. Même ses *Souvenirs* (1) opèrent des allers-retours dans le genre, à coup de coloriage appuyés.

Le foyer se nomme Mårbacka (ou Morbacka avant que les à ne se mettent à courir les claviers des ordinateurs). La romancière le répétera à l'envi : sans l'environnement de coutumes et de légendes de Mårbacka, elle n'aurait jamais écrit. Elle passera sa vie à racheter le domaine familial (le titre original du *Violon du fou* est *Histoire d'un domaine*), à le reconstruire, à le réinventer. Figure-clef de Mårbacka, le sémillant lieutenant Lagerlöf, son père. Démonstratif, hâbleur et séduisant. Mais atteint d'une « *maladie* », que n'avouera pas sa fille, et qui le conduira à la ruine : l'alcool.

Toute petite, selon sa propre version, Selma « *invente de tomber malade* ». Malformation congénitale, ajoutée au regard des autres : ses jambes refusent de la porter. Désormais ses frères et sœur, plus âgés, passent au second plan. Elle est au centre des attentions familiales. Sa surveillance est confiée à une rustique créature, Kajsa la Jasse, qui ne répugne pas à la porter

sur son dos à longueur de journée. Kajsa a des relations : telle visiteuse protège le cheptel de ses incantations ; telle autre, réputée sorcière, pourrait embraser la maison d'un seul regard.

Les eaux du Skagerrak soigneraient-elles Selma ? La famille embarque pour la côte. Le lieu de villégiature est aussitôt baptisé « *petit Mårbacka* ». Fées et sorcières ont précédé les Lagerlöf. Qu'ils tentent de débarquer sur l'îlot Gris, fief de Tita la Grise, redoutée de pêcheurs, et la mort pointe. Mais qu'ils grimpent à bord d'un lourd vaisseau chargé de sel, dont le commandant détient un oiseau de paradis, et une vie nouvelle s'annonce. L'oiseau, empaillé, est « *sans pattes* » – comme l'enfant –, preuve qu'il vient bien du paradis. Selma se met à claudiquer toute seule vers l'animal miraculeux.

UNE VOIX VERS LE PASSÉ

Elle ne fait pas que marcher. Elle ouvre les yeux sur le monde. Au retour, pour la première fois, elle verra Mårbacka. Elle verra sa grand-mère, Lisa Maja. Apparaissant, elle l'entendait. « *Ce que je vous dis est aussi vrai que je vous vois et que vous me voyez* », disait ce conservatoire vivant des légendes et chansons, en circulant entre les vivants et les morts, dialoguant avec les animaux, les plantes, et les pierres. Lisa Maja n'est pas seule à tenir les clefs de l'enchantement. Lorsqu'elle disparaît, l'intendante prend le relais. Elle connaît la recette de la « *pâte à rêves* », qui permet de discerner, fugitivement, le futur.

Selma racontera à l'une de ses biographes, Ellin Wagner, qu'elle vit un jour sa propre colère sous l'aspect d'un monstre écaillé au fond de son âme, et l'irritabilité adolescente prenait pour elle l'aspect d'un ver, qui, entré par l'oreille, pénétrait le cerveau. Comme sa grand-mère, la romancière est voyante. Elle voit double. Un

jour, elle sent s'ouvrir dans sa tête une porte qui lui indique une voie vers le passé. Elle est « *dans deux endroits à la fois* » : devant le catafalque du prince Auguste à Stockholm, et sur le chemin de son grand-père.

Le conte lui permet d'écrire sa propre histoire, et celle de son temps. L'horreur des SDF, anéantis par la tuberculose et l'alcool (*Le Cocher*) ; la monstruosité de la grande guerre (*Le Banni*), devant laquelle le jeune homme accusé d'avoir mangé de la chair humaine, se révèle saint. Avec *Le Violon du fou*, elle revient vers Mårbacka, vers ce grand-père violoniste, trop « *nerveux* », pour supporter la vie au foyer. Le « *fou* » est un jeune étudiant, enivré de son art, qui délaisse ses études et l'avenir de son domaine, pour son violon. Un « *danger* » son instrument ? Alors qu'il est « *la lumière, et la couleur et la clarté* », et qu'il « *arrache les gens à eux-mêmes* » ?

La musique coule comme l'écriture sous la plume de la Selma Lagerlöf, comme un alcool vers la perte, et le seul moyen d'ouvrir grand la porte du rachat. Elle dispense la folie avec le naturel du surnaturel. Quoi de plus normal qu'une jeune morte s'éveille au son du violon. Qu'elle pénètre dans le château ensorcelé où le fou a « *oublié une partie de son âme* » et où les chauve-souris la guettent. Quoi de plus naturel de le voir recouvrer la raison en chaussant ses patins à glace, comme la petite Selma s'était mise debout un beau jour. La *saga* impose sa réalité avec une puissance telle que la romancière reconnaîtra : « *Une fois un livre écrit, je ne saurais expliquer comment je m'y suis pris.* On dirait que quelqu'un l'a écrit pour moi. »

Jean-Louis Perrier

(1) *Mårbacka. Souvenirs d'enfance*, de Selma Lagerlöf. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach. Actes Sud, 304 p., 22,71 €.

Livraisons

● COMPOSITION AUX PARALLÈLES INÉGALES, de Gheorghe Craciun

Roumain né en 1950, Craciun est sans doute le plus insolite écrivain et théoricien de la littérature d'une génération non conformiste qui se réclame des années 1980. Son premier roman traduit en français exprime la rupture définitive avec le « réalisme socialiste », mais également avec la convention classique. Ainsi, l'un des éléments de ces parallèles reprend l'argument de l'écrivain grec Longus (II^e siècle), auteur d'une œuvre sur la légende de l'amour paradisiaque de Daphnis et Chloé. Le récit qui lui fait face, et lui répond, se déroule aujourd'hui et met en scène des personnages ordinaires qui se rencontrent, s'aiment, se déchirent et souffrent, prisonniers de la banalité quotidienne. Gheorghe Craciun dévoile ainsi son projet romanesque : traduire le choc de deux réalités qui s'affrontent, tout en s'articulant autour du thème central de l'amour (Traduit du roumain par Odile Serre, éd. Maurice Nadeau, 280 p., 21,34 €).

E. R.

● FIN & SUITE, d'Esther Orner

Enseignante et romancière, née en Belgique au sein d'une famille décimée en déportation pendant la seconde guerre mondiale, elle est également lauréate du prix de la Wizo, décerné en 2000 pour son roman *Autobiographie de personne*. M^{me} Orner s'y faisait la porte-parole de sa mère en exprimant ainsi la solitude d'une vieille dame enfermée dans ses souvenirs tragiques et prisonnière entre les murs de l'incommunicabilité. Le deuxième livre de cet écrivain, témoinnant des mêmes exceptionnelles qualités littéraires, est une sorte de lettre bouleversante rythmée par les dates importantes du calendrier hébraïque. Esther Orner répond aux reproches de sa mère, déjà déçue, comme si ses paroles pouvaient la rejoindre dans quelque improbable au-delà. Ce bel épilogue, suite et fin du premier livre, demeure la splendide témoignage d'une réconciliation posthume (éd. Métropolis, B.P. 211, 1211 Genève 17, Suisse, 126 p., 15,24 €).

E. R.

● AMERIKA, de Sibylle Berg

Entre Allemagne d'aujourd'hui et Allemagne d'hier, entre la réalité de l'Europe et le rêve de l'Amérique, Sibylle Berg déroule les parcours croisés d'hommes et de femmes déjà bien écornés par la vie. Des bonheurs anciens, ils ont gardé un souvenir acide ; les bonheurs futurs, ils sont en train de se les composer sous nos yeux, avec les Etats-Unis vissés dans le bulbe. Ne comptez pas sur Sibylle Berg pour épargner au lecteur ce que souvent l'écriture évite comme par réflexe ; par séquences titrées, elle nous dit tout de ce que font et pensent ses personnages qu'elle étrille avec ardeur, tirant des petites causes les plus grands effets. « *Vraie vie* » étalée en miettes, mais des miettes au goût fade et sauvage du caviar au ketchup. Moins cruel que *Chercher le bonheur et crever de rire* publié en 2000 aux mêmes éditions Jacqueline Chambon, *Amerika* est tout aussi jubilatoire et dévastateur dans sa traque de la bêtise qui joue les Cendrillon. Sibylle Berg frappe là où ça fait mal, là où ça fait rire, là où ça fait réfléchir. Née en 1962 à Weimar, elle fait partie de la nouvelle génération d'écrivains qui est en train de transformer radicalement l'image que l'on peut encore avoir de la littérature allemande. (Traduit de l'allemand par M. Litaize et J. Chambon, éd. Jacqueline Chambon, 270 p., 18,29 €).

P. Dhs

● L'ILE DES PEUT-ÊTRE, de Joel Cano

À l'écart des prises de positions pro ou anti-castristes, le jeune (il est né en 1966) romancier cubain Joel Cano fait entendre une voix talentueuse et très originale. Cette disposition, qui se remarquait déjà clairement dans *Le Maquilleur d'étoiles*, son très beau premier roman (Bourgeois, 1999), se retrouve dans *L'île des peut-être*. Où l'on suit Ignacio, un jeune cinéaste idéaliste qui rêve du grand œuvre et sa compagne Juana, alias Little Jane. Tous deux pris dans un scénario malheureusement tragique, où rêve et cauchemar finissent par se ressembler. (Traduit de l'espagnol – Cuba – par Christilla Vasserot, éd. Christian Bourgeois, 308 p., 19,82 €).

R. R.

Hérétiques cathares, victimes de l'Inquisition, populations extraeuropéennes réduites en esclavage, communards déportés aux antipodes, nombre de « perdants » ont été longtemps exclus en tant que sujets du champ de l'historien, puisque les sources faisaient naturellement la part belle à leurs vainqueurs ou à leurs bourreaux. Retour sur des « histoires interdites » désormais requalifiées pour des révisions salutaires

Lettres en souffrance

LETTRES RETENUES
Correspondances censurées de déportés de la Commune en Nouvelle-Calédonie, textes rassemblés par Virginie Buisson. Ed. Le Cherche-Midi, « Documents », 168 p., 14,94 €.

De la Semaine sanglante et du terrible cortège des victimes du mur des Fédérés à l'érection expiatoire, sur la butte Montmartre, de la basilique du Sacré-Cœur, la mémoire de la Commune est d'abord parisienne. Au point que l'on oublie souvent que le triomphe des Versaillais ne clôt pas l'épisode et qu'en marge des quelque trente mille victimes de la fin mai 1871 on dénombra presque autant de prévenus emprisonnés dont les procès aboutirent dès 1872 à des déportations massives dans les colonies de l'océan Pacifique, assorties souvent de peines de travaux forcés. C'est à peine si la figure du journaliste Henri Rochefort et plus encore celle de la « Vierge rouge », Louise Michel, dont l'aplomb formidable lors de son procès forgea la légende, conjurent l'oubli d'un épisode répressif que la République naissante eut du mal à assumer. L'amnistie, consentie en 1880, n'empêcha pas la plus vive méfiance des pouvoirs publics à l'égard des déportés à leur retour en métropole.

Devoir familial et engagement éthique confondus, Virginie Buisson a consulté aux archives d'outre-mer 2 500 dossiers de ces condamnés oubliés qui écrivirent à leurs proches des missives qui n'atteignirent jamais leurs destinataires, retenues par les services pénitentiaires. Soit de nouvelles, de réconfort, de confidences, ces lettres échouées en instance livrent une émouvante chronique de l'exil, des loges versaillaises aux pontons des ports de l'Atlantique où s'opéra l'embarquement, de Nouméa à l'île des Pins, colonie pénitentiaire ouverte sous le Second Empire, ou aux bagnes plus rudes où se côtoient communards, Kabyles et Kanaks insurgés. Ces lettres confisquées disent la résistance des déportés à se laisser réduire à un matricule. Un sursaut d'une humanité sans âge.

Ph.-J. C.

ABOLIR L'ESCLAVAGE : UNE UTOPIE COLONIALE
Les ambiguïtés d'une politique humanitaire de Françoise Vergès. Albin Michel, « Bibliothèque Idées », 240 p., 18,29 €.

Françoise Vergès n'a pas écrit une nouvelle histoire de l'esclavage dans les territoires contrôlés par la France ni tout à fait une histoire de son abolition, même si, chemin faisant, elle consacre plusieurs pages à l'une et à l'autre. Son livre a un objectif plus spécifique : analyser la politique abolitionniste et ses séquences pour montrer que l'abolition – objet d'admiration universelle et de commémorations officielles – est un événement plus ambigu qu'on ne le dit habituellement. La tentation du bien peut avoir des conséquences néfastes : leçon d'autant plus importante à entendre qu'on retrouve aujourd'hui dans l'action humanitaire certaines apories qui s'étaient révélées pour la première fois il y a cent cinquante ans.

Que peut-on reprocher à l'abolition, alors qu'elle résulte d'une affirmation des principes qui nous sont les plus chers ? Françoise Vergès insiste surtout sur deux facettes de l'événement. Tout d'abord le discours abolitionniste est un discours purement moral, alors que l'esclavage n'est pas une simple faute morale, il est une réalité historique engageant des facteurs économiques, sociaux, psychiques. En le présentant comme le mal absolu, comme une pure aberration dans le monde humain, les bonnes âmes de l'époque s'interdisent de le connaître et de le comprendre. Ils enfer-

ment donc un phénomène complexe dans le schéma bourreau-victime-sauveur.

Une autre caractéristique du mouvement abolitionniste est plus significative encore pour les combats humanitaires d'aujourd'hui. Abolir l'esclavage est un bien dont tous doivent jouir. Mais, pour cela, il faut l'imposer ; or l'imposition implique l'usage de la force. Les

nations civilisées – essentiellement Français et Anglais – veulent mettre fin à l'esclavage partout ; il est donc logique qu'elles gardent les colonies où il est pratiqué : elles pourront y imposer leur nouvelle politique. De plus, cela leur donne le droit moral de contrôler le reste de la planète. Au point qu'on peut se demander : « Le discours prêchant le bien ne dissimule-t-il pas un désir

de toute-puissance ? » On le croirait facilement, à relire l'histoire de la conquête du Congo par Léopold II, roi des Belges : celle-ci sera légitimée par la lutte contre l'esclavage. Qu'elle soit aussi responsable de la mort de plusieurs millions d'« indigènes », devenus entre-temps sujets libres, est une autre histoire. Ce « droit d'ingérence » que s'arrogent les grandes puissances soulève pourtant de graves problèmes.

Tzvetan Todorov

Ayant montré les ambiguïtés de l'abolition, Françoise Vergès s'interroge sur le rôle que devrait jouer aujourd'hui son souvenir. La tentation est grande pour ceux qui se considèrent comme les héritiers des abolitionnistes de choisir « la jouissance de l'indignation morale », comme pour les descendants des victimes de se complaire dans le « pathos de la victimisation ». Or ces attitudes simplifient le passé à l'extrême et stérilisent l'action dans le présent. Faut-il envisager des réparations payées par les descendants des esclavagistes aux descendants des esclaves, comme le demandent certains groupes et comme il en a été question à la conférence internationale de Durban en septembre 2001 ? Le raisonnement derrière cette demande est le suivant : certains crimes contre l'humanité, tel le génocide des juifs, ont donné lieu à des réparations, payées par les pays coupables ou par leurs institutions : banques, musées, entreprises. Or la réduction à l'esclavage comme la traite des esclaves peuvent être qualifiées de crimes contre l'humanité ; pourquoi ne pas envisager, ici aussi, une compensation matérielle ?

Les difficultés pratiques de la transaction ne doivent pas cacher la

question de fond. On pourrait toutefois objecter à la demande de réparations qu'elle transpose indûment aux entités abstraites ce qui vaut pour les individus, et postule ainsi une responsabilité collective problématique. Le désir de corriger les injustices du passé risque aussi de marginaliser la lutte contre celles du présent. Le passé ne doit être ni oublié ni maintenu toujours à l'état de blessure vivante ; il peut en revanche devenir source de leçons pour les hommes et femmes d'aujourd'hui. L'histoi-

re de l'esclavage a beaucoup à nous apprendre, même s'il n'est plus temps de panser les plaies des anciens esclaves (on n'en dira pas autant de la colonie : ses acteurs sont toujours parmi nous). Pourtant, ces leçons que recèle le passé ne se confondent pas avec sa connaissance. On doit connaître le passé en lui-même, non parce qu'il nous enseigne le bien ; on risque autrement de succomber à l'ethnocentrisme du présent, qui réduit les faits du passé à autant de marches sur l'échelle conduisant à notre perfection actuelle. Malheureusement, le passé esclavagiste et colonial reste en France encore un objet d'étude marginal, comme si les historiens craignaient de ne produire, sur ce sujet, que du « politiquement correct ».

Le livre de Françoise Vergès, qui relève des « études culturelles » plutôt que de l'histoire, évoque l'ensemble de ces questions (de façon parfois un peu désordonnée et répétitive) ; il rappelle aussi les conséquences de l'abolition à l'île de la Réunion. Il nous incite non à renoncer aux pulsions humanitaires qui nous animent, mais à rester attentifs à leurs conséquences multiples pour peser avec discernement le pour et le contre.



Gravure française de la fin du XVIII^e siècle symbolisant l'abolition de l'esclavage.

La geste des Cathares

Reparation du grand œuvre de Michel Roquebert, sûr connaisseur de la répression de l'hérésie

L'ÉPOPÉE CATHARE
I. La Croisade albigeoise
II. L'Inquisition

de Michel Roquebert. Perrin/Privat, respectivement 1 600 p. et 1 184 p., 2 vol. sous coffret, 53,2 € jusqu'au 30 avril, 58,7 € ensuite (séparément 30,2 € et 28,5 €).

D'abord un problème de vocabulaire. Peut-on parler d'épopée pour évoquer la vague de fer et de feu qui s'abattit sur les principautés du sud du Massif central dans la première moitié du XIII^e siècle, « barons du Nord » et inquisiteurs fondant sur un « Languedoc » dénoncé par les représentants du pape comme un foyer d'hérésie ? Même en multipliant les guillemets pour aborder la « croisade contre les Albigeois », chaque terme recelant des pièges vénéneux, induisant des partis pris ou des œillères dont le lecteur moderne, qui n'en a plus conscience, risque de prolonger la fortune historiographique, la part d'héroïsme sublime peut-elle échapper au vainqueur et célébrer le vaincu ?

Il faut pourtant se rendre à l'évidence. De vignettes léguées par l'imagerie traditionnelle (de la mort de Simon de Montfort sous les remparts de Toulouse au bûcher de Montségur) en phrases fameuses (le célèbre « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens » prêté au légat pontifical Arnaud Amaury lors du sac de Béziers en juillet 1209, aux premières heures de la « croisade »), l'épisode appartient à la légende autant qu'à l'histoire, et ce n'est pas la monumentale *Histoire des Albigeois*, de Napoléon Peyrat, même inachevée (1870-1882), qui peut, malgré la force de l'évocation passionnée des parfaits et de leurs fidèles, dissiper les interprétations chimériques, puisque ce grand œuvre, aux extrapolations aussi fulgurantes que superbes, alimenta une postérité littéraire des plus fantaisistes aussi.

Depuis plus de trente ans, Michel Roquebert, lui, travaille patiemment un sujet dont il s'est

imposé comme l'un des plus sûrs connaisseurs. Certes, il y avait comme une gageure à entreprendre, à la fin des années 1960, quand le modèle des *Annales* récusait l'événement, une histoire de l'épisode, même dilaté sur plus d'un siècle – de l'avènement d'Innocent III, où l'idéal de la croisade oscille entre combat pour les Lieux saints (Jérusalem est tombée en 1187) et opération militaire plus strictement partisane (Venise détournant la IV^e expédition sur Constantinople en 1204), à la fin des derniers « bons hommes » (Bélibaste) quand les franciscains insurgés, tel Bernard Délicieux, finissent dans les geôles de l'Inquisition (1321).

En cinq livraisons, étalées sur vingt-huit ans (quatre volumes chez Privat en 1970, 1977, 1986 et 1989, un ultime avec les deux dernières parties chez Perrin en 1998), Roquebert a toutefoix mené à bien son incroyable projet. Le voici désormais intégralement repris en deux énormes volumes, réunis en coffret. A l'heure où, grâce à la réhabilitation amorcée par *Le Dimanche de Bouvines* de Georges Duby, l'événement n'est plus abandonné avec condescendance aux simples amateurs d'anecdotes, il est temps d'apprécier le sérieux de l'entreprise, la qualité de son écriture comme la rigueur de son information.

D'autant que cette nouvelle publication bénéficie d'une mise à jour (additions, corrections, actualisation de la copieuse bibliographie) qui résume succinctement l'état des débats, dispensant l'amateur de recourir à des articles souvent diffusés de façon confidentielle. La qualité des index comme, en fin de second volume, le bref mais précieux « petit glossaire du catharisme » ajoutent encore au confort du lecteur, embarqué dans une geste toujours formidable, débarrassée de trop encombrantes scories.

Ph.-J. C.

★ Rappelons la parution au printemps 2001 d'une intelligente synthèse de Michel Roquebert consacrée à *La Religion cathare. Le Bien, le Mal et le Salut dans l'hérésie médiévale* (Perrin, « Pour l'Histoire », 360 p., 22,11 €).

A la source d'une mémoire « noire »

Interrogeant l'institution inquisitoriale comme la législation de l'esclavage, Louis Sala-Molins pourfend la collusion malsaine entre philosophie et droit

LE MANUEL DES INQUISITEURS (Directorium Inquisitorium)

de Nicolau Eymerich. Transcrit et complété par Francisco Peña. Introduit, traduit et annoté par Louis Sala-Molins. Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 304 p., 11,89 €.

Il est des classiques dont la vertu ne s'épuise pas. Mieux, dont les rééditions renouellent la force de l'argumentation et la qualité du questionnement. Paru initialement il y a près de trente ans, sous la double égide de l'éditeur Mouton et de l'École pratique des hautes études, *Le Manuel des inquisiteurs* (Avignon, 1376), traité du dominicain catalan Nicolau Eymerich (1320-1399) révisé à la demande du Saint-Siège au lendemain du concile de Trente par le canoniste espagnol Francisco Peña (Rome, 1578) est bien plus, édité par Louis Sala-Molins, qu'une énième occasion de revisiter la légende d'une sombre institution. Avec le cortège d'anecdotes terrifiantes qui offrent en partage l'effroi et l'indignation, corde affective facile à faire vibrer, et, inévitable corollaire, les dénégations irritées de ceux qui crient à la manipulation et à l'anticléricalisme primaire.

En livrant le texte du plus fameux des « manuels » proposés aux praticiens pour conduire au mieux la quête inquisitoriale, ouverte un siècle et demi plus tôt par le Castillan Domingo de Guzman, le philosophe s'intéresse moins en effet aux aléas historiques, géographiques ou chronologiques de ce tribunal ecclésiastique en charge de la lutte contre l'hérésie, tel que l'a voulu Grégoire IX, qu'à l'institution elle-même, à ses intentions, dont la codification – ici la compilation raisonnée et articulée des textes sacrés qui justifient la démarche et fixent la marche à suivre – dévoile la finalité « universelle ». Codifier, c'est choisir, ordonner et hiérarchiser, lever les doutes et assurer le fonctionnement d'une juridiction d'exception. Ce qu'établit Sala-Molins sans accepter la banalisa-

tion de la démarche, relue par des historiens soucieux de renvoyer à un légendaire plus ou moins pittoresque un outil répressif dont la férocité ne serait plus imputable qu'au bras séculier qui aurait déterminé ou non d'y recourir, simple élément d'un arsenal disponible.

On comprend que le recentrage de l'éditeur sur la vocation même de l'institution – fonder en droit un droit commun, du droit canon même si nécessaire – ait déplu dès 1973 et que certains se soient efforcés d'en travestir l'esprit. Ainsi l'édition par un éditeur « de la mouvance de l'Opus Dei » (éd. Piemme, 1998), souligne Sala-Molins, de son travail plagié sans vergogne par Rino Camilleri dénature le document comme la démarche en insérant commentaires et compléments au corpus d'Eymerich-Peña, dans un esprit révisionniste annoncé dès l'ouverture : « Insomma, l'Inquisizione ? (Forse) molto rumore per nulla » [L'Inquisition, en somme ? (peut-être) Beaucoup de bruit pour rien]. On appréciera le « (peut-être) » qui n'ose tempérer le raccourci shakespeareien et qui résonne étrangement depuis que le pape Jean-Paul II a solennellement demandé en mars 2000 pardon à Dieu pour les crimes et horreurs perpétrés par l'Inquisition.

Depuis longtemps épuisé, le travail de Sala-Molins dérange donc toujours et devait être réédité, nécessaire jusque dans les cinglantes mises au point de la nouvelle introduction.

Pour ceux qui ignoraient cette sulfureuse édition, le nom de Louis Sala-Molins était jusque-là surtout associé à son mémorable travail sur *Le Code noir* (1). Il y a, de fait, une vraie logique dans les chantiers ouverts par le philosophe, très tôt « interloqué par le concubinage entre une philosophie philosophante et la codification juridique de ses principes ». Louis Sala-Molins avoue être très rapidement passé de « la contemplation toute platonicienne du juste et de l'injuste », croisant philosophie et droit, à la mesure du « scandale » de ce couple aux méfaits fameux. L'Inquisition, dont la logique est idéalement synthétisée par le *Directorium Inquisitorium*

d'Eymerich – ce qui explique qu'il ait été le premier manuel du genre à bénéficier de l'impression, dès 1503, gage d'une diffusion « universelle » –, n'est que l'un des plus visibles exemples d'une collusion entre l'idéologique et le juridique qui fonde l'intolérance répressive. Arsenal de textes saints collationnés et articulés ou surenchère de traités, discours et essais politiques, le principe semble le même : justifier de façon prétendument irréfutable une marche du monde qui clôt le débat. A peine s'aventurera-t-on à pointer, du projet inquisitorial à la question de l'esclavage à l'ère moderne, une tendance à la « laïcisation » du schéma, dès lors que la Providence divine n'est plus le maître mot et que la quête de rationalité investit un terrain déserté par le sacré et le révélé pour dire le social et le politique. Mais si le modèle de sélection change, le moteur, lui, reste identique. Est-ce pour cela que Sala-Molins continue un dialogue avec Augustin, rencontré lorsque le philosophe s'enquerra des sources du discours inquisitorial. Une frégation antique donc, où la fascination le dispute à la répulsion, débat sans fin entre deux augustinismes concurrents, ouverts et clos.

Aujourd'hui Louis Sala-Molins s'attache à la délicate question de l'esclavage et du « réseau intra-européen » qui assure la cohabitation durant plus d'un millénaire de l'esclavage antique et du servage médiéval, disséquant un marché dont les circuits, de l'Orient païen à l'Ifriqiya musulmane, traversent l'espace chrétien sans que les principes religieux en vigueur en dénoncent le scandale ni, a fortiori, en annulent le dessein inhumain. Sans doute ce « commerce » n'est-il pas idéologiquement « cadrable » et, comme tel, exclu des visions fédératrices en vigueur.

Là encore, Sala-Molins récuse les légendes et bouscule les cadres comme les certitudes. Une hygiène radicale, dérangeante mais indispensable.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Le Code noir ou le calvaire de Canaan* (PUF, 1987 ; 6^e éd. 1998) dont le passage en collection de poche « Quadrige » est annoncé pour 2002.

Le seuil et l'accueil

LE SENS DE L'HOSPITALITÉ
Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre d'Anne Gotman.
PUF, « Le lien social », 510 p., 30,18 €.

On considère généralement l'hospitalité comme une vertu, une affaire de morale privée qui, progressivement relayée par le droit social, serait malheureusement en déclin. L'approche sociologique d'Anne Gotman s'éloigne de la louange autant que du regret, pour étudier, à travers une diversité de situations concrètes, l'hospitalité comme « obligation librement consentie », offre d'accueil, espace ménagé à l'autre, mais aussi comme épreuve, sacrifice d'une part de soi et relation asymétrique. Toute pratique hospitalière, en effet, suppose un déplacement des seuils et des barrières, perturbante, elle nécessite des règles, des protocoles, des manières de délimiter le cadre temporel et spatial de la cohabitation.

Rien de plus fallacieux, au fond, que ce « faites comme chez vous » lancé par le maître de maison à l'hôte bien avisé de ne pas suivre le conseil. Anne Gotman a mené une enquête approfondie auprès de ceux qui ont accueilli et hébergé des proches en difficulté ou des inconnus réfugiés du Kosovo, ainsi que dans un « lieu de halte » ouvert aux personnes atteintes du sida. Elle retrouve dans l'histoire individuelle comme dans l'héritage culturel et religieux de ses interlocuteurs des propensions à une hospitalité dont elle découvre aussi les difficultés : les problèmes de territoire, de pouvoir et d'identité entre accueillants et accueillis, mais aussi les contradictions entre engagements privés, pratiques associatives et logique étatique. C'est, en somme, une généreuse, utile et coûteuse manière de faire société.

N. L.

L'engagement et la cohérence

Mirko Grmek, médecin et historien de la médecine, mort en mars 2000, ne séparait pas travail scientifique et intervention politique

LA VIE, LES MALADIES ET L'HISTOIRE
de Mirko D. Grmek
Suivi de « Mirko D. Grmek, un humaniste européen engagé », par Louise L. Lambrichs

LA GUERRE COMME MALADIE SOCIALE ET AUTRES TEXTES POLITIQUES
de Mirko D. Grmek,
Préface d'Alain Finkielkraut,
Seuil, deux volumes de 286 p. et 262 p., 42 €.

La Vie, les maladies et l'histoire réunit la traduction d'entretiens accordés par Grmek en 1998 à un journaliste italien, une esquisse biographique due à Louise Lambrichs et une bibliographie chronologique. Le second volume, *La Guerre comme maladie sociale*, présente les articles de presse qu'il consacra à la Croatie, sa nation d'origine, au cours de la guerre en ex-Yougoslavie. Le rapprochement des titres suggère une unité thématique, que souligne Louise Lambrichs en dégageant « la cohérence de cette existence extrêmement riche, placée sous le signe de l'engagement et d'une quête lucide de la vérité ». La valeur documentaire de ces deux ouvrages est indéniable. Mais la volonté de faire le lien entre l'historien des sciences biomédicales et l'auteur de *Nettoyage ethnique, documents historiques sur une idéologie serbe* est moins convaincante. Qu'un tel lien existe est avéré ; en préciser la nature n'est pas chose aisée.

La cohérence vécue est hors de doute. Elle est celle d'un chercheur dont la curiosité dominante était de type scientifique, mais qui avait choisi d'étudier la médecine parce qu'elle est le pont qui unit les deux cultures, littéraire et scientifique, et qu'il espérait « apprendre tout ce qu'on peut savoir sur la nature et sur la condition humaine ». Elle est aussi

celle d'un démocrate militant, qui confie avoir été poussé vers l'histoire de la médecine par goût de l'indépendance et aversion pour les hiérarchies, et dont l'engagement contre la purification ethnique fait écho à son engagement contre la dictature nazie. Louise Lambrichs, dans son élégante introduction biographique, insiste sur cette unité vécue.

La cohérence politique est celle d'un patriote, Croate de naissance, qui tente de convaincre ses interlocuteurs, notamment les intellectuels français, des insuffisances de la Communauté européenne et de l'aveuglement du gouvernement



Mirko Grmek

Né en Croatie en 1924, Mirko Grmek, engagé dans la Résistance au cours de la dernière guerre, fut professeur à la faculté de médecine de Zagreb, ville où il fonda et dirigea l'Institut d'histoire des sciences. Installé en France – il sera naturalisé en 1967 –, il fut chargé de recherche au CNRS, puis directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Le Raisonnement expérimental et recherches toxicologiques chez Claude Bernard* (1973), *Histoire du sida* (1989), *Histoire de la pensée médicale en Occident* (3 vol. 1995-1999). Il est mort le 6 mars 2000.

français, qui persiste dans ses efforts pour préserver l'intégrité de la Yougoslavie. Tout à son combat pour établir que le nettoyage ethnique fait partie de l'idéologie grand-serbe, Mirko Grmek est moins attentif à la manipulation du nationalisme dans son propre pays. Bien que critique à l'égard de Franjo Tujman, il n'a pas pris l'exacte mesure de son exaltation d'une grande Croatie, de sa mainmise sur les médias, de son harcèlement de l'opposition. Dix ans après, au moment où Slobodan Milosevic s'approprié à rendre compte de ses crimes devant le Tribunal pénal international de La Haye, une juste appréciation des effets dévastateurs de l'exacerbation des nationalismes, en Serbie mais aussi en Croatie, est possible et nécessaire.

Le bref et vif dialogue entre Mirko Grmek et Ivan Djuric, jeune historien serbe hostile à Milosevic, publié en 1993 dans *Globe Hebdo*, illustre mieux l'extrême difficulté, pour des intellectuels de bonne foi appartenant à des nations en guerre, d'une prise en compte équitable des responsabilités historiques de leurs compatriotes et de leurs dirigeants. L'histoire, lorsqu'elle est celle du temps présent, rencontre d'autres problèmes que ceux de l'histoire des sciences médicales.

C'est pourquoi la cohérence théorique de l'œuvre de Grmek n'est

pas déplacée par ce recueil d'articles. Ni la mise en exergue du recours à la méthode historique pour analyser les documents qui établissent l'ancienneté de l'idéologie serbe du nettoyage ethnique ni le recours aux notions de maladie et de pathologie sociale pour penser la guerre n'en affectent l'économie d'ensemble. Le centre de gravité de cette œuvre de premier plan, ce sont les études bernardiennes ; son accomplissement éditorial, la monumentale *Histoire de la pensée médicale en Occident*. Le recours à l'analyse des grandes épidémies du passé pour expliquer la pandémie du sida et les ultimes réflexions sur l'occultation de la mort dans les sociétés industrielles en forment les dernières percées théoriques.

Jean-Paul Thomas

Culture familiale et pauvreté

La sociologue Catherine Delcroix décrit l'héroïsme ordinaire d'une famille immigrée démunie

OMBRES ET LUMIÈRES DE LA FAMILLE NOUR
Comment certains résistent face à la précarité de Catherine Delcroix.
Payot, 258 p., 15,09 €.

Il y a un héroïsme ordinaire, celui du père de famille loué par Péguy, mais aussi celui des familles en situation précaire qui mobilisent leur énergie et inventent des stratégies pour faire face à l'adversité. C'est le cas, à la fois banal et exemplaire, de la famille Nour avec qui la sociologue Catherine Delcroix, spécialiste des politiques locales d'intégration des immigrés, a tissé des liens au fil de six années d'entretiens réguliers. Les Nour et leurs huit enfants vivent dans une cité de banlieue d'une grande ville française. Les parents, Amin et Djamil, sont originaires d'un village isolé du nord-ouest du Maroc, lui était berger à dix ans, elle s'est retrouvée orpheline de père au même âge et n'a pas pu aller à l'école, leur mariage a été arrangé contre la volonté de la jeune femme qui a rejoint son mari en 1974, en débarquant, désemparée, dans un pays dont elle ne connaissait ni les usages, ni la langue. C'est elle la véritable héroïne.

On ne dira jamais assez combien il faut de courage pour émigrer : le saut dans l'inconnu, l'adaptation difficile et la force, l'audace, la vitalité des femmes dans une telle aventure. Amin, maçon, a travaillé très dur jusqu'à cet accident de travail qui lui a démolé le pied et le moral. Invalide, pensionné, diminué à ses propres yeux, il est allé se consoler et se conforter au village en prenant une seconde épouse. Un choc pour Djamil qui dut affronter cette situation comme le reste : le manque permanent d'argent, la psychose de l'aîné, les problèmes de santé, le chômage, la délinquance, les discriminations... Avec une finesse et une empathie qui n'excluent pas la distance et

l'analyse, Catherine Delcroix restitue, en effet, les ombres et les lumières, les ratés comme les succès. Elle n'ignore pas les pesanteurs de l'environnement, le cumul des handicaps, l'équilibre instable et cette lutte permanente et pas toujours gagnante pour éviter la chute. Mais elle montre également que cette famille démunie, comme bien d'autres, n'est pas pour autant dépourvue de culture et de ressource. Du passé, les Nour conservent un islam ouvert, une dignité et un désir de s'en sortir qui leur permettent de se projeter dans le présent, de réagir devant les difficultés, de saisir les opportunités. Notamment celles qu'offre le système de protection sociale qui, loin de démobiler les familles, renforce au contraire leur solidarité interne.

Djamil, illettré, pousse ses enfants à étudier. Elle est fière de Leïla, étudiante en quatrième année de droit qui veut devenir juge, et dans la salle à manger familiale les diplômés – baccalauréat, CAP de carrosserie ou permis de conduire –, sont encadrés comme des trophées. Cette femme intelligente et battante a appris à s'orienter dans le dédale des administrations, elle n'hésite pas à rechercher l'aide de professionnels, ceux de la Protection maternelle et infantile qui ont permis de sauver la vie de Saïd et de sa petite sœur Fatima, atteints d'une grave maladie génétique des reins ou encore ceux du Centre médical psychopédagogique qui ont orienté Toufik, le gamin dyslexique, après une discussion éprouvante avec une assistante sociale normative ignorant l'angoisse palpable de l'enfant. Toufik a neuf ans, c'est le dernier des Nour et pas le moins vaillant. Lui aussi est un petit héros ordinaire.

Nicole Lapierre

★ Signalons également l'essai d'Emmanuel Santelli, *La Mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*. (Presses universitaires du Mirail, 306 p., 23 €).

L'individu face aux nouveaux dangers

Dès 1986, l'Allemand Ulrich Beck définissait une « société du risque » qui sonnait le glas de la société industrielle. Son œuvre est enfin traduite

LA SOCIÉTÉ DU RISQUE
Sur la voie d'une autre modernité (Risikogesellschaft) d'Ulrich Beck.

Traduit de l'allemand par Laure Bernardi, éd. Aubier, « Alto », 522 p., 21,5 €.

Seize ans après sa publication, en 1986, la principale œuvre du sociologue de Munich, Ulrich Beck, nous parvient en français. Seize ans qui permettent, au fil des pages, de vérifier la justesse mais aussi les à-coups d'une analyse dont la plupart des traits composent désormais notre quotidien. Certains des thèmes abordés lors de la parution de l'ouvrage, apparaissaient comme des évolutions réversibles – ce qui n'est plus le cas.

Ainsi du chômage de masse, de la mise en question de l'expertise scientifique, du constat d'une précarisation généralisée – y compris pour les plus diplômés – ou de la flexibilité du travail... Annonceuses également s'avèrent aujourd'hui certaines remarques sur les menaces que la génétique fait peser sur la démocratie : « Soudainement, constatait ainsi Ulrich Beck à propos de la famille, il devient difficile de dire qui a la primauté de la transformation des modes de vie humains qui se joue au-delà de la sanction démocratique qu'elle soit négative ou positive : est-ce encore la politique familiale ou déjà la génétique humaine ? »

D'autres diagnostics ont d'ores et déjà connu leur tentative de dépassement, au moins théorique. Il serait par exemple possible d'expliquer le succès du « communautarisme » à partir de la fin des années 1980 comme une réaction à l'effroi suscité par la société telle que la présente Beck dans ce livre : l'effacement des classes et des solidarités de l'ère industrielle érigeait

la biographie de l'individu, ses amours comme ses errances professionnelles, en lieu exclusif et solitaire de résolution de toutes les tensions sociales. L'idée générale déclinée par cette véritable frise de la modernité, tient au passage d'une société industrielle à une « société du risque ». Une société dans laquelle la logique des dangers encourus se substitue à celle de la répartition des richesses. Que ces dangers se matérialisent par des pluies acides, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (contemporaine de la sortie de l'ouvrage), l'explosion de gaz, en 1984, de l'usine de Bhopal (Inde) ou les attentats du 11 septembre, le résultat demeure le même : une transformation en profondeur des fondements mêmes de l'ordre politique. Pour illustrer cette évolution, Ulrich Beck va jusqu'à parler de notre temps comme d'un « *Moyen Age moderne* ». Comme dans la société médiévale en effet, l'individu exposé au risque se trouve sous la coupe d'une nouvelle forme de destin que l'expansion d'une société du choix semblait avoir aboli.

En revanche, au rebours du Moyen Age, ce destin loin de frapper visiblement comme la peste noire au XIV^e siècle se déroule en processus qui ne deviendront effectifs que dans deux ou trois générations. Le « risque » tel que Beck le définit demeure soit imperceptible soit latent. S'il est une conséquence de l'évolution scientifique, il n'en présume pas moins la science pour être appréhendé. Au contraire, science et expertise se voient attribuer une fonction décisive dans l'évaluation – et éventuellement la correction – du risque invisible. Mais la science dont il s'agit est une science elle aussi transformée, qui, d'une part, a procédé à la démystification de la rationalité scientifique elle-même et qui, d'autre part, se décide à intégrer la demande sociale dès le stade de l'hypothèse.

Nicolas Weill

L'Iran sous tutelle

Un bilan sévère de la longue partie d'échecs qui voit s'affronter pouvoir civil et pouvoir religieux

IRAN : L'ILLUSION RÉFORMISTE

de Mohammad Reza Djilili.
Ed. Presses de Sciences-Po, 128 p., 12,78 €.

Spécialiste du monde iranien à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, le professeur Mohammad Reza Djilili est, depuis la révolution de 1979, un observateur attentif de la longue partie d'échecs entre les différentes composantes du jeu politique iranien. Dans le bilan sévère et désillusionné qu'il dresse de plus de vingt ans de République islamique, il souligne notamment la constante ascension de la pièce maîtresse, le « roi », devenu guide de la République sur cet échiquier, et la tactique du président Khatami, qui consiste à faire durer la partie au lieu d'essayer de mettre le guide échec et mat.

Par-delà une présentation claire et synthétique de l'Etat iranien, de ses différents organes, des luttes entre factions (à défaut de partis) et de l'évolution des politiques économiques, étrangères et sociales, Mohammad Reza Djilili décortique avec minutie deux logiques qui sous-tendent la vie politique iranienne. Il analyse tout d'abord comment, historiquement et constitutionnellement, le *velayat-e faqih*, littéralement la « tutelle du juriste théologien » incarnée par le guide, a renforcé sa position politique au sein de cette « théocratie » au détriment des instances élues par le peuple (Parlement, président) et, plus paradoxalement, des hautes autorités religieuses. Par ailleurs, le livre questionne la nature de la politique réformatrice du président Khatami, élu dans la liesse populaire en 1997, quand il représentait la volonté de changement. Dans la mesure où être réformiste en Iran, souligne Djilili, c'est concevoir de façon « complémentaire et compatible »

souveraineté populaire et *velayat-e faqih*, quand les conservateurs, eux, subordonnent tout à la puissance absolue et incontestable du guide.

« Cela veut donc dire que le réformisme reste cantonné au sein du mouvement islamiste associé au pouvoir depuis le début, et ne s'applique pas à ceux qui sont en dehors. » Tout débat « trop réformateur » s'est d'ailleurs soldé par une répression orchestrée par les tendances conservatrices qui dirigent en définitive les leviers du pouvoir. Certes, il y a eu des évolutions, mais « si la présence d'une volonté d'amélioration par voies légales des structures du système politique, économique et social ne fait aucun doute dans ce discours, par contre, la transformation du système n'est jamais évoquée de manière explicite ». Djilili estime que Khatami aurait pu transformer le système en jouant de son capital démocratique, en « faisant sentir à ses adversaires conservateurs qu'en cas de besoin il n'hésiterait pas à utiliser son soutien populaire pour faire avancer son programme », ou en ne se représentant pas à la présidentielle de 2001.

Cet ouvrage, à la fois précis sur les faits politiques récents et utile pour réfléchir plus largement aux rapports entre islam et politique, souligne combien ce « réformisme sans réforme » ne serait donc pas à imputer seulement à des blocages constitutionnels – bien réels – mais à une volonté politique délibérée du président de maintenir la République islamique en l'état, en négociant quelques modifications et en maintenant une « illusion démocratique ». Parmi ceux qui tenteraient de mettre échec et mat le système du *velayat-e faqih*, « sans l'avouer ouvertement », il y aurait les intellectuels post-islamistes, qui, pour sauver l'islam de l'expérience désastreuse du pouvoir, prôneraient une séparation des deux sphères, mettant en cause, à terme, la nature du pouvoir en République islamique.

Agnès Devictor

Ecrire depuis l'exil

CINQUANTE ANS DE LITTÉRATURE ARMÉNIENNE EN FRANCE
Du même à l'autre de Krikor Beledian.
Ed. CNRS, 488 p., 35 €.

Ce livre est un monument. Ce qu'il commémore n'est pas un événement spectaculaire, mais une permanence : celle d'une littérature ayant à vivre l'exil. Sans l'ouvrage de Krikor Beledian, riche d'une information exceptionnelle, cette permanence elle-même était menacée de dispersion. A l'exil aurait alors succédé une perte de mémoire, c'est-à-dire une mort symbolique.

A partir de 1915, à la suite du génocide dont les Arméniens furent victimes, une part importante des survivants se réfugia en France. Une communauté se constitua, autour notamment d'une forte Eglise et de quelques foyers intellectuels, comme le vénérable journal *Haratch* (En avant, fondé à Paris en 1925). Plusieurs générations se succédèrent, sans dissoudre la référence à l'identité commune. Les écrivains, et les journalistes, furent évidemment, durant les cinquante années (1922-1972) que Krikor Beledian étudie, des garants, des témoins et des acteurs de l'histoire douloureusement vécue par le peuple auquel ils appartenaient. Certes, parmi ces dizaines d'auteurs qui écrivaient dans leur langue d'origine (perpétuant ainsi une littérature très riche et diverse), peu ont accédé à la notoriété en France. Citons néanmoins le remarquable poète Armen Lubin (1903-1974), qui, à côté de son œuvre en arménien (sous son vrai nom : Chahan Chahnour), écrivit et publia en français, notamment chez Gallimard.

Mais la gloire personnelle n'était probablement pas la première urgence de tous les hommes et femmes auxquels ce livre infiniment précieux rend hommage et justice.

P. K.

Dans un quartier ouest de Los Angeles, Ray Bradbury ouvre la porte de sa maison jaune, vêtu d'un short bleu élimé mais avec une chemise de couleur assortie et une cravate. Il s'aide d'une canne car une attaque cérébrale récente l'a laissé légèrement handicapé. Et à peine assis dans son salon dont les murs ressemblent aux gravures de ses livres – avec des vues un peu sombres mais enchantées – l'auteur de *Fahrenheit 451* parle, parle, que c'en est une merveille. « C'est mon rôle dans la vie, d'être un collecteur de métaphores » : ainsi qualifie-t-il sa création, environ trente livres, six cents nouvelles, des pièces de théâtre et des adaptations pour le cinéma et la télévision. Une œuvre qui lui a valu de recevoir, il y a un an, la médaille de la National Book Foundation, pour sa contribution à la littérature américaine.

A l'âge de quatre-vingt-un ans, les cheveux blancs en bataille, il travaille à plein régime, toujours dans la grande ville californienne où cet originaire du Middle West s'est installé avec sa famille, à l'âge de treize ans. Et toujours sur une simple machine à écrire, parfois même à la main car, s'il n'est pas vraiment technophobe, il n'a aucune confiance dans les ordinateurs. Il vient de publier un de ses meilleurs livres, *From the Dust Returned – A Family Remembrance* (éd. William Morrow, 208 p., 23 \$ [26,1 €]), un texte onirique en gestation depuis plus d'un demi-siècle, où le goût des mots, la joyeuse magie, tout est là, encore plus fort. « Something Wonderful This Way Comes » (« Quelque chose de merveilleux nous arrive »), lisait-on à la « une » de la « Book Review » du *Los Angeles Times*, qui parodiait affectueusement un autre titre de Bradbury, *Something Wicked This Way Comes*, pour faire l'éloge de la

reconnaissance toute simple de cet échange constant dans ma vie, entre vie et mort, et de comment je me sens si bien chaque fois que je triomphe – disons, chaque fois que je termine une nouvelle ou un poème, et que je les mets à la poste. »

Après l'attaque cérébrale en 1999, « j'étais à l'hôpital et je ne pouvais pas bouger mon côté droit, se souvient Bradbury. Mais j'ai appelé ma fille, qui est aussi ma secrétaire, et j'ai révisé avec elle le manuscrit entier d'un roman que je venais de finir. Bientôt, j'ai pu me lever et me déplacer mais je ne pouvais toujours pas écrire. Je me suis rendu à la signature d'un de mes livres mais je ne pouvais signer qu'avec mon pouce trempé dans l'encre ! Ces bouquins doivent être une rareté aujourd'hui. J'ai mis six semaines pour réapprendre à écrire et j'ai aussi dû réapprendre à parler car ma diction était terrible ; mais dix semaines après, en chaise roulante, j'ai donné ma première conférence, et devant des médecins en plus. Qu'est-ce que vous dites de ça ? »

Dans la maison californienne qu'il partage avec sa femme Marguerite, la routine de travail quotidienne semble joyeusement simple. « Je me réveille et ma muse, que je surnomme mon démon passionné, me sermonne sur ce que je dois faire, chaque matin ; eh oui ! même le dimanche ! J'appelle ça mon théâtre du matin ["my morning theater"], un moment ni éveillé ni endormi où les métaphores se bousculent dans ma tête et deviennent des histoires. Je me réveille toujours avec plein d'idées. »

Voilà un auteur qui ignore la panne d'inspiration. « Le vertige de la page blanche, c'est quand on doit se mettre à écrire des choses qu'on ferait mieux de ne pas écrire !, s'amuse-t-il. Génétiquement, Dieu a fait de moi un collecteur de métaphores ; c'est un don qui ne s'enseigne pas... J'ai toujours aimé les mythes, je suis tombé amoureux de l'Égypte quand j'avais trois ans – je me souviens encore de ce masque doré découvert dans la tombe d'un roi en 1923. Comment ne pas être



Ray Bradbury
(ici à la fin des années 1980) :
« J'ai deux règles de base dans l'existence. L'une est "The hell with it !" [La barbe !] et l'autre : "Fais ce que tu as à faire !" »

urbanisme sur plusieurs centres commerciaux de Los Angeles, la Glendale Galleria et le Westside Pavilion ainsi que la Horton Plaza à San Diego.

Toujours actif et prolifique, il va sortir deux romans policiers et il annonce le titre de l'un d'entre eux en riant très fort : *Let's All Kill Constance* (*Allons tous tuer Constance*). Il a fini un recueil de nouvelles, *One More for the Road*, deux livres de poésie, dont un volumineux de cinq cents pages. Il travaille actuellement à plusieurs adaptations cinématographiques avec Renny Harlin, qui va réaliser *A Sound of Thunder*, et Franck Darabont, qui envisage de revisiter au cinéma les *Chroniques martiennes* et même *Fahrenheit 451*. La chaîne de science-fiction Sci-fi Channel prépare sa version de *L'Homme illustré*. Ce qui fait écrire au webzine *Salon.com* que Bradbury est très « hot » en ce moment à Hollywood. Et la chaîne câblée HBO lui avait déjà consacré une série de plus de soixante épisodes, *The Ray Bradbury Theater*, qui lui valut sept Emmys.

Début décembre, dans un théâtre de Hollywood, l'écrivain, toujours en short malgré une température extérieure assez fraîche, assistait à la première de *Falling Upward*, une pièce qu'il a adaptée de *La Baleine de Dublin*, son livre de souvenirs sur sa collaboration avec John Huston pour qui il écrivit l'adaptation de *Moby Dick* d'Herman Melville. En introduisant sa comédie irlandaise, Bradbury imite la voix grave du réalisateur américain d'origine irlandaise, qui l'appelait « kid » et lui a ordonné de lire le livre de Melville réputé inadaptable, pour le lendemain matin.

Cette comédie sur de grands buveurs irlandais visités par un groupe d'homosexuels, avec des bicyclettes qui se percutent sur scène, est d'une coquinerie désopilante. « *To Eire is human, to forbid divine* » (« *Se tromper est humain, interdire est divin* »), dit le programme, jouant sur le double sens de *err/Eire*, l'errance et l'Irlande.

Bradbury est-il un optimiste forcené ? « Ce n'est pas un mot que j'aime ; je préfère parler d'attitude optimale. Si vous êtes au faite de vos passions, chaque jour de votre vie, vous serez heureux. L'espoir réside dans ce que l'on a déjà fait », dit celui qui descend parfois dans son salon la nuit et relit sa prose, avec grand bonheur. « Mais je ne me vante pas, c'est ma muse qui les a écrits ! » « J'ai deux règles de base dans l'existence, conclut-il. L'une est "The hell with it !" [La barbe !] et l'autre : "Fais ce que tu as à faire !" » Une certitude en tout cas : il ne jettera même pas un œil à *Harry Potter*, que ce soit le livre ou le film. « Il ne faut jamais lire dans sa spécialité », conseille-t-il finalement, en ajoutant avec malice : « Et puis, avec *Something Wicked This Way Comes*, je l'ai déjà fait !... »

Bradbury, collectionneur de métaphores

dernière publication du grand poète fantasmagorique.

« Bien sûr que je suis Timothy ! », avoue-t-il avec un sourire jovial à propos du petit garçon de *From the Dust Returned*, le seul humain de cette famille éternelle des Elliott, qui voudrait tellement lui

Claudine Mulard

aussi devenir éternel comme le personnage de *A Thousand Times Great Grand-mère*, la mille fois grand-mère, mariée depuis quatre mille ans. Quant à la jeune Cecy, elle est réfugiée au grenier mais se promène dans l'esprit de gens pour connaître des moments de passion incroyables. C'est Truman Capote, alors rédacteur en chef au magazine *Mademoiselle*, qui avait insisté pour publier dans son numéro de Halloween de l'année 1946, une nouvelle dont la trame a donné, cinquante-cinq ans après, *From the Dust Returned*.

A travers le personnage de Timothy, *Dust* parle de mortalité et d'immortalité. « Deux événements m'ont marqué dans la vie : quand j'ai découvert que j'étais vivant à l'âge de douze ans en regardant les poils sur le dos de ma main ; c'est incroyable, personne ne me l'avait dit, la vie est un vrai mystère, quelle drôle de sensation ! Mais un an après, en voyant des gens mourir dans un film de cow-boys, j'ai compris que ça pouvait s'arrêter. J'ai été complètement paniqué ! Comment y échapper ? En me tuant ? Mais si je me tue, je joue le jeu de la mort !... J'ai commencé à écrire à l'âge de douze ans et ce conflit entre la vie et la mort ne m'a pas quitté. *From the Dust Returned*, c'est la

fasciné ? J'aimais le bossu de Notre-Dame de Paris, j'ai vu le Fantôme de l'Opéra à l'âge de cinq ans et je sympathisais avec Quasimodo, non pas que j'aie été un enfant laid mais cette agonie grotesque de quelqu'un qui n'est pas aimé en retour et qui mentie à ce point sa reconnaissance, cela m'a marqué pour toujours. Très tôt, j'avais vu le film *The Lost World* (Le Monde

perdu), animé par le même illusionniste que King Kong. Et puis je suis tombé amoureux du cirque, des magiciens, dès l'âge de sept ans. Mais dans la pratique, j'étais mauvais car je ne m'entraînais pas. Alors je suis devenu un magicien des mots. »

« Je suis un auteur populaire qui s'est nourri de pulp fiction et qui écrivait pour un penny le mot... », rappelle Bradbury, qui ne s'est jamais considéré comme un écrivain de science-fiction. « Je n'ai fait de la science-fiction qu'une fois dans *Fahrenheit 451*, dit-il de son titre le plus connu, adapté à l'écran par François Truffaut. Comme la plupart de mes histoires, les *Chroniques martiennes* imaginent un monde fantasmagorique et des gens qui n'existent pas. Mais *Fahrenheit* est bien réel – les livres qui brûlent, la stupidité des gens –, car la science-fiction part toujours de la réalité. »

En novembre 2001, Ray Bradbury commente passionnément l'actualité. « La réponse de notre gouvernement et des médias est abominable. L'antrax, ce n'est pas une "attaque" ni une "menace" ; il n'y a pas d'épidémie !, proteste-t-il en semblant privilégier une piste intéressante. Ce pays est plein de fous ; nous avons des milliers de pharma-

A 81 ans, l'auteur de « Fahrenheit 451 » ne cesse de poursuivre son œuvre prolifique et vient de publier aux Etats-Unis un de ses meilleurs livres, « From the Dust Returned ». Rencontre à Los Angeles avec un « auteur populaire » qui ignore les pannes d'inspiration

ciens qui savent se procurer de l'antrax. En paniquant, on joue le jeu des terroristes. Les paparazzi de la télé mènent le pays. Et Bush ne devrait pas jouer leur jeu », insiste avec véhémence l'auteur de *Fahrenheit 451* qui, il y a cinquante ans, anticipait l'invasion de la télévision et les ravages de l'infotainment sur notre culture. « La télévision commerciale n'est qu'un bombardement d'images qui vous donne l'impression d'être intelligent, alors que ça vous rend stupide. »

Aujourd'hui encore, Bradbury, très fier d'être enseigné dans les collèges, plaide avec ferveur pour une meilleure éducation dans les écoles américaines. Et ce « citoyen du monde » dénonce l'image que véhicule son pays actuellement. « Nous autres, hommes, sommes très dangereux ; les femmes sont

beaucoup plus sages... Nous inondons le monde avec nos armes superpuissantes, nos bombardiers. Je me sens comme dans la Russie de Staline ou l'Allemagne de Hitler ou la Chine de Mao ; nous sommes trop grands ["too big"], nous montrons trop notre force en essayant de tuer des mouches. C'est la mauvaise image à donner... »

C'est encore la contemplation de notre univers qui le passionne le plus. Il se souvient d'avoir pleuré quand l'homme a marché sur la Lune. Il avait trente-neuf ans et ce fut la plus belle nuit de sa vie. « On n'aurait jamais dû revenir et l'utiliser comme base pour aller sur Mars », regrette celui qui défend àprement la recherche spatiale. « Nous dépensons des milliards de dollars en armement alors qu'un dixième de ces budgets financeraient la recherche dans l'espace, qui en ce moment manque d'imagination. Pourquoi avoir un Univers, si nous n'en sommes pas les témoins et si les enfants des enfants de nos enfants ne peuvent vivre ailleurs que sur Terre ? Nous ignorons l'origine de la vie mais chaque matin est un miracle. Je sais que les scientifiques n'aiment pas ce mot. Mon idée – partagée par George Bernard Shaw – c'est que l'Univers avance avec sûreté vers la connaissance de lui-même. La vie, c'est l'Univers qui tente de sortir de l'aveuglement et de se donner des yeux – regardez donc la structure même de l'œil. Ensuite, la vie a regardé le ciel et a voulu voler ; les reptiles ont développé des membranes qui sont devenues des ailes et ça a donné les oiseaux... »

« Nous faisons partie de la création de l'Univers car ce vaste théâtre du cosmos a besoin d'un public ; et

nous sommes ce public. D'ailleurs, à quoi servirait un Univers minéral qui ne se connaît pas lui-même ? L'Univers veut voir et savoir et vivre pour toujours. » Mais Ray Bradbury n'a pas seulement l'œil sur les étoiles. Il s'intéresse aux villes et à leur fonctionnement. On oublie souvent qu'encore récemment il a travaillé comme consultant en

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par

11 septembre 2001
ONDES DE CHOC

- Les Etats-Unis victimes de leur excès de puissance, par Steven S. Clemons.
- Géographie du « monde inutile », par Pierre Conesa.
- Le choix de la Russie, par Nina Bachkatov.
- L'argent ou les bombes ? par Saskia Sassen.
- Comment combattre le terrorisme ? par Gérard Soulier.
- Un système financier cautionné par l'islam, par Ibrahim Warde.
- Sur l'islam, la laïcité et l'Occident, par Sadik Jalal Al-Azm.
- Le jeu dangereux d'Islamabad, par Selig S. Harrison.
- Sept niveaux de désespoir, par John Berger.
- Grand jeu pétrolier en Transcaucasie, par Vicken Cheterian.
- La clé palestinienne, par Dominique Vidal.

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €